

document de travail

janvier 2006

10

Le Cambodge rural face à la pauvreté :
contribution à la réflexion sur les dynamiques
agraires et le changement social

Julien CALAS - AFDPhnomPenh@groupe-afd.org



Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Sommaire

Préambule	4
Résumé	5
Abstract	6
Introduction	7
1. L'agriculture au Cambodge : un puits de pauvreté ?	8
1.1. Des agricultures cambodgiennes en crise comme le montre la prévalence de la pauvreté rurale	8
1.2. L'interdépendance entre riziculture et sécurité alimentaire : une clé du cercle vicieux de la pauvreté	9
1.3. La densité de population s'élève et s'accompagne de l'apparition de paysans sans terre et d'une dégradation du milieu naturel	10
1.4. Dans cette perspective, quelles politiques agricoles mener ?	12
2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles	14
2.1. Le Cambodge des origines : une immense forêt, espace de colonisation secondaire par une agriculture importée	14
2.2. Pendant des siècles, un Cambodge pré-angkorien reposant sur une exploitation extensive du milieu sous l'effet d'une faible densité de population	14
2.3. Même au temps de l'empire d'Angkor, il n'était pas nécessaire de recourir à des systèmes d'irrigation de grande envergure	15
2.4. De la colonisation française à l'Indépendance : le début de l'expansion démographique	17
2.5. Les « phantasmes hydrauliques » des Khmers rouges : une irrigation étatique coercitive et souvent contre-productive	19
3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?	23
3.1. Une société rurale complexe à l'encontre des schémas idéalistes des bailleurs de fonds : antidémocratique, passéiste et individualiste ?	23
3.1.1. Une société cambodgienne hiérarchisée dont les rapports sont fondés sur l'autoritarisme	23
3.1.2. Une société cambodgienne tournée vers le passé...	25
3.1.3. ... et aux liens communautaires ténus	26

3.2. Quelles interprétations de cette « tradition rurale » ? Nécessaire retour sur l'histoire et mise en garde contre un raisonnement strictement culturaliste	27
3.2.1. Nécessairement distinguer collectivisme et organisation collective	27
3.2.2. Des systèmes perçus comme réfractaires au changement qui cachent pourtant des relations sociales fortes et informelles, aux logiques propres	28
3.3. Conservatisme rural et changement : mais comment font les autres sociétés ?	30
3.3.2. La Thaïlande : une société et des potentialités agricoles comparables à celles du Cambodge mais un résultat autrement plus éloquent	31
3.3.3. Le Vietnam, fonds culturel différent mais autoritarisme comparable : où le rôle des contraintes de production et l'ampleur des investissements collectifs dans le temps et l'espace réapparaissent dans les processus de développement	33
4. Contraintes et opportunités pour l'agriculture cambodgienne	37
<hr/>	
4.1. Un environnement du secteur agricole peu favorable soumis aux changements qu'implique l'adhésion du Cambodge à l'OMC	37
4.1.1. Une agriculture peu soutenue d'autant que le secteur rural n'est pas une priorité du budget de l'Etat	37
4.1.2. Alors que le Cambodge adhère à l'OMC : des espoirs pour le développement des exportations...	38
4.1.3. ...et des risques pour une paysannerie tournée vers l'autosubsistance	39
4.2. Pourtant, il n'y a pas de malédiction mais de réelles opportunités à saisir	40
4.2.1. L'amélioration de l'agriculture irriguée : des effets sensibles reposant sur un processus de construction sociale...	40
4.2.2. ... qui nécessitent un engagement dans la durée	41
4.2.3. Diversifier l'agriculture sur les terres exondées	43
4.2.4. Des gains potentiels de productivité par les seuls intrants	45
4.2.5. Des relations sociales et de solidarité en pleine recomposition.	46
Conclusion	49
Glossaire	51
Bibliographie	53
Notes	56

Préambule

La présente réflexion s'est nourrie de quatre années d'expérience de gestion de projets de développement au Cambodge au sein de l'Agence Française de Développement, de rapports et articles techniques propres à la communauté des bailleurs de fonds, mais aussi de divers ouvrages sur le Cambodge et le développement rural, dont notamment des informations à paraître dans un ouvrage de référence sur le Cambodge sous la plume de Didier Pillot¹ qui nous a fait la faveur de nous en communiquer certaines parties avant sa publication.

Ce travail interroge les liens entre dynamiques agraires, innovations et changement social dans le cas du Cambodge. Il ne consiste pas à juger s'il est préférable de focaliser l'aide sur le développement rural plutôt que sur d'autres secteurs (la bonne gouvernance, la réforme de l'Etat, l'éducation, ou la santé par exemple). Ce n'est pas non plus un plaidoyer pour soutenir la paysannerie plutôt

que le développement d'entreprises agro-industrielles ou l'intégration du Cambodge au commerce international (notamment dans le cadre de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce). Il ne s'agit pas non plus de défendre un développement agricole centré sur l'irrigation. En effet, s'il est souvent question d'irrigation dans le texte, c'est parce que ce type d'activité est un sujet particulièrement adapté à la réflexion car il croise les questions soulevées par le développement d'innovations concomitantes tant du point de vue technique que social au sein d'une société rurale déjà majoritairement tournée vers une culture, celle du riz, particulièrement propice à l'irrigation.

Enfin, le présent document puise abondamment dans l'histoire agraire du Cambodge pour éclairer une réflexion s'appuyant sur les concepts de l'approche systémique du développement agricole (cf. glossaire en fin de document).

Résumé

L'étude porte sur le lien entre développement et changement social en zone rurale, à partir de l'analyse du cas du Cambodge. La société rurale cambodgienne semble incapable de surmonter les blocages qui la maintiennent dans une situation de précarité et de grande pauvreté malgré l'aide internationale qu'elle a reçue au cours des dix dernières années. L'étude questionne les théories recherchant dans les caractères traditionnels et immuables de la société rurale cambodgienne les explications de sa relative stagnation.

Après un bilan de la situation du secteur agricole cambodgien et un rappel du caractère récent de la forte dynamique démographique et de l'apparition des paysans sans terre, l'histoire agraire du Cambodge est examinée pour apprécier si les systèmes agraires cambodgiens ancestraux ont déjà intégré des innovations techniques et sociales. Par ailleurs, les principales nouvelles contraintes auxquelles ces systèmes sont confrontés sont également caractérisées.

L'étude évalue ensuite s'il existe des caractères intrinsèques à la société rurale cambodgienne qui la rendraient réfractaire au changement et notamment aux innovations impliquant l'établissement de règles collectives.

Enfin, l'analyse se porte, d'une part, sur les moyens

internes actuellement mobilisés pour créer du changement dans les zones rurales ainsi que sur les conséquences du nouveau facteur « externe » que constitue l'adhésion du Cambodge à l'Organisation mondiale du commerce, et d'autre part, sur l'existence de preuves qu'à l'échelle locale des innovations techniques et sociales peuvent susciter le développement de systèmes agraires cambodgiens.

Si le développement existe à l'échelle locale pourquoi ne s'exprime-t-il pas à l'échelle nationale ?

Le questionnement de l'efficacité de l'aide publique au développement qui a émergé au cours des dernières années, outre qu'il a parfois ouvert la porte à des arguments relevant du déterminisme culturaliste pour rechercher des économies d'allocation, n'a pas du tout permis de s'interroger sur l'analyse de l'impact, des besoins et des méthodes d'atteinte de résultats de développement. Il a au contraire servi de prétexte pour détourner majoritairement le débat sur les seules méthodes de mise en oeuvre : alors que le Cambodge ne dispose toujours pas, en 2005, d'un document unifié de stratégie de développement agricole, on s'intéresse aujourd'hui davantage aux « tuyauteries » de mobilisation de l'aide qu'aux modalités d'utilisation finale de l'aide elle-même.

Abstract

This working paper reviews the links between development and social change in rural areas, based on the case study of Cambodia. Although Overseas Development Aid (ODA) has been distributed in rural areas for the past ten years, Cambodian rural communities seem unable to initiate the development process and high poverty remains prevalent. The study examines several proposed explanations for the traditional and unchanging nature of Cambodian rural society, seeking to explain the apparent deadlock situation.

First, the document gives an overview of the main features of Cambodian agriculture, highlighting the huge recent population increases as well as the appearance of landless farmers in the country. It then moves to reconsidering the agrarian history of Cambodia summarizing social and technical changes in the agrarian system, but also pointing out the new constraints operating on rural development.

Secondly, the study questions the characteristics of Cambodian rural society that supposedly fuel its resistance to change and its opposition to innovations requiring the establishment of collective rules or regulations.

Then, the paper points to the low level of national resources mobilized in Cambodia to initiate social and technical

changes in rural areas, as well as to the “external” effects resulting from Cambodia’s recent adhesion to the WTO. Finally, several experiences proving the success of some development processes initiated locally by technical and social changes of the Cambodian agrarian systems are discussed.

These lead to the question: if some development processes are operating at the local level, why are they not expanding nationally and their effect is not being translated in the country’s indicators?

We propose that in recent years, a growing debate regarding aid effectiveness – which at times resulted in social determinism used to justify lowering allocations to the rural poor – precluded questioning the real impact of past aid to Cambodia. It also forestalled investigation into the needs and methods used to induce agrarian development. Instead, attention and administrative capacity focused on implementation methodologies, rather than rural development methodologies. The Royal Government of Cambodia in 2005 is still lacking a comprehensive agriculture development strategy and attention still seems to focus more on the “plumbing” of aid mobilization and channelling than the final use and efficiency of aid itself.

Introduction

Depuis plus de dix ans maintenant, les Accords de Paris ont été signés et la paix est revenue au Cambodge. Dans la même période, une aide internationale « massive » s'est attelée à soutenir la reconstruction puis l'initiation du développement du Cambodge.

Pourtant, le taux de pauvreté n'a que faiblement diminué entre 1993 et aujourd'hui, et il semble même s'aggraver dans les zones rurales. En effet, 90 % des pauvres vivent en zone rurale et 79 % travaillent dans le secteur agricole. L'agriculture cambodgienne est extrêmement peu diversifiée et sa productivité reste excessivement faible.

Alors que les campagnes cambodgiennes semblent stagner depuis des siècles dans le sous-développement, la communauté des bailleurs de fonds ne cesse de s'interroger sur l'opportunité et la manière de soutenir le développement de ces zones rurales réclamées à cor et à cri tant par les autorités du pays que les divers documents de stratégie nationale.

Comme le précise le concept de *système agraire*², le type d'agriculture pratiquée dans un milieu donné à un instant historique donné est influencé par les sphères économique, sociale et environnementale, qui elles-mêmes influencent réciproquement les pratiques agricoles. Aussi, la présente réflexion résulte-t-elle du constat que l'agriculture et la société rurale cambodgienne font face à de nouvelles contraintes jamais rencontrées auparavant dans toute l'histoire agraire du Cambodge. L'agriculture et la société rurale sont confrontées à l'obligation du changement, du développement, pour dépasser ces contraintes.

Il s'agit donc d'apprécier si la société rurale cambodgienne peut intégrer des innovations techniques et sociales pour dépasser la crise, ou s'il existe des facteurs contribuant à rendre cette société intrinsèquement réfractaire au changement. Plus particulièrement, cette société est-elle prête à accepter des innovations maîtrisées uniquement

dans le strict cadre de la gestion individuelle des exploitations et est-elle structurellement réfractaire à toute innovation qui exige de passer à des modes de gestion plus ou moins collective des moyens de production ?

Les principales articulations du raisonnement seront les suivantes.

Après avoir fait le bilan de la situation du secteur agricole cambodgien et rappelé le caractère récent de la forte dynamique démographique et l'actualité de l'apparition des paysans sans terre (chapitre 1), l'histoire agraire du Cambodge sera examinée pour apprécier si les systèmes agraires cambodgiens ancestraux ont déjà intégré des innovations techniques et sociales. Par ailleurs, les principales nouvelles contraintes auxquelles ces systèmes sont confrontés sont également caractérisées (chapitre 2). Nous chercherons ensuite à évaluer s'il existe des caractères intrinsèques à la société rurale cambodgienne qui la rendraient réfractaire au changement et notamment aux innovations impliquant l'établissement de règles collectives (chapitre 3).

Enfin, nous essaierons d'une part, d'analyser quels sont les moyens internes actuellement mobilisés pour créer du changement dans les zones rurales et quelles sont les conséquences du nouveau facteur « externe » que constitue l'adhésion du Cambodge à l'Organisation mondiale du commerce, et d'autre part, de démontrer qu'il existe des preuves qu'à l'échelle locale des innovations techniques et sociales peuvent susciter le développement de systèmes agraires cambodgiens (chapitre 4).

La conclusion resitue l'ensemble de la réflexion dans le contexte du questionnement de l'efficacité de l'aide publique au développement qui a émergé au cours des dernières années alors que celle-ci était en réduction progressive, jusqu'aux récents engagements « fermes » qui annoncent une reprise des efforts de solidarité internationale.

1. L'agriculture au Cambodge : un puits de pauvreté ?

1.1. Des agricultures cambodgiennes en crise comme le montre la prévalence de la pauvreté rurale

Le Plan national de développement stratégique (Royal Government of Cambodia, 2005) estime que le taux de pauvreté de la population a diminué de 39 % à 34,7 % entre 1993-1994 et 2004, mais il est probable que la réduction est en fait supérieure³. Malgré ce chiffre satisfaisant, il est établi qu'entre 1993 et 1997 par exemple, la croissance a surtout bénéficié aux zones urbaines où seuls 15 % de la population résident. Elle a eu des effets très limités sur l'économie rurale et sur cette période n'a pas contribué à réduire la pauvreté rurale. Ainsi, le PNB par habitant en zone rurale était estimé à 119 USD en 2000, alors qu'il s'élevait à 280 USD au niveau national. Avec 90 % des pauvres vivant en zone rurale et 79 % d'entre eux travaillant dans le secteur agricole, l'atteinte des objectifs du gouvernement royal du Cambodge en matière de réduction de la pauvreté ne sera pas possible sans quelque réduction sensible des contraintes pesant sur l'économie rurale (World Bank, 2005).

De fait, la productivité de l'agriculture cambodgienne est extrêmement faible : le produit brut moyen est ainsi estimé à 220 USD par travailleur et 280 USD par hectare. Malgré quelques gains, notamment une croissance des rendements de riz paddy de 1,3 à 2 tonnes/ha entre 1990 et 2000, ces rendements restent très faibles comparés aux pays voisins du Cambodge (en 2002, ils étaient selon la FAO de 2,6 t/ha en Thaïlande, 3,3 t/ha aux Philippines, 3,5 t/ha au Laos, 4,4 t/ha en Indonésie, 4,6 t/ha au Vietnam et 6,3 t/ha en Chine) suggérant que des gains sensibles sont tout à fait possible. L'une des principales contraintes réside dans la faible fertilité des sols sur plus de 50 % des surfaces cultivées en riz où la majorité de la population rurale est concentrée (Nesbitt, 1997). D'autres contraintes

résident, comme on le verra plus loin, dans la très faible ou la mauvaise utilisation des engrais, l'absence de maîtrise du facteur de production eau (date de début et de fin, ainsi qu'amplitude des inondations) et des niveaux d'endettement élevés des ménages auprès d'usuriers locaux (commerçants, opérateurs économiques disposant de trésorerie, fonctionnaires). Dans ces conditions, un cercle vicieux s'est refermé sur les exploitations rurales qui s'orientent exclusivement vers l'autosubsistance, limitant ainsi toute innovation technique qui implique des prises de risques et des investissements dans les intrants agricoles. De plus, le Cambodge n'est pas un pays de riziculture irriguée : 80 % des paysans pratiquent la culture du riz inondé de bas-fonds, consistant à repiquer du riz dans des parcelles dont l'alimentation en eau repose essentiellement sur les apports issus de la pluie et des crues naturelles. D'après les statistiques officielles, seuls 20 % des surfaces cultivées en paddy (soit environ 470 000 ha) bénéficieraient de systèmes d'irrigation permettant de contrôler réellement le facteur de production eau. En fait, la réalité est encore bien pire car sur les 946 périmètres irrigués recensés au Cambodge (s'étendant sur les 470 000 ha déjà cités), seuls environ 250 000 ha sont correctement alimentés en eau. Cette inefficacité hydraulique est le résultat du délabrement des infrastructures d'irrigation, mais aussi et surtout de leur mauvaise conception initiale et de l'absence d'entretien des ouvrages sur près de la moitié des périmètres recensés. Les autres productions vivrières (maïs, manioc, etc.) ne se comportent pas mieux et ont des productivités également faibles comparées aux standards régionaux. Enfin, l'agriculture cambodgienne est extrêmement peu diversifiée, avec 90 % des surfaces agricoles consacrées à

la culture du riz⁴ (soit 2,3 millions d'hectares). Cependant, la riziculture cambodgienne occupe une place insignifiante au niveau mondial tant dans le domaine de la production que de la mise en marché (cf. graphique 1), de sorte qu'elle n'est actuellement pas du tout tournée vers le marché mondial et l'exportation (en raison notamment d'inadéquation des variétés, d'absence d'organisation des industries avales et de coûts, officiels ou non, rédhibitoires de mise en marché) (Konishi, 2003).

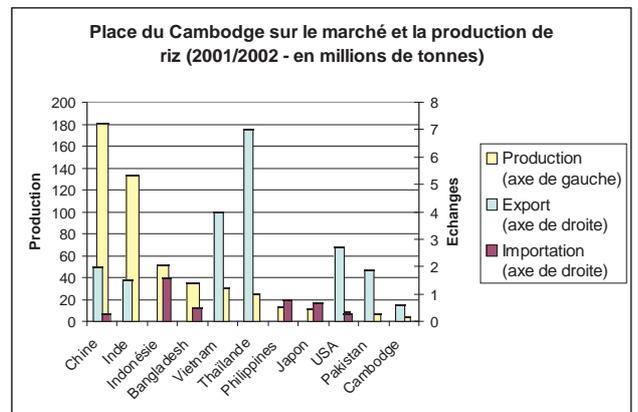
Comme le démontre en détail la section suivante, cette quasi monoculture du riz trouve ses origines au fondement de la civilisation khmère. Une partie de l'analyse qui suit considère que jusqu'aux dernières décennies, les systèmes agraires cambodgiens ont pu se reproduire et évoluer sans avoir à modifier massivement cette orientation vers la monoculture du riz. Or, aujourd'hui, la reproduction à l'identique de cette monoculture n'est certainement plus possible.

1.2. L'interdépendance entre riziculture et sécurité alimentaire : une clé du cercle vicieux de la pauvreté

Comme le remarque L. Tichit (1981), au Cambodge, la riziculture tient une grande place dans les traditions, les costumes, le langage, les proverbes. Manger se dit *pissa bay*, littéralement : manger du riz. Le paysan est le *neak sré* : l'homme de la rizière ». Mais cette prééminence du riz comparée aux autres pays de la région reflète moins l'absence de potentiel des cultures de diversification qu'une orientation majoritaire des exploitations vers l'autosubsistance dans le cadre de stratégies anti-risques. De fait, le riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire de la population et constitue toujours le principal aliment de base. Toutefois, la consommation exacte de riz par les ménages ruraux et le degré d'atteinte de l'autosuffisance alimentaire au Cambodge est l'objet de débats animés entre spécialistes.

D'une part, les estimations de consommation de riz par habitant sont très peu précises en l'absence de données détaillées sur les transferts internes, sur les échanges en paddy et en riz au travers des frontières thaïlandaises et vietnamiennes complètement poreuses pour ce commerce, ainsi que la prise en compte des opérations largement répandues du Programme alimentaire mondial. Aussi, pour couper court aux conjectures hasardeuses, la plupart des

Graphique 1. Place internationale du Cambodge sur le marché et la production de riz 2001/2002



Sources : Statistiques officielles ministère de l'Agriculture des Forêts et de la Pêche et "Rice Value Chain Study: Cambodia - A Report for the World Bank" Agrifood Consulting International, août 2002.

estimations prennent-elles le raccourci pratique de se fonder sur les besoins nutritionnels minimaux. Les valeurs s'échelonnent alors entre 143 kg et 151 kg de riz par personne et par an⁵.

Dans ces conditions, les statistiques officielles du ministère de l'Agriculture pour la campagne 2000-2001 en arrivent à la déduction que les 4 millions de tonnes de paddy produites cette année-là ont résulté en 2,07 millions de tonnes de riz blanc disponibles pour le marché (après déduction des pertes et prélèvements post-récolte), comparés à un besoin annuel de 1,98 million de tonnes. De ce point de vue, l'autosuffisance alimentaire nationale semble assurée et le secteur dégage même un léger surplus de 90 000 tonnes exportables.

Avec ce type de calculs, la plupart des provinces peuvent prétendre atteindre l'autosuffisance alimentaire dans leur circonscription. Dans la réalité, il est fort probable que les résultats sont moins roses.

Ces estimations apprécient très mal la nature de la consommation domestique. Elles ne prennent pas en compte les préférences locales pour certains types de riz ou l'absence de sources alimentaires alternatives pour les populations dans certaines zones reculées. De même, elles ne tiennent pas compte des mouvements de riz décortiqués

vers le grand marché de Phnom Penh (1,3 million d'habitants) ou le marché créé par la croissance de la population touristique résidant à Siem Reap pour visiter le complexe d'Angkor. De fait, des interviews réalisés avec des riziers lors des études de faisabilité du *NorthWest Irrigation Sector Project* cofinancé par l'AFD et la Banque Asiatique de Développement ont montré que la demande du marché de Siem Reap excède l'offre locale. Alors qu'aucun rizier de Siem Reap n'approvisionne Phnom Penh tant la demande locale est insatisfaite, la situation est tout autre à Battambang où d'autres professionnels produisent spécifiquement du riz blanchi issu de cette province pour approvisionner la capitale. La consommation de riz par habitant est, en définitive, mieux estimée à partir de la demande réelle que par les besoins nutritionnels minimums. Or, il semble que dans de nombreuses zones reculées la consommation de riz est bien supérieure aux minima requis car quasiment aucune autre source alimentaire n'est disponible. Toujours dans le cadre de la même étude de faisabilité, les interviews réalisés avec des riziculteurs dans des zones d'insécurité alimentaire (districts de Kamping Puoy et Koas Kralor dans la province de Battambang, et district de Chi Kraeng dans la province de

Siem Reap) indiquent une consommation annuelle par tête de 400 kg de paddy, soit près de 240 kg de riz ! La consommation domestique pourrait donc être par endroit sous-estimée de plus de 40 % ! Dans ces conditions, les bilans régionaux voire nationaux ne dégagent plus du tout d'excédent, sans pour autant tenir compte des opportunités de vente à l'extérieur.

Finalement quelles que soient les modalités d'estimation choisies, la plupart des acteurs reconnaissent que si l'autosuffisance alimentaire est atteinte au niveau national, elle ne l'est probablement pas au niveau de certaines provinces et assurément pas pour un très grand nombre de ménages. En effet, près des deux tiers des 1,6 millions de ménages ruraux sont victimes chaque année d'épuisement saisonnier de leurs réserves alimentaires. En outre, les statistiques montrent que 45 % des enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition et font preuve d'un déficit pondéral. Alors que le pays est censé avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, les paysans pauvres continuent de consacrer, en moyenne, 25 à 30 % de leurs revenus monétaires à l'achat de riz.

1.3. La densité de population s'élève et s'accompagne de l'apparition de paysans sans terre et d'une dégradation du milieu naturel

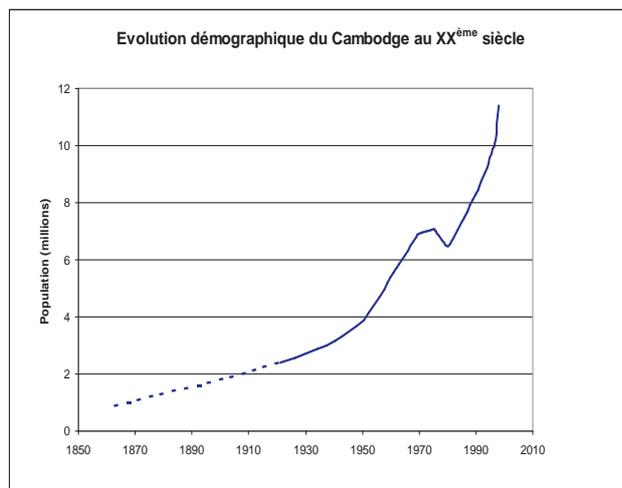
L'abondante littérature « grise » sur l'état du développement du Cambodge mesure mal la vitesse des mutations que rencontre actuellement le secteur rural cambodgien, notamment l'effet de la dynamique démographique du XXème siècle (cf. graphique 2).

En 40 ans, entre 1960 et 2001, la population a plus que doublé malgré une guerre civile et un génocide.

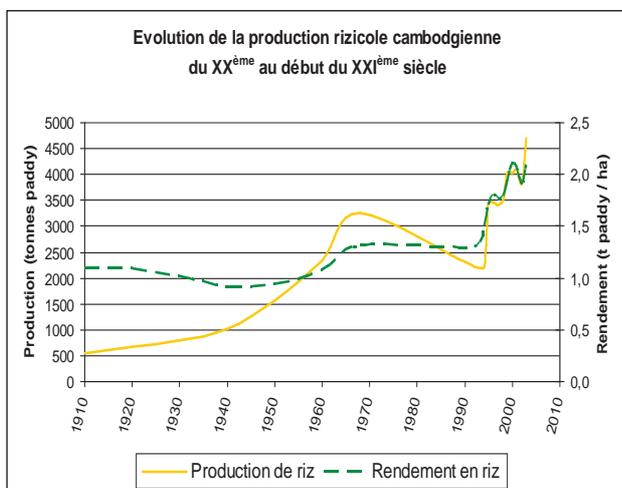
On estime que la population rurale compte plus de 9 millions d'âmes, là où il y en avait 4,3 millions en 1962. La densité démographique moyenne serait ainsi passée de 40 à 64 hab/km² entre 1970 et 1998.

Pour faire face à cet accroissement de bouches à nourrir, les rendements moyens de riz ont également doublé puisqu'ils sont passés de 1 t/ha en moyenne en 1968 à près de 2 t/ha depuis seulement l'an 2000⁶.

Graphique 2. Evolution démographique du Cambodge au XXème siècle



Sources : USDA-ERS, FAO stat. et Tichit L., 1981 (op. cité).

Graphique 3 : Evolution de la production rizicole cambodgienne du XX^{ème} au début du XXI^{ème} siècle

Sources : TICHIT, L. 1981 (op. cité) - Statistiques officielles du ministère de l'Agriculture des Forêts et de la Pêche.

Cependant, même si la pression démographique reste inégalement répartie sur le territoire, la taille moyenne des exploitations agricoles se réduit comme une peau de chagrin puisque 81,5 % des exploitants possèdent aujourd'hui moins de 2 ha de terrain (Rauniyar et Purcell, 2005), contre 53 % en 1962 (Tichit, 1981).

La dynamique de défriche et d'extension des surfaces cultivées ne permet donc plus d'absorber la croissance démographique pour reproduire les systèmes agraires traditionnels. Les données cadastrales expriment un émiettement extrême et caractéristique des exploitations, puisque 89 % des parcelles agricoles mesurent moins de 0,5 ha. La situation est encore accentuée en ce qui concerne la riziculture, coeur d'activité de la majorité des exploitations : la taille moyenne des parcelles rizicoles se réduit à vue d'oeil dans les zones anciennes de riziculture : 0,21 ha en moyenne sur le périmètre irrigué de Stung Chinit.

Comment absorber une telle croissance de population si la taille moyenne des exploitations diminue ? La variable d'ajustement d'une telle équation est bien connue.

Alors qu'en 1962 on avait coutume de dire qu'il n'y avait « pas de problème agraire au Cambodge », car on ne connaissait pas les paysans sans terres et que « les terres vacantes ne manquent pas, le plus grand nombre des cultivateurs sont propriétaires et la grande propriété est jusqu'à présent peu étendue » (Tichit, 1981), depuis la fin

des années 1990 la population de paysans sans terres s'accroît.

Des études malheureusement non-exhaustives sur la situation des ménages ruraux font apparaître un mouvement massif de concentration foncière : selon les zones enquêtées la première étude constate que 40 % de la terre est détenue par 10 % des propriétaires (Sophal et Acharya, 2002), dans une autre, ils seraient 19 % à posséder près de 50 % des surfaces (Rauniyar *et al.*, 2005).

D'après l'étude de Sophal et Acharya, le taux de paysans sans terre dans les villages enquêtés est de 20 % et leur nombre serait en croissance annuelle de 2 % amenant à un doublement de leur effectif tous les 35 ans ! Pour 9 millions de ruraux, cela veut grossièrement dire que le nombre d'adultes ruraux sans terres⁷ s'élève à environ 720 000 personnes et qu'il s'accroît chaque année de près de 15 000 individus...

De plus, dans le même temps, l'écosystème cultivé a été massivement modifié, puisque le couvert forestier du pays a été réduit à 60 % de la surface totale. Une étude récente montre que sur un échantillon de 32 communes, dans les zones traditionnelles d'agriculture, les espaces forestiers ne représentent plus que 40 % des surfaces⁸. Or, ce mouvement massif de défriche n'a consisté que très marginalement à créer de nouvelles rizières. En effet, en 2003, le Cambodge comptabilisait 2,3 millions d'hectares de rizières, ce qui reste encore en deçà des 2,5 millions d'hectares dédiées à la riziculture en 1967. De fait, ce mouvement de défriche sert à extraire des ressources complémentaires (culture sur brûlis, coupe de bois d'oeuvre ou de bois de chauffe pour la vente, extraction de produits forestiers à fin artisanale ou pharmaceutique, etc.) car les systèmes agraires traditionnels axés sur la riziculture inondée ne parviennent plus à fournir les revenus nécessaires à une population sans cesse croissante.

Malgré cette modification massive de l'écosystème cultivé, la pauvreté rurale ne diminue pas et tous les indicateurs démontrent une dégradation des conditions de vie et d'exploitation des espaces ruraux.

Il apparaît qu'en définitive, à partir de la fin des années 1960 et surtout à partir des années 1990, les systèmes agraires se sont donc développés de manière contradictoire⁹ (avec l'éviction de certains foyers et l'apparition de paysans sans terres) et en certains endroits ils sont même entrés en crise.

1.4. Dans cette perspective, quelles politiques agricoles mener ?

Une étude prospective a permis ainsi d'évaluer les fortes mutations que va connaître la société rurale cambodgienne dans les toutes prochaines années (GRET-IRAM-CEDAC, 2000) Elle vise notamment à évaluer le seuil de reproduction économique des exploitations, envisage l'impact d'une politique volontariste d'aménagements collectifs et de soutien au développement rural, ou bien d'une politique de laisser faire absolu des dynamiques privées du marché, prend en compte la dynamique de croissance démographique (avec un accroissement de 6 400 000 personnes, soit + 53,7 %, d'ici à 2020) ainsi que la dynamique d'investissement privé dans le pays.

Cette étude envisage trois facteurs principaux d'évolution scindés en deux hypothèses favorables/défavorables, qui, combinés entre eux, permettent de bâtir huit scénarios :

- l'évolution relative du prix du paddy et du prix des intrants (avec une hypothèse « A » de croissance de 40 % en moyenne du ratio prix du paddy/pétrole et une hypothèse « B » de dégradation de 25 % du ratio paddy/pétrole) ;
- le développement des secteurs secondaires et tertiaires (avec une hypothèse « 1 » de création de 25 000 emplois non-qualifiés par an dans ces secteurs pendant 20 ans et une hypothèse « 2 » de création de seulement 10 000 emplois non-qualifiés par an) ;
- le choix des politiques agricoles (avec une hypothèse « á » de politique active de l'Etat notamment pour réguler les institutions rurales, favoriser le développement de l'irrigation, organiser les marchés et les services de crédit rural et une hypothèse « â » de politique libérale de laisser faire).

Les calculs montrent clairement que, même dans les hypothèses les plus favorables, les systèmes traditionnels de riziculture inondée sur terrasse, de décrue et de riz flottant n'absorberont pas la croissance démographique des 20 prochaines années.

C'est ainsi qu'il est estimé, selon le degré d'intensification qui sera promu, que dans tous les cas 2 à 5,4 millions de personnes devront quitter les zones de productions de riz inondée, de riz flottant et de riz de décrue. Cette migration consiste ainsi à absorber sur 20 ans, quatre à douze fois le nombre de migrants qui ont dû être rapatriés de Thaïlande

en 2 ans dans les années 1990.

On retiendra par ailleurs qu'une politique de laisser faire accroît clairement l'exode rural et rend le pays importateur net de paddy. S. Lemeilleur (2004) montre toutes les limites d'un scénario reposant seulement sur un renforcement de l'ouverture des marchés, en particulier du riz : « Le marché ouvert de paddy [...], constituant une plate-forme de marché et de service (information, accès facilité aux facteurs de production...), pourrait effectivement diminuer les lacunes du monde industriel pour inciter l'amélioration des techniques des producteurs ayant accès au crédit et espérer, par la suite, faire tendre les échanges vers des conventions marchandes. Du point de vue de l'efficacité du marché, le problème est tout autre. Les producteurs recherchent un accès durable aux ressources. Ils mettent alors au point des arrangements locaux complexes s'appuyant en partie sur la confiance et sur des règles de réciprocité commune encore mal identifiées, mais qui s'apparenteraient au système traditionnel de patronage, présent dans l'organisation sociale cambodgienne. Un marché ouvert censé dépersonnaliser les agents des transactions pour obtenir une concurrence parfaite et une meilleure efficacité du prix va totalement dans le sens inverse des choix de coordination actuels. Le faible pouvoir de négociation des producteurs lors de contrat avec les riziers, observé par le ministère de l'Agriculture, ne semble être qu'un choix délibéré des producteurs dans un contexte d'insécurité. C'est en fait le manque de sécurité juridique par des contrats explicites, de sécurité foncière pour obtenir des crédits, ou de sécurité alimentaire, qui amène les producteurs à rester sous la coupe d'un rizier influent. Le secteur privé remplit donc un rôle de protection laissé par les vides institutionnels depuis le désengagement de l'Etat. Du côté des riziers, cette situation est un avantage car ils profitent de l'asymétrie informationnelle avec leurs clients. Ils recherchent alors une confidentialité dans leurs contacts avec leurs fournisseurs. Si les agriculteurs n'ont pas d'intérêt à négocier sur un marché ouvert du fait de la perte de contrepartie, les riziers en ont encore moins ».

Une politique qui chercherait à développer l'irrigation, à encadrer les migrations et à réguler la concentration

foncière pourrait limiter cet exode et générerait un solde de paddy exportable de plus de 2 millions de tonnes, dans les hypothèses les plus favorables.

Les résultats comparés de ces scénarios montrent bien qu'une politique agricole volontariste n'est pas un but en soi, mais bien un moyen quasi indispensable pour gérer de manière soutenable la transition écologique, sociale et économique à laquelle va être confronté le Cambodge d'ici à 2020.

En définitive, deux conclusions émergent :

1/ tout indique que la plupart des systèmes agraires cambodgiens sont en crise¹⁰ et ne parviennent plus à absorber le croît de population et les chocs économiques sans augmenter massivement la pauvreté rurale.

Car durant les dernières décennies la densité de population atteint de place en place des seuils jamais connus auparavant dans toute l'histoire agraire du Cambodge. Ces seuils ne permettent plus aux anciens systèmes agraires d'assurer leur renouvellement et leur extension. L'extension de l'écosystème cultivé par la défriche de nouveaux espaces naturels atteint également ses limites, surtout pour la reproduction de systèmes agraires fondés sur la riziculture inondée de bas-fonds ou de terrasses ;

2/ dans les conditions décrites ci-dessus, toute augmentation de la productivité agricole des exploitants

turnés vers l'autosubsistance aurait un effet considérable sur la réduction de la pauvreté (particulièrement la satisfaction des besoins caloriques), et faciliterait la transition des exploitations vers des activités plus diversifiées et tournées vers les marchés. Soutenir la riziculture est de nouveau un moyen et non une fin pour amener les agriculteurs cambodgiens à se tourner ultérieurement vers d'autres spéculations et s'intégrer peu à peu à de nouveaux marchés.

Il est salubre de constater que les autorités cambodgiennes sont bien conscientes de ces enjeux puisque le dernier document de politique du nouveau gouvernement paru à la mi-2004, intitulé « Stratégie rectangulaire pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'efficacité » (Royal Government of Cambodia, 2004), insiste sur le rôle central du développement rural, avec notamment une priorité de croissance consacrée au renforcement du secteur agricole, et une priorité dédiée à la réhabilitation et la construction d'infrastructures physiques, notamment pour l'irrigation et la gestion des ressources en eaux.

Cependant, si la société rurale cambodgienne peine à dépasser un certain nombre de contraintes auxquelles elle n'avait jamais été confrontée jusqu'à maintenant, n'est-ce pas tout simplement parce qu'il s'agit d'une société traditionnelle et immuable ?

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

2.1. Le Cambodge des origines : une immense forêt, espace de colonisation secondaire par une agriculture importée

A l'époque de l'apparition de l'agriculture au Cambodge, on estime que l'ensemble de la population humaine du globe se situe entre 5 et 10 millions d'habitants (Mazoyer et Roudart, 1997). La population du futur Cambodge ne devait donc compter que quelques milliers d'âmes. Le pays étant recouvert en quasi-totalité par une forêt tropicale (Delvert, 1983), les espaces vierges disponibles au regard des populations des premiers agriculteurs sont immenses, de sorte qu'il n'y a pas de pression sur les ressources naturelles.

La pratique de l'agriculture a été importée au Cambodge. Elle l'a probablement été à partir du foyer d'invention de l'agriculture qui a pris place en Chine, il y a 8 500 ans, dans le Shanxi et le Henan, une région riche parcourue par le fleuve jaune, à environ 500 km au sud-ouest de Pékin.

Le riz n'a pas été immédiatement domestiqué dans cette région. C'est dans un second temps que des agriculteurs issus de ce foyer sont arrivés dans la vallée du Yang Tsé Kiang (au sud-est de la Chine) où ils ont commencé à cultiver pour la toute première fois le riz, de type japonica, à grain court. Ensuite seulement, la révolution agricole et la pratique de la riziculture se sont propagées dans tout le sud-est asiatique.

Jusque vers 3 000 ans avant JC, le Cambodge accueille probablement une population très clairsemée de communautés de chasseurs – cueilleurs. En effet, les recherches actuelles permettent d'estimer que l'agriculture est apparue il y a seulement 5 000 ans au Cambodge (la première trace avérée date cependant de seulement 3 280 ans) (Delvert, 1983).

Les premiers agriculteurs du Cambodge se sont probablement répartis en deux *systèmes agraires* principaux. Certains s'installent dans les forêts exondées où ils pratiquent

une riziculture itinérante sur des parcelles défrichées par abattis-brulis. Lorsque ces parcelles ne sont plus assez fertiles, ces agriculteurs défrichent une nouvelle parcelle de forêt. Ce système d'agriculture a pu se maintenir très longtemps, tant que la densité de population ne dépassait pas le seuil amenant à des retours trop rapides sur les anciennes parcelles de forêt cultivées. Les « Khmers Loeu », qui désignent les communautés tribales subsistant encore aujourd'hui dans les montagnes (Pear des Cardamomes) ou les plateaux de l'Est (*Phnong* et *Kha*¹¹) sont des représentants de ces sociétés ancestrales. Le simple fait de pouvoir encore rencontrer ces communautés en l'an 2000 continuant à pratiquer les mêmes systèmes d'exploitation par défriche brûlis de la forêt, en dit long sur leur isolement et la faiblesse de la dynamique démographique dans ces régions. En effet, la littérature (Guérin *et al.*, 2003) et les données démographiques restent muettes sur d'hypothétiques migrations ou installations pionnières, bien que les prélèvements à fin d'esclavage aient probablement pesé au cours des siècles sur ces populations. Bien au contraire, depuis plus d'un siècle, ces communautés sont plutôt préoccupées par la colonisation et l'immigration de peuples des vallées vers leurs terroirs montagneux.

Les autres agriculteurs, dont une grande partie des ressources devait aussi venir de la pêche, ont probablement cultivé du riz flottant sur les berges et zones de décrue le long du Mékong et du Tonlé Sap, sans avoir besoin de s'enfoncer profondément dans la forêt. Ils ont utilisé la manne nourricière annuelle de limons apportés par la crue du Mékong, qui venait reconstituer, année après année, la fertilité des quelques champs qui leur servaient de complément nourricier.

2.2. Pendant des siècles, un Cambodge pré-angkorien reposant sur une exploitation extensive du milieu sous l'effet d'une faible densité de population

Au premier siècle de notre ère, le royaume du Funan semble fonder son développement sur le commerce maritime et l'on situe son épice centre économique dans le delta du Mékong.

Dès cette époque, les sources historiques chinoises mentionnent deux ressorts durables de la mobilisation de la force de travail dans ce vaste Cambodge vide : elles indiquent que l'esclavage est pratiqué au Funan et que des conflits et razzias sur des villages de « royaumes combattants » voisins sont fréquents.

A cette époque, sur l'actuel territoire du Cambodge, la pression démographique sur le milieu reste très faible et l'exploitation agricole continue de reposer sur les systèmes rudimentaires de culture sur défriche-brûlis ou de semis de riz flottant.

Les voyageurs chinois, s'ils notent la diversité des produits agricoles, n'en indiquent pas moins qu'au Funan, « La chasse et surtout la pêche y sont toujours des activités dominantes » (Pillot, à paraître). Ceci confirme que la destruction des écosystèmes naturels reste limitée et que la société repose encore grandement sur une exploitation minière des ressources abondantes des forêts et des fleuves.

Néanmoins, les échanges avec les commerçants chinois et indiens sont déjà importants ; des innovations sont très probablement introduites dès cette époque : les variétés

de riz de type indica, originaires du Bengale, à grains longs, le repiquage et aussi les premières opérations de creusement de canaux de drainage dans les arrières berges d'épandage de la crue du Mékong. Cependant, la pression sur l'espace est si faible que pendant de longues décennies encore, les paysans ne seront pas contraints à intensifier leurs systèmes d'exploitation et donc à adopter à grande échelle ces innovations.

L'histoire nous rappelle donc que la société rurale traditionnelle cambodgienne a d'une part intégré l'importation de la pratique de l'agriculture en substitution aux pratiques de subsistance (chasse, pêche, cueillette), mais qu'elle a également accepté des innovations techniques agricoles telles que de nouvelles variétés de riz ou de nouvelles façons de pratiquer la riziculture. La société rurale traditionnelle cambodgienne a donc bien déjà adopté des innovations au cours de son histoire si bien qu'il serait surprenant qu'elle n'en soit plus capable. Mais revenons à l'histoire agraire où nous l'avons laissée. La disparition du Funan au VI^{ème} siècle et l'émergence du Chenla, dont le pouvoir semble visiblement plus centré à l'intérieur du territoire de l'actuel Cambodge, n'apportent pas de changement sensible dans la civilisation agraire. Vers le IX^{ème} siècle, le Chenla cède à son tour la place au Royaume d'Angkor.

2.3. Même au temps de l'empire d'Angkor, il n'était pas nécessaire de recourir à des systèmes d'irrigation de grande envergure

Sur la base de trois systèmes de riziculture rudimentaire de cette époque (décrits ci-dessous), il est possible de démontrer que la plaine d'Angkor à son apogée entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle pouvait accueillir près d'un million d'habitants et supporter des pressions démographiques de l'ordre de 200 à 300 habitants/km², alors que le reste du pays restait largement vide.

Mais comment un pays aussi vide au IX^{ème} siècle a-t-il pu soudainement enregistrer une telle croissance de population en si peu de temps ?

Comme les royaumes du Funan et du Chenla, la civilisation angkorienne recourt à une main-d'oeuvre servile et semble pratiquer l'esclavage. Les nombreuses guerres d'expansion qui sont menées par le Royaume d'Angkor, et qui sont retracées sur les bas-reliefs du temple du Bayon d'Angkor Thom notamment, sont sources de razzias d'esclaves ramenés à Angkor. B. Dagens mentionne que : « Les esclaves proprement dits s'obtiennent par achat, héritage ou don ou encore par prise de guerre.[...] une inscription du XII^{ème} siècle commémore le don à un temple

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

fait au VII^{ème} par un chef de guerre de 200 d'entre eux, des Chams ». Il précise enfin au sujet de ces esclaves qu'ils alimentent « une importante main-d'oeuvre agricole généralement constituée en équipes dont chacune est attachée à une rizière et vendue ou offerte en même temps que cette dernière » (Dagens, 2003).

L'expansion de la civilisation angkorienne aura clairement bénéficié des conditions exceptionnelles offertes par sa localisation à proximité du grand lac Tonle Sap qui lui offre tout à la fois la possibilité d'exploiter trois sous-écosystèmes cultivés contigus :

- les vastes terres des plaines exondées s'étendant au nord-ouest (vers la Thaïlande) et au sud-est (vers la province de Kompong Thom) de la ville,
- la zone d'inondation annuelle du lac qui était immergée une fois par an par la crue fertilisante du Tonle Sap,
- la bordure du lac de faible profondeur pouvant recevoir la culture de riz flottant.

La synthèse des débats récents que l'on trouve dans l'ouvrage de D. Pillot à paraître, remet en cause l'idée largement répandue jusqu'alors que la puissance d'Angkor a été basée sur le développement de vastes systèmes hydro-agricoles et une intensification très poussée. Ces thèses¹² évoquent la pratique de trois à quatre cycles de riz sur la même parcelle, alors qu'aujourd'hui encore au Cambodge, la majorité des parcelles sont conduites avec un seul cycle de riz et que la succession de deux cycles n'est rencontrée que dans les quelques périmètres irrigués fonctionnels. Il est maintenant très probable que la civilisation agraire angkorienne reposait sur trois types de riziculture rudimentaire¹³, que maîtrisaient les Khmers dès le VII^{ème} siècle, à savoir :

- la culture du riz inondé en terrasses en saison des pluies prenait place sur les terres exondées peu fertiles de la plaine d'Angkor. Ces systèmes qui permettaient tout juste à une famille de se nourrir sur un hectare étaient certainement complémentaires des systèmes ci-dessous. Les espaces disponibles (D. Pillot les estime à 100 000 ha à l'époque) peuvent donc nourrir une population d'environ 500 000 personnes ;
- la culture du riz flottant était pratiquée sur la bordure du Lac Tonle Sap, système hydrologique unique, caractérisé par une crue annuelle fertilisante et de vaste ampleur (plus importante en surface à l'époque d'Ankgor qu'aujourd'hui).

Avec les vastes espaces disponibles au Nord du Tonle Sap (estimés à 150 000 ha à l'époque), la culture du riz flottant présente la meilleure productivité du travail pour nourrir une famille. En effet, ce type de culture ne demande au paysan que d'assurer le semis et la récolte... ;

- la culture du riz de décrue consistait à repiquer du riz au fur et à mesure du retrait des eaux sur environ 20 000 ha de la frange haute d'expansion de la crue fertilisante du Tonle Sap. Il s'agit du riz de « saison sèche » mentionné dans l'épigraphie angkorienne. Ce système est beaucoup plus exigeant en travail, mais il est totalement complémentaire en terme de calendrier de travail avec la riziculture de terrasse évoquée précédemment et surtout il est le plus productif par unité de surface à cette époque. Pour terminer le cycle de culture, les paysans angkoriens développent même l'usage de norias individuelles ou collectives pour alimenter leurs rizières à partir du lac.

Au final, la puissance d'Angkor semble plutôt avoir reposé sur sa capacité à razzier la main-d'oeuvre de ses voisins, à convaincre sa population de payer un tribut au pouvoir (par une puissante mise en avant du brahmanisme au moyen d'un clergé nombreux, de ses temples monumentaux et de la déification du Roi) ainsi que sur la conjonction d'évènements extérieurs (notamment le développement du piratage malais et chinois en mer de Chine et dans le détroit de Malacca dès le VIII^{ème} siècle, qui favorisera le détournement du commerce entre l'Inde et la Chine par les voies terrestre du Royaume).

Or, les mêmes ressorts qui ont nourri la croissance du Royaume d'Angkor vont amener son effondrement. En effet, à partir du XIII^{ème} siècle, le piratage en mer de Chine est en reflux (relançant le commerce maritime et réduisant l'intérêt des voies terrestres), le brahmanisme est en concurrence depuis plusieurs siècles avec le bouddhisme qui finit par s'imposer (créant probablement d'importants troubles dans la redéfinition des hiérarchies sociales), alors que les conquêtes khmères sont de plus en plus lointaines et les marges difficiles à contrôler.

Dès 1220, les Khmers quittent le Champa¹⁴ qui regagne son indépendance, alors que les Siamois s'émancipent et commencent à se lancer à l'assaut du pays khmer. Angkor est conquise deux fois par les Siamois en 1369 et 1431 occasionnant des razzias cette fois-ci en sens inverse : le royaume est vidé de sa main-d'oeuvre progressivement.

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

Angkor perd son statut de capitale en 1432 et connaît alors une décadence progressive.

En définitive, cette thèse tend à montrer que même à l'époque d'Angkor, le *système social productif* avait certes été modifié par l'introduction de classes sociales d'esclaves, mais qu'il n'avait pas été nécessaire d'introduire de profondes innovations sociales pour la gestion collective de grandes infrastructures. L'empire angkorien pouvait très bien reposer sur une multitude de foyers paysans individualistes.

Après l'épisode angkorien, où la densité de population a crû et infligé une certaine pression sur le milieu, le

Cambodge est donc vidé de sa substance et redevient un vaste espace naturel peu peuplé d'une population paysanne très autonome et individualiste vivant d'une exploitation extensive du milieu. Il est donc confirmé que les systèmes agraires cambodgiens ont connu des phases d'extension et de régression. Toutefois, ces phases ont été absorbées sans problèmes par l'*écosystème cultivé* qui n'a pas été défriché au point de ne plus pouvoir se reconstituer. Au contraire, à l'issue de l'épisode angkorien, l'*écosystème cultivé* semble se réduire et laisser place à de vastes écosystèmes naturels.

2.4. De la colonisation française à l'Indépendance : le début de l'expansion démographique

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, Mouhot décrit un pays qui est une vaste forêt peuplée d'une paysannerie clairsemée et pressurée. « Aujourd'hui, écrit Mouhot en 1861, cette population est excessivement réduite par les guerres incessantes que le pays a dû soutenir contre ses voisins et je ne pense pas qu'elle dépasse un million d'âmes... ». Il est vrai qu'à l'époque le pays est amputé de près du tiers de son territoire, les provinces de l'ouest de l'actuel Cambodge (de Pursat à Siem Reap) étant sous domination du royaume de Siam.

A l'aube du XX^{ème} siècle, la densité de population du Cambodge est donc toujours faible. La population semble composée d'une aristocratie régnant sur une paysannerie pauvre et des troupes d'esclaves. Ainsi à Oudong, capitale du royaume à l'époque, Mouhot rencontre des mandarins allant à cheval « tandis qu'un troupeau d'esclaves, couvert de sueur et de poussière, s'efforçait de suivre comme une meute d'animaux ». Louis De Carné confirme le point de vue de Mouhot estimant à son tour en 1866 que la population du Cambodge (dépossédé des actuelles provinces de Siem Reap, Oddar Meanchey, Banteay Meanchey, Battambang et Pursat par le royaume de Siam) s'élève à environ 1 million d'habitants.

Mouhot explique en 1859 le dénuement de la population : « On s'étonne de voir une production insignifiante, une industrie nulle dans ces contrées si fertiles et si riches, mais on ignore généralement que les rois et les mandarins

s'enrichissent par la spoliation et la concussion, par tous les abus qui ruinent le travail et arrêtent le progrès. [...] Non seulement on retient la plus grande et la meilleure partie de la population en esclavage, mais toutes espèces d'extorsions, de concussions sont employées par les hauts mandarins, les gouverneurs et les ministres ».

L'un des crédits reconnus au protectorat français du Cambodge, à partir de 1863, est d'avoir rompu avec plusieurs siècles d'instabilité et d'avoir instauré la paix. Delvert (1983) met au bénéfice de cette paix un quadruplement de la population paysanne du Cambodge entre 1863 et 1957. A cette date, la population du Cambodge passe en effet à 4,6 millions d'habitants. La natalité est certes très forte (40 à 45 %) et l'accroissement très sensible mais au final, le pays n'en reste pas moins toujours vide.

A l'arrivée des Français, le pays semble couvert de forêts et peu mis en culture. Démonstratif de la faible occupation humaine et de la nature vierge des forêts, Mouhot indique : « Ces forêts sont infestées d'éléphants, de buffles, de rhinocéros, de tigres et de sangliers ; la terre autour des mares est couverte de leurs traces ; on ne peut s'avancer de quelques pas dans la profondeur des bois sans les entendre... ».

A cette époque l'espace est tellement forestier que l'éléphant est le moyen de transport le plus rapide et privilégié par les riches : « ...il n'y a que le roi, les

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

mandarins et les riches particuliers qui puissent posséder et nourrir de ces animaux... » (Mouhot, 1999). Les autres se déplacent deux fois plus lentement en chariots à boeufs ou à buffles, sur le modèle de ceux que l'on rencontre encore aujourd'hui dans les campagnes cambodgiennes.

Lorsque Mouhot quitte Kampot pour se diriger vers la capitale Oudong, il décrit un voyage à travers une étendue de forêt continue et dense : « Après avoir traversé une plaine marécageuse où nous abatîmes quelques oiseaux aquatiques communs, nous entrâmes dans une belle forêt, qui, sans la moindre éclaircie, se prolonge jusqu'aux portes d'Udong. » La population semble très clairsemée car « ...je ne rencontrais sur tout le parcours de mon voyage de Kampot à Udong qu'un terrain sablonneux [...] On ne voit qu'un seul petit village sur ce parcours, et là seulement quelques traces de culture ; partout ailleurs je n'aperçus aucun sentier ni aucune trace pouvant faire supposer que l'intérieur de la forêt fut habité. Autour de la capitale seulement les champs de riz commencèrent à se montrer, ainsi que des petites maisonnettes entourées de jardins fruitiers... ».

Quelques années plus tard, en 1866, une nouvelle mission française d'exploration du Mékong est mandatée (De Carne, 2003). Elle doit remonter le Mékong jusqu'à sa source et déterminer ses possibilités de navigation. Elle est composée d'un diplomate, Louis De Carné et de cinq officiers de marine. L'un d'eux raconte « Notre voyage se passa pour ainsi dire dans une seule et interminable forêt ; nous y sommes entrés dans le Cambodge et nous n'en sommes sortis qu'en mettant le pied sur la terre de Chine. »

L'extension de l'écosystème cultivé, par la défriche de proche en proche de nouvelles rizières de bas-fonds, permet d'absorber sans problème l'extension géographique du système agraire qui accompagne le quadruplement de la population paysanne du Cambodge entre 1863 et 1957. En effet, entre 1863 et 1945, Delvert parle carrément de « reconquête agricole » par accroissement des surfaces agricoles défrichées et colonisation des berges du Mékong qui avaient été délaissées jusqu'alors. L'espace est encore largement suffisant et aucune crise ne nécessite de modification sensible des modalités d'exploitation du milieu. Sans parler des nombreuses cultures industrielles introduites dans le cadre de l'économie coloniale (caoutchouc, coton, oléagineux, etc.), dès cette époque et

en certains endroits les paysans cambodgiens ont aménagé par eux-même et de manière concertée des infrastructures hydrauliques collectives. Ils ont mis en commun leur force de travail et parfois ils ont même dû coordonner leurs calendriers de production.

Comme par hasard, ce type d'évolution des systèmes de production, et des sociétés qui vont avec, prend place dans les zones où la pression démographique se fait plus forte :

- c'est le cas des aménagements de norias dans la région d'Angkor (province de Siem Reap¹⁵), qui visent à prélever l'eau des rivières qui vont se jeter dans le Tonle Sap pour alimenter des canaux d'irrigation alimentant des cultures à forte valeur ajoutée (vergers notamment) (Delvert, 1994) ;

- c'est le cas des aménagements de « barrages réservoirs » collectifs alimentant des réseaux de petits canaux d'irrigation dans les provinces de Prey Veng¹⁶ et de Siem Reap : les « Tanub ». Dans la province de Siem Reap, ce type de réservoir est « composé de trois digues en terre, hautes de 1,50 m ou 2 m ; la plus grande digue est parallèle à la rive du Lac ; les deux autres lui sont perpendiculaires en direction de l'intérieur des terres. Les digues sont submergées lors de la crue ; à la décrue une partie de l'eau est retenue. Un réseau de rigoles, réaménagé chaque année, amène par pesanteur l'eau à la rizière » de saison sèche pouvant être récoltée entre février et avril. Avec cette infrastructure nouvelle, les paysans ont dû inventer l'organisation qui va avec : « Un comité de digue règle l'entretien des ouvrages et l'utilisation de l'eau » (Tichit, 1981) ;

- c'est enfin aussi le cas, au début du XX^{ème} siècle des aménagements des « preks » dans la province de Kandal¹⁷ au sud de Phnom Penh, c'est à dire de brèches dans les berges du Mékong et de canal d'amenée de la crue du fleuve vers la vallée d'arrière berge pour gagner des dépôts de limons et des espaces de culture de décrue (Delvert, 1994). Les premiers preks auraient été creusés de manière autonome par des paysans, en dépit de l'opposition des autorités cambodgiennes qui y voyaient une dégradation des conditions de circulation sur la piste de berge. Cependant, très vite l'administration française est intervenue pour soutenir ces initiatives. Delvert indique clairement qu'au moment de l'indépendance en 1953, « l'oeuvre a pris de l'extension [...] il ne se passe pas d'années sans que les paysans en creusent de

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

nouveaux ». Il rapporte de même que si certains creusements sont le fait d'initiatives individuelles, dans plusieurs districts « les preks sont le résultat d'une œuvre collective. L'initiative du creusement est paysanne et de même l'exécution : exemple tout à fait remarquable de solidarité. Une association paysanne se forme pour la construction d'un prek. Cette association élit un président (méprek) muni de forts pouvoirs, pouvant infliger des amendes » (Delvert, 1994).

Toutefois, avant l'avènement des Khmers rouges au pouvoir, les aménagements de grands périmètres irrigués modernes ont été peu nombreux et souvent inachevés. Les experts estiment ainsi que le pays manquait d'expérience technique pour assurer avec succès la transformation de systèmes traditionnels en aménagements de plus grande envergure, dotés d'ouvrages en béton et non plus en bois et autres matériaux traditionnels.

La plupart des systèmes hydrauliques traditionnels utilisent des digues de faible hauteur qui peuvent être recouvertes par les crues. Ces ouvrages sont donc souvent endommagés pendant la crue, mais leur taille les rend aisément réparables par les méthodes traditionnelles des communautés locales.

Cette stratégie d'aménagement traditionnel ne peut être utilisée pour des périmètres de plus grande envergure car les travaux de réparation après les crues sont au-delà des

capacités des paysans. Pour des réservoirs de plus grande taille, il faut alors des prises vannées qui peuvent être fermées et une crête de digue au-dessus de l'inondation maximum (pour éviter les dégâts générés par une submersion des digues). Beaucoup de grands réservoirs aménagés (4-6 m de haut) n'ont pu être gérés car ils ne disposaient pas de prises qui pouvaient être fermées. En outre, si des vannes étaient adjointes aux prises existantes, des risques d'instabilité étaient à craindre, car il n'est pas sûr que les digues étaient construites de manière adéquate pour supporter la pression d'un important réservoir d'eau.

À la veille de l'avènement des Khmers rouges donc, la paysannerie cambodgienne a déjà initié de places en places la réalisation d'infrastructures collectives qui nécessitent de refonder les relations sociales. Dans ces conditions, l'hypothèse que la société rurale traditionnelle cambodgienne est structurellement réfractaire à toute innovation qui emporte de passer à des modes de gestion plus ou moins collective des moyens de production est d'emblée mise en doute par les faits historiques.

Cependant, ces aménagements collectifs ne se développent pas encore dans l'ensemble du pays. Ils restent très rudimentaires et les techniques d'irrigation cambodgiennes demeurent balbutiantes au début du XX^{ème} siècle.

2.5. Les « phantasmes hydrauliques » des Khmers rouges : une irrigation étatique coercitive et souvent contre-productive

Alors qu'aujourd'hui la question de la productivité et de la place du secteur rizicole dans l'économie cambodgienne ne cesse de revenir avec force, et indépendamment des aspects idéologiques, politiques et sociologiques du régime des Khmers rouges, il est indispensable, pour réfléchir aux dynamiques de changement des sociétés rurales cambodgiennes, de prendre le temps de mieux connaître ce qu'ont vécu les populations urbaines et les paysans enrôlés dans ces travaux hydrauliques monumentaux.

En 1970, la densité de population moyenne est de seulement 40 habitants/km², avec 7 millions d'habitants. Cela étant comme le rappelle Tichit (1981) : « La répartition de la population [en 1969] était sensiblement identique il y

a 50 ou 100 ans » ; et ce chiffre de 40 habitants/km², comme toujours cache de grandes disparités puisque les deux tiers du pays sont quasiment vides. En 1969, la densité de population des provinces de Mondolkiri, Stung Treng, Ratanakiri ou Koh Kong sont respectivement de 1, 3, 1, 4, 6 et 3,5 habitants/km².

L'autre tiers, correspondant au pourtour du lac et la « plaine des quatre bras » en amont et aval de Phnom Penh, enregistre des densités de population de l'ordre de 100 habitants/km², ce qui n'est pas jugé considérable. Toutefois, en certains endroits des berges du Mékong et du Bassac, on enregistre des densités de 250 à 300 hab/km², parfois 600 hab/km².

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

A la veille de la décennie tragique des années 1970, le Cambodge parvient à produire 3 millions de tonnes de paddy, sur un peu plus de 2,4 millions d'hectare, mais le rendement moyen sur les dix dernières années stagne autour d'1 tonne par hectare, ce qui est déjà très en deçà des voisins. Or, malgré cette faible productivité, depuis plus de dix ans (entre 1956 et 1968), le Cambodge parvient quand même à exporter annuellement entre 200 000 et 400 000 tonnes de paddy selon la qualité du climat et la saison d'inondation.

Dans ce contexte, le régime khmer rouge, d'inspiration maoïste, va concevoir un projet économique centré sur la croissance de la productivité rizicole, afin de financer l'Etat par les exportations de riz. Il échafaude pour cela un retour massif des populations à l'agriculture et planifie l'évacuation des villes. La production rizicole sera au centre des préoccupations au point de tourner à l'obsession. Elle sera l'un des fondements d'une politique d'aménagement hydraulique à outrance qui deviendra l'instrument du génocide perpétré par les Khmers rouges. En effet, très vite l'objectif idéologique supplante l'objectif économique et les déportations de population urbaine serviront surtout à anéantir le « peuple nouveau » (issu des villes, par opposition au « peuple ancien » issu des campagnes) s'il ne parvient pas à survivre aux conditions inhumaines de travail qui lui sont imposées.

L'époque des Khmers rouges se traduit par une véritable frénésie d'aménagements hydrauliques sur les terroirs où se pratiquait la riziculture inondée traditionnelle. De sorte que dans de nombreux cas, les terres exondées (de « Chamcar ») ont souvent été délaissées à cette époque au profit des terroirs de riziculture irriguée.

En 1994, un inventaire est réalisé afin d'identifier les périmètres existants et de hiérarchiser les priorités de travaux de réhabilitation à mener avec le soutien de l'aide internationale (Halcrow *et al.*, 1994).

Il apparaît ainsi que sur 841 périmètres irrigués identifiés sur l'ensemble du territoire cambodgien, 69 % furent construits sous le régime khmer rouge (entre 1975 et 1979). Il est vrai cependant que cet inventaire est fondé sur les informations délivrées par les autorités provinciales, ce qui a contribué probablement à sous-estimer les petits périmètres irrigués aménagés de manière traditionnelle par les paysans, pour sur-représenter les grands périmètres

récemment aménagés et sources de traumatismes.

Or cette multiplication d'aménagements hydrauliques, modifiant massivement l'écosystème cultivé, n'apportera pas de gains notables, bien au contraire. En effet, dès 1994, seuls 21 % des périmètres recensés sont considérés comme fonctionnels.

Au cours de la tragédie khmère rouge, les aménagements de périmètres irrigués sont mal conçus, de sorte qu'ils seront le plus souvent non fonctionnels. En effet, les aménagements sont quasiment tous réalisés sur la base de très mauvaises études techniques, mais surtout ont des effets négatifs sur la gestion des plaines d'inondation.

- Des zones ont été endiguées pour les protéger contre les crues ce qui a eu pour effet de supprimer les processus réguliers de fertilisation en empêchant les apports de limons mais aussi de diminuer les populations de poissons traditionnellement pêchées en bloquant les cycles de reproduction qui nécessitent des migrations des juvéniles vers les rizières et les zones humides en amont.

- Les Khmers rouges ont eu pour politique d'aménager indistinctement les plaines en « damiers » de casiers hydro-agricoles uniformes indépendamment des contraintes de courbes de niveau, provoquant le drainage et l'assèchement accéléré des points hauts en même temps que l'inondation et la submersion excessive des cultures des points bas.

- Les ouvrages de diversion des crues pour irriguer des surfaces étendues ont souvent été placés trop en aval des cours d'eau avec des déversoirs de sécurité, visant à évacuer vers l'aval les surplus des crues, de capacité largement insuffisante, conduisant à l'inondation des terres situées en amont de ces ouvrages (cas de Pursat où un tel type d'ouvrage amenait à l'inondation des habitations) et n'assure pas la stabilité de l'ouvrage en cas de crue exceptionnelle.

A cette époque, n'importe quel membre de l'Angkar¹⁸, indépendamment de ses compétences, pouvait être parachuté responsable de la construction d'énormes aménagements hydrauliques. Ces personnes étaient forcées de réaliser des aménagements gigantesques qui dépassaient de loin leurs compétences techniques, à l'aide de matériaux qu'ils n'avaient pas l'habitude d'utiliser. Il n'y avait donc pas d'étude de faisabilité des aménagements, seul un schéma sommaire du tracé était établi, le plus

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

souvent sous forme d'un « damier » de casiers uniformes. Les constructions étaient engagées par tâtonnement sans aucun calcul hydrologique, hydraulique ou de génie civil : on reconstruisait ce qui cassait de manière différente en essayant de l'adapter. En effet, la main-d'œuvre ayant été réduite en esclavage, les Khmers rouges ne se souciaient pas d'efficacité.

Dans ces conditions les défauts suivants étaient communs :

- les infrastructures aménagées ont souvent été surdimensionnées par rapport aux ressources en eau véritablement disponibles, amenant à un gaspillage d'effort de la main-d'oeuvre ;

- les capacités et donc les gabarits des canaux et ouvrages, ne reposant sur aucune étude, n'étaient pas adaptés aux débits des écoulements qu'ils devaient absorber, provoquant le dysfonctionnement d'autres ouvrages se trouvant à proximité ;

- les ouvrages en béton ont souvent été construits sans aucune fondation adaptée ou protection contre l'érosion de sorte qu'ils ont été détruits par affouillement, déstabilisation par des renards, voire carrément emportés par des crues ;

- les digues ont été réalisées le plus souvent avec des types de matériaux inadaptés, sans compaction adéquate, sans mise en place de végétaux pour protéger les versants de l'érosion ou de couche de terre de roulement pour protéger les crêtes. La plupart de ces digues ont donc été très rapidement détruites par l'érosion et des affouillements ;

- les infrastructures n'ont pas été dotées de déversoirs de sécurité adéquats visant à évacuer les flots excessifs en cas de crues exceptionnelles. Ainsi, une grande partie des ouvrages khmers rouges ont été détruits au cours de la crue de 1991 qui n'était pas considérable puisqu'en terme

d'importance statistique elle ne correspondait qu'à une crue de fréquence de retour de seulement 15 ans.

Il est donc primordial de ne pas confondre l'irrigation promue par les Khmers rouges avec certains projets de développement de l'irrigation initiés à la base et engagés seulement depuis le milieu des années 1990. On ne peut confondre une irrigation étatique et coercitive, avec des projets où les usagers sont consultés dès la phase de préparation des travaux d'aménagement et où l'Etat concède à ces derniers une certaine autonomie de gestion. Il n'y a pas lieu de comparer une gestion de l'irrigation autocratique par des personnalités incompetentes et littéralement parachutées, avec une gestion par des représentants élus par les associations d'usager, malgré tous les biais politiques qui agissent à l'heure actuelle. On ne peut rapprocher la collectivisation totale de l'époque khmère rouge, ou du foncier et de certains outils de travaux de l'époque vietnamienne, avec la gestion associative de l'eau et de l'entretien des périmètres qui n'emporte aucune « collectivisation ». On ne peut confondre des aménagements réalisés sans aucune étude technique sérieuse et sans aucun contrôle technique des travaux avec les projets actuels qui font appel à des études de plus en plus poussées même si elles ne sont pas exemptes de toute critique (cf. encadré 1). On ne peut enfin comparer un périmètre irrigué khmer rouge, où, si par miracle l'irrigation permettait de produire plus de riz, celui-ci était immédiatement confisqué et exporté (de sorte qu'il ne bénéficiait pas aux paysans), avec des projets d'irrigation qui fournissent tous les moyens pour l'adoption d'innovations techniques qui permettent aux paysans de tirer directement bénéfice de l'amélioration du service d'irrigation qui leur est rendu.

2. L'histoire agraire du Cambodge enseigne que l'agriculture et la société rurale cambodgienne ne sont pas immuables mais qu'elles n'avaient jamais été confrontées aux contraintes actuelles

Encadré 1

Les réhabilitations d'urgence de la période post-conflit

Le recours massif aux études de consultants locaux ou internationaux n'est pas exempt de critiques et ne garantit pas la qualité des résultats. De fait, le contexte de sortie de conflit et d'urgence des dernières années n'a pas toujours permis de travailler avec la sérénité qui aurait été nécessaire.

Ainsi, les infrastructures qui ont été réhabilitées à partir des années 1980 n'ont pas globalement été de meilleure facture que sous le régime des Khmers rouges. Celles qui ont été construites dans le cadre du programme de réhabilitation d'urgence, à la suite des dommages générés par la crue de 1991, montraient déjà en 1994 des signes de défauts de conception et de construction, alors que certaines avaient déjà été détruites par la mousson de 1992.

Aux travaux de qualité médiocre réalisés dans l'urgence de la reconstruction du Cambodge, s'ajoute qu'au cours de l'épisode khmer rouge la majorité des archives tant hydrologiques que météorologiques du pays ont été détruites, rendant impossible la réalisation d'études de faisabilité détaillées des aménagements hydrauliques. A partir des années 1980, la plupart des aménagements ont été réalisés sur la bases d'estimations et d'hypothèses hydro-météorologiques à partir de séries de données incomplètes dans la durée et le plus souvent en cours de reconstitution. Dans certains cas, les experts n'avaient pas accès aux zones à réhabiliter en raison de l'insécurité liée à la persistance dans certaines zones de maquis khmères rouges jusqu'en 1998.

Il est à craindre qu'en raison de l'extrême pauvreté des populations cambodgiennes et l'ampleur de besoins, il soit toujours facile de trouver un site d'urgence, les réhabilitations d'urgences devenant la règle au lieu de l'exception, justifiant de limiter les études préalables et de minimiser les normes de qualité de construction.

Il semble qu'au cours de la décennie 1990-2000 la même logique ait jouée, le passage de l'urgence au processus de développement n'étant pas fermement enclenché, puisque à la suite des crues catastrophiques des années 2000 et 2001, la Banque asiatique de développement comme la Banque mondiale en étaient encore à financer deux projets "*Flood Emergency Rehabilitation Project*" et "*Emergency Flood Rehabilitation Project*".

Deux enseignements ressortent clairement de l'histoire agraire du Cambodge.

1/ L'agriculture cambodgienne n'est pas immuable, et la société traditionnelle cambodgienne a déjà intégré des innovations techniques au cours de son histoire.

2/ Bien qu'intégrateur d'innovation et d'aménagements collectifs localisés, le développement agraire du Cambodge a pu se réaliser jusqu'au début du XX^{ème} siècle sans que la société rurale traditionnelle nécessite, par elle-même, de fonder massivement de nouvelles relations sociales collectives pour réaliser des investissements agricoles à but communautaire.

Or, les campagnes cambodgiennes sont maintenant confrontées à de nouveaux défis jamais rencontrés au cours de toute leur histoire. La gestion du facteur de production « eau », en passant notamment d'une agriculture majoritairement inondée à une agriculture irriguée, devient un enjeu crucial pour ces sociétés rurales.

Dans ces conditions, l'irrigation participative qui est

actuellement promue implique tant des innovations techniques (gestion des niveaux d'eau, des infrastructures, nouveaux calendriers de cultures, nouvelles variétés, etc.) que des innovations sociales (gestion communautaire de la répartition de l'eau au sein du périmètre irrigué, application de règles collectives de gestion, paiement de redevances collectives et gestion des moyens financiers pour l'entretien des ouvrages d'irrigation, etc.). L'irrigation implique donc une modification majeure du système social productif à laquelle la société rurale cambodgienne n'avait jamais été confrontée.

Même si les agricultures cambodgiennes ont bien déjà intégré des innovations techniques et des aménagements collectifs localisés au cours de leur histoire, même si l'irrigation participative promue de nos jours n'a rien de commun avec les expériences traumatiques khmères rouges, n'est-ce donc pas plutôt la société rurale cambodgienne, réfractaire à toute innovation nécessitant de passer à des modes de gestion plus ou moins collective des moyens de production, qui sera cette fois le « facteur limitant » ?

3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?

Une revue de la littérature (Giovalucchi, 2003) a permis de mettre en évidence trois traits de la société cambodgienne et particulièrement de la société rurale : sa sujétion à un exercice autoritaire du pouvoir, son ancrage dans le passé et son atomisation en une multitude de foyers d'exploitation individualistes. La plupart des analyses sociologiques qui suivent sont extraites de cette revue de littérature.

La plupart de ces études socio-politiques développent des analyses, souvent historiques et peu basées sur des données statistiques, qui pèchent par manque de mise en perspective avec les dynamiques et modes d'exploitation du milieu rural, de sorte qu'elles en viennent souvent à rechercher des fondements culturels aux récentes crises

que rencontre la paysannerie cambodgienne. Néanmoins, le lecteur ne peut être que frappé par la récurrence de ces analyses culturalistes dans le cas du Cambodge si bien qu'on ne saurait les ignorer.

Et, de fait, ces caractères posent de nombreuses questions au développeur :

- la hiérarchisation et l'individualisme de la société rurale remettent-ils en cause toute action de développement sur un mode participatif ?
- Les caractères d'une société déterminent-ils les conditions de production ou y a-t-il interactions entre changement social et contraintes des conditions de production ?

3.1. Une société rurale complexe à l'encontre des schémas idéalistes des bailleurs de fonds : antidémocratique, passéiste et individualiste ?

3.1.1. Une société cambodgienne hiérarchisée dont les rapports sont fondés sur l'autoritarisme

Les travaux de D. Chandler (1996b) tendent à mettre en évidence que les modes d'exercice du pouvoir au Cambodge reposent sur une hiérarchisation intangible de la société. Il indique notamment que la conception traditionnelle cambodgienne du gouvernement était l'exploitation plutôt que le service, le patronage plutôt que la coopération. Il fait cette remarque qui peut paraître terrifiante au sujet du terme « gouverner » qui, en cambodgien, relève du verbe « manger ». Pourtant il note également que cette affiliation sémantique est valable pour de nombreux autres pays de l'Asie du Sud-Est qui ne stagnent pas pour autant dans le sous-développement. Il mentionne également qu'au Cambodge, un dirigeant traditionnel, pas forcément royal, était davantage jugé par

sa clientèle et ses esclaves que par ses valeurs intrinsèques.

Il rappelle que la relation de maître à esclave participait au fondement de la société khmère alors que le principe de liberté individuelle n'était pas du tout commun. Et Chandler de faire appel à nouveau à la linguistique pour signaler que le terme serviteur (*nak bomrao*) signifie « celui qui est commandé » plutôt que « celui qui rend service ». Il insiste ainsi sur la longue durée historique au cours de laquelle le Cambodge, dit-il, a été systématiquement gouverné par des personnages au pouvoir absolu, la période coloniale et les premières années d'indépendance pouvant être considérées comme des parenthèses. S'agissant de ces deux dernières périodes, le lecteur remarquera que si elles n'ont pas été considérées comme des périodes de grands progrès sociaux, elles correspondent justement à des périodes de relative expansion démographique et

économique. Mais revenons aux structures traditionnelles de la société. Chandler explique que la population voyant une minorité accaparer richesses et culture, il lui a été enseigné, et elle en est venue à croire, qu'une société ordinaire repose sur la coexistence de « ceux qui ont » (*nak mean*) et « ceux qui n'ont pas » (*nak kro*) dans un cadre de relations hiérarchiques où chacun doit rester à sa place.

Or, cette caractéristique n'a rien d'exceptionnel, car elle se rencontre dans de nombreuses autres sociétés d'Asie ; en Thaïlande par exemple elle a été définie et conceptualisée sous le terme de relation de « patron à client ». J. Ledgerwood et J. Vijghen (2002) reprennent la définition du patronage donnée par J. Scott. Celui-ci indique qu'au Cambodge, comme en Thaïlande et d'autres pays d'Asie du Sud-Est, les relations de pouvoir prennent la forme de réseaux de relations de « patron à client ». Pour J. Scott, une relation de patron à client consiste en un lien entre deux individus impliquant une relation amicale de façade où l'individu de statut socio-économique plus élevé (le patron) utilise ses ressources et ses réseaux d'influence pour offrir un bénéfice ou une protection, ou les deux, à une personne de statut inférieur (le client) qui, à son tour, offre réciproquement au patron son soutien et son assistance, y compris pour des besoins strictement privés de ce dernier. Pour D. Chandler, dans le cas du Cambodge, les raisons de l'acceptation populaire d'un tel ordre hiérarchique pourraient se trouver dans le bouddhisme, puisque chacun occupe une place en relation avec les mérites recueillis dans les vies antérieures. Il affirme ainsi que l'impuissance a encouragé un peu plus les relations d'exploitation qui ont finalement été considérées « normales » et « inévitables ». Or, le débat s'ouvre sur les implications d'une telle situation lorsque l'analyse porte sur la constance de cet ordre social, comme le mentionne le père F. Ponchaud (1998) : « En 1970, puis en 1975, ce sont les mêmes schémas du pouvoir qui fonctionnèrent, Lon Nol, puis l'Angkar anonyme reprenant sans contestation possible la fonction royale. Comme sous la royauté angkoriennne, sous le régime de l'Angkar, le peuple devrait être heureux ou disparaître, sans possibilité de s'exprimer... ». De même, Vickery affirme que de nombreux auteurs ont montré que la violence, les structures de pouvoir autoritaire et l'absence de société civile font partie intégrante du quotidien bien avant les années 1970 (in O'Leary et Nee, 2001).

Car il semble bien que ce mode d'exercice du pouvoir perdure encore aujourd'hui. En 1996, la coopération suédoise a commandité une étude de fond sur la société rurale cambodgienne qui devait lui servir à orienter ses interventions (Ovesen *et al.*, 1996). L'équipe d'experts chargée de ce travail réaffirme qu'en 1996 le principe qui guide toutes les relations sociales khmères est la notion de hiérarchie, qui s'exprime par exemple d'abord selon l'âge, de même que l'ordre social est considéré dépendre du respect par chacun de la place qui est la sienne.

Ils détaillent notamment l'établissement en 1979 d'une « chaîne de commandement » au lendemain du renversement du régime khmer rouge par le nouveau régime communiste d'obédience vietnamienne. Il s'agit du rétablissement du cadre de « déconcentration » (en fait de « transmission ») du pouvoir déjà en place au moment du protectorat français et donc avant le régime de Pol Pot.

S'agissant des groupes qui serviront à l'établissement des *Krom Samaki* (ou groupes de solidarité) ayant vocation à la mise en commun des moyens de production agricole, de nombreux auteurs ont bien relevé que si les textes prévoyaient l'élection d'un chef par les membres des groupes, la plupart ont été désignés par les chefs de villages ou de commune (Ledgerwood et Vijghen, 2002). J. Ovesen *et al.*, constatent ainsi que cette organisation reste tout à fait fonctionnelle en 1996, à l'exception des groupes disparus avec l'abandon de l'orientation communiste du gouvernement cambodgien après 1989.

Il est certain cependant que si les récentes élections communales ont apporté un changement considérable, elles ont vu majoritairement l'élection de membres de la majorité gouvernementale, PPC en particulier. Comme les communes restent majoritairement sans ressources et insérées dans un cadre de services déconcentrés désignés par le pouvoir, leur autonomie reste très relative¹⁹.

Est-ce que la majorité des élus locaux ont été portés aux responsabilités en s'appuyant sur leur réseau de patronage ? Les élections n'auraient-elles été que le révélateur de relations patron-client préexistantes ? Certains le pensent, mais aucune étude quantitative n'est là pour le prouver.

Dans de telles conditions d'organisation sociale, certains se demandent s'il n'y a pas un risque que la culture cambodgienne soit définitivement réfractaire aux

approches de développement participatives et aux réformes des cadres de relations sociales.

L'exercice autoritaire du pouvoir est une donnée historique de la société cambodgienne qui ne devrait pas hypothéquer le futur. La Thaïlande voisine a pu se développer avec le même fonds culturel bouddhique et une monarchie qui n'a pas toujours été démocrate. La police et les militaires thaïlandais constituent un « Etat dans l'Etat » et exercent un pouvoir considérable, possédant notamment des banques et même des chaînes de télévision propres.

En revanche, il est vrai que la Thaïlande n'a pas connu les 30 années de guerre civile du Cambodge et des investissements considérables ont été consentis pour le secteur rural. Le régime de la rivière Chao Praya n'est-il pas régulé en amont par deux barrages-réservoirs et la majorité du delta endigué contre les crues et les entrées d'eau salines ?

3.1.2. Une société cambodgienne tournée vers le passé...

Même non directement rattachées à des mouvements d'opinions ruraux, mais plutôt relevant des agitations politiques urbaines, on ne peut qu'être frappé par la récurrence des préoccupations politiques cambodgiennes qui trouvent leur ancrage dans le passé.

Ainsi, les émeutes de fin 2002 de Phnom Penh qui ont abouti à l'incendie de l'Ambassade de Thaïlande, résulteraient de déclarations d'une actrice thaï quant à l'appartenance historique d'Angkor au royaume thaïlandais, alors que, comme le remarque F. Giovalucchi (2003) : « les provinces de Battambang et de Siem Reap ont été restituées au Cambodge depuis 1908, sans contestation depuis la fin de la seconde guerre mondiale au cours de laquelle elles étaient passées brièvement sous domination thaï. »

F. Giovalucchi analyse de nombreux autres constats dans la même perspective. Par exemple, il est reconnu que c'est l'incroyable décision par les Khmers rouges de reconquérir le Delta du Mékong (Kampuchea Krom), intégré à la Cochinchine vietnamienne depuis 1866, qui conduisit le régime de Pol Pot à sa perte (Kiernan, 1998). F. Giovalucchi fait remarquer cependant qu'encore aujourd'hui certains mouvements politiques minoritaires

cambodgiens expriment des prétentions de reconquête du Kampuchea Krom.

Enfin les références à Jayavarman VII²⁰ ou à la refondation de la puissance d'Angkor dans les discours politiques de tel personnage éminent ou du Premier ministre Hun Sen ou du roi Norodom Sihanouk lui-même sont innombrables. Si bien que J. Ovesen (1996) parle même de « Angkorostalgie ». Or, les préoccupations cambodgiennes autour de l'irrigation et d'une meilleure maîtrise de l'eau participent de cette « Angkorostalgie ». Elles reposent sur le « mythe » voulant que le Royaume d'Angkor ait fondé sa puissance sur une parfaite maîtrise de l'eau à travers de vastes aménagements hydro-agricoles. Ce mythe tenace est maintenant largement dénoncé par différents travaux (cf. chapitre 2.3. basé notamment sur les analyses de D. Pillot)²¹. Cependant, c'est bien ce même mythe qui a nourri l'idéologie des Khmers rouges les poussant à déporter massivement les populations et à engager de vastes travaux hydro-agricoles sur l'ensemble du territoire. D. Pillot écrit à propos de la résurgence de ce mythe : « Ce que les Rois Dieux semblent avoir su brillamment mettre en place, pourquoi la société moderne, forte de toutes ses ressources technologiques, ne permettrait pas de le reproduire avec autant de succès ? Si les projets de développement de l'irrigation du Nord Ouest du Cambodge fleurissent avec autant de persévérance (malgré des échecs patents), n'est-ce pas parce que l'idée s'est subrepticement imposée que Angkor avait réussi son développement sur cette base ? Plus grave, la frénésie hydraulique des Khmers rouges, au milieu des années 1970 ne s'enracine-t-elle pas dans la conviction que la restauration de la puissance du peuple khmer passait par les même investissements dans le contrôle de l'eau que du temps de la splendeur d'Angkor ? En un sens, les promoteurs des projets d'irrigation autant que les Khmers rouges ont compris que, comme nous le verrons, les contraintes liées à la maîtrise de l'eau surdéterminaient bien la plupart des agricultures du Cambodge. Malheureusement les uns et les autres se trompent lourdement sur la nature des solutions hydrauliques apportées par le passé, et par conséquent sur celles à reproduire... ».

Il y aurait donc un risque que la recherche de « la maîtrise de l'eau » par l'irrigation ne soit que la poursuite d'un

mythe. Or, D. Pillot insiste lui-même par la suite pour ne pas faire d'amalgames rapides : pour lui, le développement de l'agriculture irriguée cambodgienne est particulièrement opportun dans des zones propices, mais à condition de ne pas reproduire les erreurs du passé, et notamment les modèles étatiques, autoritaires et centralisés.

3.1.3. ... et aux liens communautaires ténus

Bizarrement, alors que le sentiment national et les références au passé commun angkorien sont largement ancrés dans les esprits, de nombreux auteurs soulignent l'atomisation et la faiblesse des liens communautaires dans la société traditionnelle cambodgienne. S. Thion (1993) affirme que comparativement à la Chine, au Vietnam ou à l'Inde, la société rurale ancestrale est ainsi caractérisée par des liens villageois et familiaux très faibles. Elle remarque notamment que contrairement au Vietnam, le village cambodgien ne présente pas de cohésion propre et ne s'adresse pas par exemple de manière collective aux autorités officielles. De même elle note que la famille étendue n'existe pas au Cambodge, que les lignées des aïeux ne sont pas conservées précieusement pas plus qu'il n'y a de culte des ancêtres. Enfin, elle indique que les règles de discipline qui pourraient être établies au sein des familles étendues ou au niveau villageois étaient très faibles. Selon elle, après avoir rempli ses obligations vis-à-vis de l'Etat en termes de paiement de taxes ou de réalisation de corvées, l'individu n'était soumis qu'à très peu de contraintes. Elle remarque ainsi cet autre paradoxe que dans cette société prévalait une grande anarchie libertaire alors qu'il n'existait pas formellement de liberté individuelle.

D. Chandler (1996a) quant à lui relève que les auteurs du XIX^{ème} siècle, et les colonisateurs français en particulier, feront le même constat.

Dans ce contexte, les efforts du colonisateur français pour organiser les communautés rurales entre 1901 et 1908 (c'est l'époque de la création notamment des *sroks* puis des *khum*²²) s'achèveront par un échec (Forest, 1980). D. Hemery constate que si ces institutions, créées *ex nihilo* par le pouvoir central, principalement pour percevoir l'impôt et mieux contrôler les populations (l'état civil étant établi en 1911), prévoyaient l'élection de leurs chefs, elles ne furent jamais vraiment capable d'établir des budgets ou

d'organiser une police (Hemery et Brocheux, 2001). Par ailleurs il indique que les chefs de communes : « rempliront des tâches administratives de plus en plus lourdes qui leur seront imposées mais le pouvoir caché des puissants n'a sans doute guère été vraiment entamé ». Le géographe J. Delvert (1994) confirme cela en 1959 et rappelle au passage qu'avant l'établissement du cadre colonial, la communauté : « était une principauté féodale dirigée par un haut mandarin ou donnée en apanage à un membre de la famille royale. Ailleurs, la communauté paysanne s'est définie elle-même, s'est imposée au pouvoir central. Au Cambodge la cellule de base n'existait pas, elle n'existe toujours pas. Là est peut-être le problème le plus grave de la vie politique du pays ».

Comment s'étonner de l'échec du processus colonial d'établissement des communes imposé administrativement et qui, de fait, ne générerait que des charges pour les communautés sans concrétiser vraiment de revenus ? En effet, l'impôt (qui n'était pas directement réinvesti dans les communes et géré par ses représentants) constitue le principal sujet de la commune. Or, comme le constate F. Giovalucchi, cet impôt est justement très élevé comparativement à ses voisins de l'époque : « en 1930 il s'élevait à 3,23 piastres par habitant au Cambodge contre 1,16 en Annam, 2,34 en Cochinchine, 1,51 au Tonkin, et 1,60 au Laos (Hemery *et al.*, 2001). La résistance à sa collecte a été à l'origine de deux événements majeurs du Protectorat : les manifestations de 1916 qui virent des dizaines de milliers de paysans déferler sur Phnom Penh pour rencontrer le Roi et lui demander la possibilité de racheter les prestations et la diminution de certaines taxes (Forest, 1980), et l'assassinat du Président Bardez en 1925 dans la province de Kompong Chnang, à l'occasion d'une tournée de recouvrement. (Chandler, 1996a, 1996b) ».

Dans ces conditions, le Père Ponchaud (1998) estime que l'absence de corps social intermédiaire entre la masse paysanne et le pouvoir central peut expliquer comment les Khmers rouges ont pu aussi facilement établir et diriger à l'échelle d'un pays leur régime génocidaire.

La situation actuelle ne semble pas avoir beaucoup changé après la grave crise et la période troublée que vient de vivre le Cambodge. Les liens communautaires semblent toujours aussi faibles, de même que cette absence de corps social intermédiaire entre les populations rurales et le pouvoir plus

ou moins lointain des provinces ou de l'Etat (Luco, 2002 ; Thion, 1999). Cependant si J. Ovesen (1996) note comparativement peut être plus de solidarités dans les communautés chams que khmères, J. Ledgerwood (2000) fait remarquer que les très importants déplacements de populations intervenus pendant le régime khmer rouge et après le retour de la paix (retour des réfugiés ou des personnes déplacées) ont contribué encore un peu plus à affaiblir les liens de certaines communautés récemment regroupées ou installées.

Aussi, plusieurs auteurs alertent-ils les agences de

développement. V. Frings (1994) attire l'attention sur le fait que, de nos jours, pour une large part de la population, toute action nécessitant une entraide collective est associée aux formes d'organisations communautaires (et coercitives) imposées par l'Etat. S. Crochet et S. Thion estiment ainsi que les bailleurs de fonds ignorent la plupart du temps ces réalités sociales (Crochet, 1997), alors que le mot « communauté » continue d'agir comme le sésame magique permettant d'obtenir des financements des agences de développement (Thion, 1999).

3.2. Quelles interprétations de cette « tradition rurale » ? Nécessaire retour sur l'histoire et mise en garde contre un raisonnement strictement culturaliste

3.2.1. Nécessairement distinguer collectivisme et organisation collective

Les paysans cambodgiens des pourtours du Tonle Sap et des berges du Mékong ont vécu pendant des siècles le même attachement à un équilibre fragile de leurs systèmes de culture du riz flottant, du riz de terrasse inondé ou du riz de décrue dépendant des caprices du climat (tropical très irrégulier) et des crues nourricières (dont les périodes de début et de fin, ainsi que les amplitudes intra et inter-annuelles, sont erratiques). En sus s'est abattu sur eux pendant plusieurs siècles un régime théocratique esclavagiste, prélevant des impôts proportionnels aux gains de production. Alors que les conditions du milieu étaient incertaines, qu'au gré des conflits internes ou internationaux avec les Chams, les Siamois ou les Vietnamiens la force de travail pouvait être razzinée et qu'une pression fiscale a systématiquement pressuré proportionnellement les gains de production, on peut comprendre et imaginer que la paysannerie cambodgienne ait développé une « tradition rurale » de résistance et de minimisation des risques aux dépens de l'innovation dans le cadre d'exploitations individualistes.

Dans ce contexte, nombre d'anthropologues et de sociologues se sont intéressés aux résultats des expériences communistes et collectivistes entre les années 1970 et 1990, sans pouvoir vraiment trancher entre ce qui relève du conservatisme traditionnel, du traumatisme ou de l'absence pure et simple de bénéfice du modèle.

L'expérience khmère rouge relève clairement du traumatisme et de l'échec. Il serait dangereux de conclure que tant les effets que les échecs patents de l'expérience de « l'ultra-collectivisation » entreprise par les Khmers rouges seraient un indicateur de l'incapacité des sociétés rurales cambodgiennes à s'organiser et à envisager des relations de solidarité. La collectivisation a été forcée, elle servait un objectif politique et génocidaire, et aboutissait à mettre à la tête des groupes collectifs des chefs dont la légitimité n'avait aucun lien avec leurs compétences techniques et sociales, d'où les échecs que l'on sait de leurs grands travaux hydrauliques (Ponchaud, 1998 ; Yathay, 1980).

A l'issue de l'invasion vietnamienne, les Khmers sont emportés dans une seconde expérience collectiviste. Il s'agit des « groupes de production solidaire » (*Krom samakki*). Or de nouveau cette expérience reste très particulière. Viviane Frings (1994) remarque que la création autoritaire de ces groupes par le nouveau régime était motivée par des raisons principalement politiques : ces « groupes de solidarité » n'étaient pas seulement destinés à organiser la population pour relancer la production agricole (à l'issue de l'épisode khmer rouge qui avait laissé l'agriculture exsangue), mais également à permettre leur endoctrinement pour suivre les objectifs du nouveau gouvernement et pour combattre ses ennemis repliés dans les maquis. V. Frings insiste ainsi sur le fait que ces groupes de solidarité étaient avant tout perçus comme un important instrument politique du gouvernement au niveau

des villages. En outre, elle précise que cette collectivisation n'a concerné que le foncier, car les moyens de production restaient du domaine de la propriété privée et familiale.

Face à tant de coercition pour aboutir à une réduction des productions agricoles et une insécurité alimentaire accrue, V. Frings s'interroge en constatant que les Cambodgiens n'ont rien « appris » de la propagande et des organisations socialistes qu'ils ont expérimentées pendant près de 14 ans : ils n'ont pas « appris » à exprimer une quelconque solidarité avec leurs concitoyens villageois en difficulté et n'ont pas été convaincus qu'il serait plus profitable pour eux de travailler collectivement. Elle constate ainsi que dès que la politique de collectivisation a été abandonnée en 1989 et même parfois plus tôt, lorsque cela a été possible, les paysans cambodgiens sont retournés à leurs pratiques traditionnelles individualistes.

A pareille école d'inefficacité et de coercition, il paraît tout à fait rationnel de revenir, faute de mieux, à des systèmes d'exploitation du milieu qui ont au moins l'avantage de donner des résultats prévisibles et maîtrisables par la famille.

Cette démarche d'analyse, déconnectée de la moindre analyse des conditions de production et d'exploitation, est extrêmement dommageable car elle laisse supposer une « tare » purement cambodgienne vis-à-vis de l'organisation collective.

De nouveau, l'expérience collectiviste des Krom Samaki n'a rien de commun avec la gestion collective d'infrastructures productives initiée à la base. Son caractère forcé, politique et limité au foncier ne permet pas de conclure à une quelconque incapacité à l'organisation collective des sociétés rurales cambodgiennes. Les premières organisations collectives à vocation agricole initiées par les paysans cambodgiens eux-mêmes avant l'avènement des Khmers rouges viennent corroborer cette hypothèse (cf. chapitre 2.4.).

3.2.2. Des systèmes perçus comme réfractaires au changement qui cachent pourtant des relations sociales fortes et informelles, aux logiques propres

L'appel aux théories économiques néo-institutionnelles et à la théorie des conventions en particulier apporte un complément salutaire à la seule analyse normative de la

théorie néoclassique et aux questionnements purement culturalistes des crises des campagnes cambodgiennes.

Récemment une étude a été réalisée dans la province de Battambang, alors que le gouvernement cherche le soutien de certains bailleurs de fonds pour améliorer l'efficacité du secteur rizicole au moyen de l'établissement d'un marché plus ouvert du riz. Sur la base théorique du modèle standard néoclassique, un tel marché du riz plus ouvert doit permettre l'amélioration des revenus des producteurs rizicoles de la région de Battambang principalement par la mise en place de conditions d'une concurrence plus « pure et parfaite » (au travers d'une meilleure information sur les prix, en améliorant la diffusion et la vente de variétés de riz améliorées plus propices à l'exportation, etc.). S. Lemeilleur (2004) examine les relations entre acteurs du secteur rizicole et questionne le modèle standard néoclassique utilisé pour fonder les recommandations de cette étude. Elle montre ainsi que dans la province de Battambang :

« Si on s'intéresse à l'adoption des semences améliorées ou aux semences à haute valeur ajoutée, il ne semble pas que le facteur limitant provienne de la distribution. D'après nos enquêtes, le choix de diversifier les semences selon les parcelles et de choisir des semences rustiques appartient à une stratégie anti-risques. L'environnement incertain (sanitaire, climatique...) est la cause de la non-spécialisation. Le modèle suivi est d'abord domestique pour s'assurer de répondre à la consommation familiale. C'est seulement quand les risques agronomiques sont en partie maîtrisés (grâce à l'irrigation, l'utilisation d'intrants...) que les conventions industrielles de productivité peuvent intervenir dans le modèle de fonctionnement paysan.

A ce stade, il n'est pas pour autant certain que les agriculteurs adopteront les semences provenant de vendeurs qu'ils ne connaissent pas. En effet les semences présentent un risque d'aléa moral, car sans processus pour évaluer la qualité, cette dernière ne se vérifie qu'après semis. Les conventions domestiques retenues ont donc pour objectif de limiter l'aléa sur la qualité du produit. ... L'amélioration de la productivité est donc aujourd'hui limitée par le manque d'infrastructures pour réduire les risques agronomiques tels que l'irrigation (canaux, réserve), mais également par le manque de certification sur la qualité et par l'accès risqué au crédit. »

3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?

Elle reconnaît explicitement que le système de patronage entre les paysans et les riziers, et donc de réduction de la concurrence pour la vente du riz, est explicitement un moyen de protection de la paysannerie cambodgienne. Elle montre que les relations entre les paysans et les riziers prennent la forme de contrats liés :

« Le rizier fidélise ses fournisseurs en leur offrant divers services avant récolte. Cependant tous les riziers appliquent cette méthode, une fois la dette acquittée, le producteur est libre dans ces choix pour vendre son riz (ceci a été rapporté tant par des producteurs que par des riziers). Il pourrait alors optimiser ses gains en comparant les prix.

Le fait que la relation entre deux contractants se poursuive après la conclusion du contrat révèle l'étendue de la dimension sociale et non contractuelle de cette relation.

En fait, le lien au rizier est plus profond que la simple existence de contrat lié, puisque même libéré des obligations convenues dans le contrat implicite, les producteurs continuent de négocier avec le même rizier. Tout d'abord il y a la création de la confiance entre les individus, or ceci se fait dans le temps par la répétition d'épreuves communes. La confiance évolue et devient de plus en plus crédible.

Cette confiance a un objectif bien précis, elle exprime la loyauté des individus. Or, la loyauté est un élément de base dans la relation qui lie le producteur au rizier. Après une documentation approfondie sur l'organisation sociale cambodgienne, il nous est apparu des similarités entre la relation rizier-producteur et la relation traditionnelle « patron-client ».

Ces contrats liés qui s'appuient sur la relation traditionnelle patron-client répondent clairement à un besoin. « L'apparition de ce système dans la sphère économique est certainement due à la raréfaction des ressources (peu de terre donc peu de sources de revenus, ...) due à la pression démographique grandissante mais également à la perte des bases institutionnelles de la société et donc au manque de « sécurité sociale ». Dans notre cas, le rizier présente d'une part des ressources financières mais également des ressources en capital social pour négocier la vente du riz vers l'extérieur (ressources peu développées dans les communautés rurales souvent autocentrées) ».

Pour autant, S. Lemeilleur n'envisage pas de stagnation fataliste :

« Dans notre cas d'étude, l'arrangement est perçu par le rizier comme une coordination d'ordre industriel, alors que le producteur le perçoit comme une coordination d'ordre domestique. Les arrangements locaux ne peuvent donc pas être justifiés de la même manière par les deux parties, et peuvent être remis en cause à tout moment. Ces accords ne perdureront que dans la mesure où la configuration particulière des forces et des intérêts qui les a fait naître se prolonge elle-même.[...] En s'engageant dans cette relation, le producteur ne perd pas totalement son pouvoir de négociation, souvent il marchandise pour vendre son riz (fait rapporté par les producteurs et les riziers). S'il n'est pas satisfait, il rompra son lien avec le patron (2 % des producteurs chez un des riziers enquêtés). Cependant, il accepte jusque dans une certaine mesure la perte d'optimisation de ses gains monétaires en ne faisant pas jouer la concurrence. La relation du client au patron est perçue comme une subordination mais pas une dépendance.

En fait, on peut penser que la perte des gains marchands est compensée par le sentiment de sécurité qu'apporte le rizier. Le rizier apporte aux producteurs : une sécurité sur un plan économique car le compromis de confiance évitera un comportement trop opportuniste de sa part, dans un contexte d'asymétrie informationnelle (un certain opportunisme de sa part sera cependant tout à fait toléré) ; une sécurité sur le plan financier car il devient possible de demander une avance ou une aide pour des besoins urgents en argent ; et une sécurité sur le plan industriel, car la confiance tempérera un comportement opportuniste dans l'échange de semences ou le stockage du riz. Cette perte réelle de gains marchands évalue également les coûts de transactions nécessaires pour reconstituer un arrangement local stable avec un autre rizier ».

Dans ces conditions, S. Lemeilleur ne nie pas les difficultés de l'organisation collective de la société rurale cambodgienne, mais elle les replace dans leur environnement socio-économique :

« Dans ce contexte, l'émergence d'organisations paysannes endogènes est difficile. Les multiples

organisations rencontrées sur le terrain sont donc souvent à l'état expérimental et encore souvent artificialisées par des organisations extérieures, elles ne sont pas autonomes et rencontrent des difficultés de pérennisation. La confiance et l'ouverture vers l'extérieur sont des processus lents à mettre en place. L'intérêt de l'organisation pour la commercialisation se développera lorsque les paysans auront réellement dépassé l'incertitude première de la sécurité alimentaire. Les conventions marchandes liées à un monde civique ne remplaceront les conventions domestiques que lorsque les lacunes du monde industriel et du monde civique seront comblées.

[...]Compte tenu des réalités décrites ci-dessus, l'augmentation de la productivité des exploitations semble un préalable à l'organisation économique pour la commercialisation. Ce sont donc dans les domaines de services agricoles tels que la formation technique,

l'information mais également l'accès aux facteurs de production que doivent aujourd'hui se développer les organisations paysannes.

[...] Ainsi, le réseau de patronage n'est plus représenté comme un frein à l'amélioration des conditions des paysans. A l'heure actuelle, il répond à une logique paysanne rationnelle et à des besoins de sécurité alimentaire et d'accès aux services que les autres institutions n'offrent pas ».

En conclusion, l'appel aux théories économiques néo-institutionnelles et notamment à la théorie des conventions modère le poids des relations individualistes et des réseaux de patronage, montrant qu'elles obéissent à une rationalité adaptée à l'environnement du Cambodge moderne sans être pour autant intangibles. Elles sont bien sujettes à des ajustements, voire à des remises en causes totales. Résistance, autonomie et minimisation des risques ne signifient donc pas incapacité au développement.

3.3. Conservatisme rural et changement : mais comment font les autres sociétés ?

Revenons aux trois caractéristiques critiques de la société rurale cambodgienne : sa sujétion à un exercice autoritaire du pouvoir, son ancrage dans le passé et son atomisation en une multitude de foyers d'exploitation individualistes. Est-ce donc spécifique au Cambodge ? Est-ce parce que les sociétés rurales des voisins du Cambodge étaient différentes qu'elles ont connu plus de succès ?

3.3.1. La question n'est pas de savoir si le paysan cambodgien est responsable ou sujet de l'évolution des contraintes : il est les deux dans un processus itératif permanent

S'agissant de l'historicité et de l'individualisme de la paysannerie cambodgienne, on peut considérer que ces caractères se conjuguent en un autre trait des sociétés paysannes : le conservatisme, cette tendance bien connue à faire référence aux recettes du passé et à ne reposer que sur ses propres forces.

Or, mises à part quelques initiatives régionales juste avant la période khmère rouge, l'histoire agraire montre que pendant des siècles les paysans cambodgiens ont pu exploiter leur milieu sans avoir recours à une mise en commun des moyens de production ou d'investissements

coordonnés d'aménagement du milieu. L'ancrage dans le passé et l'individualisme n'ont donc pas été un problème pendant des siècles. Par contre, la multitude de rapports sur la pauvreté rurale, les courbes démographiques et la dégradation des espaces naturels montre qu'aujourd'hui cette époque est révolue et que la crise est bien là.

Cela étant, quels sont les tenants de ces caractères « du paysan cambodgien » ?

Tout en tenant compte des dramatiques événements du Cambodge des « Khmers rouges » et du contexte actuel de dénuement, de réinstallation et de reconstruction des campagnes, il faut revenir sur les caractères propres aux sociétés paysannes reposant sur une exploitation majoritairement minière de la fertilité et disposant d'un corpus technologique peu développé.

Il n'est pas inutile de revenir aux processus de naissance de l'agriculture elle-même. On sait maintenant qu'il est erroné d'imaginer que l'agriculture s'impose d'elle-même lorsque son contenu technique est importé de proche en proche. Les premiers paysans ont en effet disposé pendant probablement plusieurs siècles des connaissances techniques suffisantes pour cultiver les plantes sans pouvoir mettre en oeuvre l'agriculture. Comme l'indique Marcel Mazoyer pour les tout premiers paysans du monde (au

Moyen-Orient) : « ce qui a été le plus difficile à inventer, ce n'est pas l'agriculture, c'est la société qui allait avec » (Pelt *et al.*, 1999).

Les premiers paysans n'ont rien eu à inventer lorsque la population est devenue si importante que les plantes sauvages ou le produit de la chasse ne suffisaient plus à alimenter leurs villages.

La vraie difficulté a très certainement été socio-politique : subitement ces villageois ont dû se mettre à stocker une partie de la récolte pour semer la saison suivante, tout en veillant à ce que personne ne vienne dilapider ces réserves. S'il a été possible au début de semer probablement autour des maisons pour surveiller le « champ », il a vite fallu installer les cultures dans le milieu naturel. Il a donc fallu imposer un droit de propriété sur la récolte sur des parcelles au beau milieu de la nature où d'habitude tout le monde était libre d'aller se servir...

Ce difficile équilibre explique en partie le conservatisme si particulier et décrié des sociétés paysannes. Michel Sébillote résume bien la situation en parlant du concept des *systèmes de culture* : « Lorsque les connaissances agronomiques étaient encore rudimentaires, les modes d'exploitation du milieu naturel par l'homme résultaient d'une expérience très empirique. Chaque fois qu'un groupe avait découvert un équilibre entre la fertilité du milieu naturel, les techniques culturelles connues et les circonstances économiques et sociales, il ne pouvait que l'ériger en absolu à respecter. En effet, dans l'ignorance des mécanismes qui régissent le comportement du sol, des plantes cultivées, etc., les modifications étaient hasardeuses. Toutes celles qui ont été introduites progressivement l'étaient du fait de l'augmentation de la population, de l'accroissement de ses besoins alimentaires ou guerriers » (Encyclopaedia Universalis).

De fait, dans ces conditions de non-maîtrise du milieu et des facteurs de production, tout en ayant un accès libre aux espaces et aux ressources naturelles, le conservatisme de la paysannerie cambodgienne n'a rien de vraiment extraordinaire. C'est même plutôt courant pour des sociétés rurales ayant peu de moyen de compréhension et ainsi de « maîtrise²³ » de leur environnement.

3.3.2. La Thaïlande : une société et des potentialités agricoles comparables à celles du

Cambodge mais un résultat autrement plus éloquent

D. Chandler indique qu'au XIX^{ème} siècle, les critiques portées envers la faiblesse des structures communautaires cambodgiennes s'appliquaient tout aussi bien à la société rurale thaïlandaise. Il indique ainsi qu'au XIX^{ème} siècle, les villages cambodgiens et thaïs ne présentaient pas de regroupements importants ou d'associations volontaires menant durablement des activités, en dehors de la famille ou des ordres monastiques (*sangha*). De même selon lui, si un village s'organisait pour se défendre ou pour une festivité quelconque, il ne le faisait que pour une courte période et en réponse à un besoin particulier.

Lorsque l'on constate le différentiel de développement des deux pays de nos jours (la Thaïlande fait partie du peloton de tête des exportateurs de riz mondiaux), il y a de quoi s'interroger sur le poids de cette faiblesse des liens communautaires sur la capacité future à évoluer et se tourner vers des structures de gestion collective.

Prenons quelques exemples de résultats sociaux et agricoles du pays, en commençant par l'organisation de la société rurale thaïlandaise moderne.

Depuis la province de Battambang, il suffit ainsi de traverser la frontière à l'ouest pour passer dans la province de Chanthaburi en Thaïlande. Dans cette seule province, on dénombre 72 coopératives et 93 groupes de paysans, rassemblant près de 76 000 membres qui détiennent globalement près de 115 millions USD de capital (Oudam et Couturier, 2004).

Même si les chiffres exacts sur le degré d'autonomie financière globale de toutes ces organisations paysannes sont difficilement accessibles (entre 10 et 50 % des institutions seraient totalement autonomes à dire d'acteur sans recoupement de ces informations), le fait est que l'Etat thaïlandais soutient ouvertement et massivement le développement de ces organisations. Il leur accorde, en effet, des subventions partielles d'investissement, des prêts bonifiés (4 % par an), des exemptions de TVA (mais elles sont assujetties à la taxe foncière) ainsi que de l'assistance technique (le seul bureau provincial des coopératives de Chanthaburi, sur les 76 répartis sur l'ensemble du territoire thaïlandais, dispose de 46 agents et d'un budget de fonctionnement annuel de 25 000 USD).

Encadré 2

**Une coopérative thaïlandaise de la province de Chanthaburi
Muang Khlung Agricultural Cooperative Ltd.**

La coopérative est créée en 1939 à partir de 24 groupements de base rassemblant 416 paysans. Elle sera scindée en deux grandes coopératives pour donner naissance, en 1974, à la coopérative actuelle qui rassemble alors 799 membres au sein de 18 groupes. Aujourd'hui, elle fédère 2 155 membres pour un capital d'environ 7,5 millions USD. Elle est dirigée par un comité de 15 élus et emploie 38 salariés.

La coopérative délivre les services suivants :

- la collecte des produits majoritairement fruitiers des membres et leur revente en gros. Dans ce domaine la coopérative a enregistré des pertes à cause des prix particulièrement bas des *durians* ces deux dernières années. Elle s'est donc réorientée vers la production de *ramboutans* et a trouvé de nouveaux débouchés en passant un contrat avec un nouveau distributeur. En outre elle a développé une nouvelle coopérative animée par 50 femmes pour la transformation du *durian* en chips, son *packaging* et sa vente ;
- la distribution de crédits aux membres, à des taux de 9 % par an pour le premier emprunt, décroissant à 8 % pour le second cycle de crédit, puis respectivement 7 % et 6 % pour les troisième et quatrième cycles ;
- l'approvisionnement en intrants : engrais, pesticides, herbicides et carburant. La coopérative achète en gros et revend au détail aux paysans.. Elle vend par exemple plus de 15 formulations différentes d'engrais. La coopérative ne manufacture pas les intrants mais dispose des espaces de stockage. Les membres de la coopérative bénéficient bien entendu de prix promotionnels ;
- la vente au détail de produits de première nécessité tel que le riz.

Cette coopérative serait financièrement autonome et ne bénéficierait d'aucun prêt bonifié du bureau des coopératives. Au contraire, ses bénéficiaires lui permettraient d'octroyer des crédits à d'autres coopératives qui rencontrent des difficultés, suivant en cela la politique gouvernementale d'entraide du système coopératif. Elle aurait ainsi octroyé des crédits à quatre coopératives au taux de 4 % par an (le taux des banques commerciales pour les coopératives se situant aux environs de 5,5 % par an).

En 2003, la coopérative a fait un bénéfice de plus de 240 000 USD, dont 7 % a été redistribué aux membres.

Source : Ponh Oudam et J.Couturier, juillet 2004.

Il est donc difficile de mettre en doute les capacités intrinsèques de changement de la paysannerie cambodgienne vers des organisations collectives de développement, si les communautés rurales thaïlandaises, partant avec les mêmes faiblesses, sont parvenues à quelques kilomètres de distance à de tels résultats.

Avec les mêmes « tares sociales », la Thaïlande devrait également éprouver de grandes difficultés, comme les Cambodgiens, à développer la productivité rizicole par l'irrigation.

Prenons donc le cas du delta de la rivière Chao Praya en Thaïlande. Il a été colonisé en partie par des populations fuyant la surexploitation et leur sur-endettement dans des zones plus densément peuplées. Dans ces zones, il n'y avait pas particulièrement de « solidarités » traditionnelles. Selon F. Molle et D. Thê Tuân, il s'agissait même d'une

zone de front pionnier où les troubles locaux, les problèmes de relations sociales, les conflits de propriétés se résolvait par la migration en réduisant d'autant la moindre nécessité d'obligation envers le reste de la communauté. Pourtant lorsque la région est passée d'un statut d'abondance foncière à un état de rareté et de pression foncière, les schémas de relations sociales ont commencé à changer. De même, il est établi que la double culture du riz existait dès le début du XX^{ème} siècle dans le Delta de la Chao Praya : pourtant elle n'a pas été massivement adoptée avant la crise agricole des années 1970 (Molle et Thê Tuân, 2001).

Par contre, il est vrai, la Thaïlande n'a pas connu les 30 années de guerre civile du Cambodge, elle reçut une aide massive des Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam et des investissements considérables ont été consentis pour

le secteur rural. Le régime de la rivière Chao Praya n'est-il pas régulé en amont par deux barrages-réservoirs et la majorité du delta endigué contre les crues et les entrées d'eau salines ?

En définitive, la paysannerie cambodgienne est donc bien marquée d'un profond conservatisme rural qui n'a rien d'exceptionnel pour une société devant toujours reposer sur ses propres forces et sans maîtrise des conditions d'exploitation de son milieu. Mais cela n'a rien d'exceptionnel. Il y a à peine plus de 100 ans, les sociétés rurales thaïlandaises étaient profondément grevées des mêmes « tares » que la société rurale cambodgienne actuelle (bouddhiste et fataliste, individualiste, soumise à un exercice autoritaire du pouvoir et à des appétits d'élites puissantes, notamment militaires, sans aucun cadre de bonne gouvernance et d'accès transparent au marché). Or aujourd'hui, ce pays est doté d'une agriculture puissante et d'une société rurale en plein développement. A nouveau, la simple comparaison entre la Thaïlande et le Cambodge rural, avec un décalage de 150 ans, vient remettre en cause l'idée que l'atomisation individualiste des exploitations et l'ancrage dans le passé des sociétés rurales seraient un frein réhibitoire à leur développement futur.

3.3.3. Le Vietnam, fonds culturel différent mais autoritarisme comparable : où le rôle des contraintes de production et l'ampleur des investissements collectifs dans le temps et l'espace réapparaissent dans les processus de développement

Le Vietnam voisin est également intéressant à cause de l'histoire contrastée de ses deux principaux deltas. Pierre Gourou a déjà exploré cette question, en se penchant sur l'incroyable degré de développement agricole du delta du Tonkin au Nord (Gourou, 1982).

Il étudie le delta du Fleuve Rouge entre 1926 et 1935. En 1931, la densité de population dans le delta du Fleuve Rouge s'élève en moyenne à 430 habitants/km², avec de fortes inégalités, le haut delta présentant environ 400 hab/km², les rives du fleuve et le bas delta s'élevant à 700 hab/km², dépassant parfois les 1 500 hab/km². On est donc très loin de la situation contemporaine du Cambodge. Et de fait, pour supporter de telles densités de populations,

le système agraire vietnamien de la vallée du Fleuve Rouge est très différent des systèmes agraires traditionnels cambodgiens basés sur la riziculture inondée. Dans cette large vallée du Vietnam, à l'issue d'un long processus de maturation qui commence avant le début de l'ère chrétienne, la société agraire est organisée autour de grandes infrastructures hydro-agricoles.

Les fortes concentrations du bas delta coïncident avec les conditions les plus propices à la riziculture : « les sols, annuellement fécondés par les limons fluviaux, étaient plus fertiles que les alluvions du haut delta, plus anciennes et jamais rajeunies par les débordements. En outre, les conditions hydrauliques du bas delta étaient plus propices, les rizières n'y redoutant ni submersion destructrice ni sécheresse : la marée montante (le golfe du Tonkin a une seule marée par jour) refoulait vers les rizières l'eau douce et limoneuse, la marée descendante abaissait l'eau jusqu'au niveau souhaité par le cultivateur, qui arrêtait l'écoulement en fermant de simples vannes. Le bas delta faisait avec sécurité deux bonnes moissons de paddy dans les douze mois.

Au contraire, dans le haut delta, le Fleuve Rouge, grossissant brutalement (30 000 m³/s), peut inonder une grande partie des rizières et détruire la récolte de riz du mois de juin (ou première récolte). En outre, ces grandes inondations de la saison des pluies (été) ont aussi pour effet de retarder la possibilité de repiquer de manière précoce (en juillet) le riz de la seconde récolte (qui intervient en novembre). De ce fait, les rizières ont été rigoureusement coupées de tout rapport direct avec le fleuve. Sortant d'une vallée où son cours était rapide, et pénétrant dans le delta qu'il avait construit, le fleuve ralentissait sa vitesse et construisait de hauts bourrelets latéraux ; comme ses défluent s'avaient fait de même, les crues dominaient dangereusement les dépressions qui subsistaient entre les bourrelets. Pour écarter les ravages dus à la submersion ou à la rupture des bourrelets, les hommes avaient construit des digues qui garantissaient la sécurité des habitants et des récoltes mais privaient les « casiers » de limons et de facilités d'irrigation et de drainage. » Sans aménagement des digues, il serait donc impossible de réaliser deux cultures de riz par an dans le haut delta du Fleuve Rouge. On voit donc bien ici que les conditions de production limitées ont été déterminantes

3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?

pour la « civilisation sino-vietnamienne » : sans aménagement, pas de développement des productions et pas de développement de la civilisation tout court.

Comme le dit P. Gourou, « La maîtrise du delta exigeait de contenir les débordements fluviaux, c'est-à-dire de construire un réseau de digues ». La main-d'oeuvre disposait seulement de paniers à palanches, de bûches et de houes et ce ne sont pas les techniques de travaux publics qui ont rendu possible la maîtrise du delta, mais les techniques de production agricole qui ont bien participé à contraindre la civilisation « sino-vietnamienne » à réaliser des travaux et à s'organiser de manière « extraordinaire ». Pour P. Gourou, l'objectif ne fut donc atteint que grâce à « l'efficacité des techniques d'encadrement qui surent mobiliser les paysans et soumettre leur effort au contrôle des magistrats ». Certes, mais ce génie social est bien le résultat de contraintes liées aux capacités de production (et de « reproduction » diraient certains) agricoles au sein du delta. Par ailleurs, l'ancestrale organisation sociale vietnamienne basée sur le mandarinat, même si elle recourait à certaines périodes à des recrutements par concours plus ou moins grevés par le népotisme et la corruption, procédait de systèmes de pouvoir autoritaires et pas franchement participatifs.

« La réussite fut remarquable ; au milieu du XIX^{ème} siècle, un réseau complet de digues enserrait les fleuves et délimitait des « casiers » protégés. En année de crues non exceptionnelles, le paysan pouvait sans crainte vaquer à ses travaux. » Toutefois, P. Gourou note bien qu'il n'y a pas de génie miraculeux dans cet effort de « survie » de la civilisation vietnamienne. Il note lui-même les imperfections qui restituent le caractère « progressif » de l'effort de développement consenti par cette société : « ...digués trop minces, trop basses, mal compactées, rétrécissements fâcheux du lit majeur. Des corrections successives, et, à partir de 1926, une réorganisation rationnelle [on notera que cela se passe à l'époque de la colonie française, NDLR], aboutirent à une grande sécurité, sous condition d'une surveillance attentive: en saison des hautes eaux, la ville de Hanoï, protégée par sa digue peut se trouver à huit mètres au-dessous de la crête de crue ».

Pourtant, P. Gourou ne manque pas de s'interroger sur les civilisations anciennes de deltas qui n'ont pas développé de telles innovations : « La durée d'occupation avait sa part

dans l'explication des différences constatées entre les deltas. Mais elle était loin de donner entière satisfaction. Voici le delta du Mékong : certes, les Vietnamiens, tard venus et peu nombreux à l'origine (les colons vietnamiens n'étaient pas issus des fortes masses humaines du Nord, mais des petites plaines d'Annam), succédaient à un peuple qui avait un long passé ; la durée d'occupation n'avait pas fait défaut aux Cambodgiens puisqu'elle remontait au moins au début de notre ère. Les royaumes indianisés du Tchen La et du Fou Nan, prédécesseurs de l'empire angkorien, avaient inclus les plaines du Mékong sans y constituer de fortes densités humaines. »

De même il remarque : « Le delta du Bengale, peuplé depuis longtemps, et de civilisation évoluée (le royaume sena, XII^{ème}-XIII^{ème} siècle, a laissé des restes archéologiques importants), n'a pas construit de digues ; il limitait ses efforts de terrassement à construire avec les vases draguées dans les fleuves, des plates-formes assez élevées pour ne pas être submergées ; il a peut-être aménagé des réservoirs d'eau de pluie. »

Aussi, cherche-t-il d'autres explications à la seule durée d'occupation d'un espace propice au développement : « N'y avait-il pas dans la civilisation vietnamienne, dans ses techniques de production et d'encadrement, une vertu peuplante qui avait manqué au peuple khmer et à ses ancêtres ? Il est utile, ici, de remarquer que le delta du Fleuve Rouge est la seule partie de l'Asie du Sud-Est qui soit, par voie terrestre, très aisément accessible aux Chinois. »

Pour Pierre Gourou, l'organisation des sociétés et le développement des populations ne s'expliquent pas seulement par les techniques de production : « L'homme est premièrement un organisateur, membre d'une société plus ou moins capable d'encadrer un nombre plus ou moins grand d'humains, sur un territoire plus ou moins vaste, pour une durée plus ou moins longue. Une forte densité de population sur une grande surface et une longue durée s'expliquent d'abord par l'ouverture et l'orientation des techniques d'encadrement, ouverture et orientation qui n'ont pas été déterminées par les techniques de production ». Cette dernière assertion est discutable, car il est probable que les unes et les autres se nourrissent sans cesse.

Il en arrive à des hypothèses qui résonnent dangereusement dans le contexte actuel des relations

3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?

tendues entre les nationalismes vietnamiens et cambodgiens : « Une civilisation "supérieure" (la civilisation vietnamienne, par exemple) est très efficace aux points de vue de la densité, de l'espace et de la durée. » La civilisation vietnamienne fonderait donc sa réussite sur la supériorité de son organisation sociale.

Pour Pierre Gourou, cette supériorité vient en partie des apports de la colonisation chinoise de près de dix siècles et de caractères propres à la culture vietnamienne : « Les Vietnamiens devaient beaucoup à l'influence chinoise.[...] Après l'indépendance, les Vietnamiens conservèrent l'administration hiérarchisée à la chinoise, la bureaucratie, l'écriture, le pluralisme religieux, l'esthétique chinoise, les références littéraires et philosophiques, et aussi l'essentiel des techniques de production. »

Par ailleurs la civilisation vietnamienne a développé des caractères originaux, en particulier la commune vietnamienne avait plus de force et d'autonomie que la commune chinoise et le statut des femmes était nettement plus élevé qu'en Chine.

Cette supériorité « sino-vietnamienne » d'organisation (« d'encadrement ») s'est exprimée dans la maîtrise du delta du Fleuve Rouge, à travers le développement du réseau de digues constitué au cours des siècles.

Il est certain que la comparaison avec le delta du Fleuve Rouge doit être considérée avec précaution, car ses conditions naturelles sont très particulières et peu comparables avec le régime que rencontrent les paysans cambodgiens du pourtour du Tonle Sap ou des berges du Mékong. Comme le démontre J.P. Fontenelle (2004) : « Le delta du Fleuve Rouge est particulièrement peu propice à l'implantation de l'homme et de l'agriculture, en raison de l'irrégularité et la violence des apports en eau [...] la montée des eaux et leur vitesse sont trop fortes pour que les agriculteurs puissent s'en accommoder comme dans le delta du Mékong, c'est à dire sans ouvrages d'aménagement²⁴ ».

Cela étant, le cas du delta du Mékong est aussi très instructif. Comme dans le cas du Cambodge, la population ne décolle qu'au cours des deux derniers siècles (on estime 3,2 millions d'habitants en 1930 dans le delta pour 11,7 millions en 1995) (Molle et Thê Tuân, 2001). Comme au Cambodge, la population rurale sera soumise à divers régimes autoritaires et minés par la corruption (le régime

pro-américain de Ngô Dinh Diem notamment). Autre ressemblance, la mise en valeur du delta est également perturbée par une période de guerre : en 1950, la guerre du Vietnam engendre une période d'insécurité amenant à des regroupements de population et par là une régression de la production avec le retour de pratiques extensives.

Si les conditions de production du delta du Mékong étaient moins contraignantes que celles du delta du Fleuve Rouge, est-ce donc la seule différence de fonds religieux et culturel avec le Cambodge qui explique que la paysannerie du delta du Mékong soit passée, entre le milieu du XIXème siècle, d'un cycle précaire de riziculture atteignant tout juste 1,7 t/ha en moyenne, à des systèmes permettant de nos jours trois cycles de culture par an et des rendements de 14 t/ha ?

C'est oublier la planification de la mise en valeur du delta et les énormes investissements consentis par l'administration coloniale française, par le gouvernement de guerre pro-américain puis par le régime socialiste vietnamien.

Dès 1875, les Français établissent une commission permanente pour améliorer et achever les réseaux de canaux entre Bassac et Saïgon, au moyen de dragages. Entre 1886 et 1930, les travaux de drainage de l'administration française auraient ainsi permis la mise en culture de 1,425 million d'ha. L'excavation de ces canaux principaux va ainsi permettre la mise en culture des bas fonds et des dépressions avec une pratique très particulière de double repiquage (qui aboutit au repiquage de plants de 70 cm mais permet quand même des rendements déjà de 2t/ha).

Après le retrait de la France, l'aide américaine entre 1965 et 1975 pour gagner les campagnes à sa cause va littéralement inonder les campagnes de tracteurs à deux et quatre roues, de fertilisants et de pesticides ainsi que de nouvelles variétés à haut rendement : ce sera la « révolution verte » (le moins que l'on puisse dire c'est que les seuls tenants culturels des Vietnamiens du Sud ou les seuls mécanismes de marchés et la « main invisible » n'ont pas été à l'origine de cette « révolution »).

C'est donc bien une artificialisation massive du milieu qui est intervenue, au moyen notamment d'investissements considérables de drainages ainsi que de la fourniture d'ouvrages vannés par l'Etat. En même temps que ces aménagements, et outre les effets du soutien à la

3. La paysannerie individualiste cambodgienne serait-elle réfractaire au changement et aux organisations collectives ?

« révolution verte », ces résultats ont été rendus possibles, il est vrai, par une amélioration continue et très poussée des canaux tertiaires, du planage et de l'endiguement des parcelles par les paysans eux-mêmes.

En définitive, il ne s'agit pas ici de prétendre qu'il y a un déterminisme des contraintes de production sur le changement social. Il est évident que de nombreuses sociétés sous contraintes ne se réorganisent pas mécaniquement. Par contre, il reste vrai que sans modifications des relations sociales ou sans intervention d'un intervenant externe à la société, voire une modification majeure de l'environnement politique et économique, il semble que les contraintes sur la production ne parviennent pas à être dépassées. En d'autres termes, les contraintes aux conditions de production sont un des facteurs, parmi d'autres, pouvant provoquer des modifications de l'organisation sociale. Contrainte sur les conditions de production ou innovation agricole, peu importe. Toutes deux agissent d'ailleurs de même. Elles ne sont que le symptôme et la résultante qui peuvent accompagner un changement social majeur. Fernand Braudel l'affirmait ainsi : « Les techniques agricoles, par leurs routines ou par leurs changements

(car l'agriculture change, si lents que soient ses changements) entraînent de puissantes conséquences. [...] D'ailleurs comme nous l'avons déjà vu, toute progression humaine, toute multiplication des hommes suivent ou, pour le moins, accompagnent une transformation de l'agriculture. [...] Car l'agriculture, le travail de la terre, c'est peut-on dire, « la masse des masses ». Et une innovation ne vaut jamais qu'en fonction de la poussée sociale qui la soutient et l'impose » (Braudel, 1979).

Or, dans le Cambodge d'aujourd'hui, plus qu'à tout autre époque peut-être, les conditions de production sont de plus en plus sous contrainte.

Les voisins du Cambodge ont montré qu'il n'y a pas de déterminisme à la stagnation des sociétés rurales rizicoles soumises à un autoritarisme et que la transition sociale est bien le résultat d'un processus itératif entre les besoins des techniques de production et les structures d'encadrement, dans un cadre plus large de conditions économiques et politiques plus ou moins favorables. Il ne s'agit donc pas de nier les difficultés de changement de la société rurale cambodgienne, mais bien plus de les ramener à ce qu'elles sont : des facteurs et non des constantes intangibles.

4. Contraintes et opportunités pour l'agriculture cambodgienne

4.1. Un environnement du secteur agricole peu favorable soumis aux changements qu'implique l'adhésion du Cambodge à l'OMC

4.1.1. Une agriculture peu soutenue d'autant que le secteur rural n'est pas une priorité du budget de l'Etat

Face à la crise de ses systèmes d'exploitation du milieu et à l'inadéquation de son organisation sociale aux nouveaux enjeux, force est de constater que le paysan cambodgien est abandonné à son sort...

S'agissant des services techniques d'appui à l'agriculture, une revue des systèmes de vulgarisation agricole au Cambodge, financée par la Banque mondiale, a montré l'indigence des moyens. L'organisation des services repose sur cinq techniciens de vulgarisation par district, ce qui représente un effectif d'environ 900 techniciens pour l'ensemble du pays. A supposer que ces techniciens ne se consacrent qu'au développement de la riziculture, pour couvrir les 2,34 millions d'ha de rizières cultivées dans le pays, ils devraient être capable d'encadrer près de 2 600 ha de rizière chacun... Sachant qu'il y a environ 9,1 millions de Cambodgiens dépendant directement de l'agriculture pour leur subsistance, chacun de ces « super-héros » de la vulgarisation technique se devrait donc de soutenir plus de 10 100 personnes... Même si la famille cambodgienne est estimée à la taille maximale de 8 personnes par famille, chaque agent de vulgarisation devrait encore encadrer 1 200 chefs de familles... Et cela, bien entendu, pour un salaire moyen de 60 USD par mois.

Pour disposer d'agents de vulgarisation technique ayant un salaire motivant et à la hauteur des compétences requises, il faudrait un salaire mensuel minimum d'environ 200 USD, soit une dépense d'un peu plus de 2 millions d'USD par an

pour seulement motiver ou revaloriser les 900 postes de vulgarisateurs existants. Pourtant même cette dépense est inaccessible : elle représente à elle seule les deux tiers du budget consacré actuellement au fonctionnement des directions provinciales de l'agriculture de l'ensemble du pays. Comme il serait politiquement intolérable de revaloriser les services techniques de base sans revaloriser toute la chaîne hiérarchique, le coût de la réforme serait donc plus élevé, de sorte que sa faisabilité semble inaccessible pour encore des années.

Car en termes de budget, on ne peut qu'être dubitatif devant les « progrès » enregistrés en matière d'orientation des dépenses publiques. Les exécutions budgétaires consacrées au seul secteur agricole sont passées de 2 % des dépenses totales en 1999 à... 2 % en 2003. Certes en volume, le montant est passé de 21 milliards de riels à 43 milliards sur la période en raison de la croissance des dépenses totales. Il n'empêche que l'on en reste à des dépenses publiques agricoles d'environ 1 USD par habitant rural ou 8 USD par famille rurale.

Ce serait donc le rôle de l'aide « massive » des bailleurs de fonds de contribuer à combler ce vide et à sauver le Cambodge rural.

Mais que représente cette aide extérieure « massive » au secteur rural ? Environ 70 millions USD investis annuellement tous bailleurs de fonds confondus entre 1993 et 2002, soit pas plus de 60 USD annuels par famille rurale (ou 8 USD par habitant rural) : on est bien loin, rappelons-le, des 21 000 EUR annuels consacrés en 2000 par emploi agricole aux Etats-Unis ou des 15 000 EUR consacrés de même en Europe, ou encore des 30 000 EUR mobilisés dans le même but au Japon...

Dans une économie cambodgienne mondialisée, alors que

l'aide internationale est par principe indirecte et découplée des prix des marchés, ces moyens sont une véritable goutte d'eau dans l'océan de la pauvreté rurale et des besoins de la paysannerie cambodgienne.

Le salaire mensuel moyen des fonctionnaires cambodgiens se situe à 28 USD et il est prévu de l'augmenter à 51,5 USD d'ici à 2006. Or, une récente étude (Siddiqui *et al.*, 2004) sur les pratiques de formation des bailleurs de fonds au Cambodge montre que les suppléments de salaires qui sont distribués pour s'assurer un service « assidu et motivé » des agents de l'Etat dans la mise en œuvre des projets s'élèvent en moyenne à 80 USD, mais qu'ils peuvent atteindre 500 USD par mois pour certaines compétences. L'analyse montre que les perspectives macro-économiques jusqu'en 2008 ne permettent pas d'envisager de croissance plus significative des salaires sur ressources propres du budget, d'autant plus que le Cambodge commence, à partir de 2005, à rembourser le capital de sa dette publique depuis les accord de paix de Paris. Les bailleurs de fonds seraient donc condamnés à payer pendant encore longtemps des suppléments de salaires aux agents de l'administration participant aux projets et programmes de développement au Cambodge. La réforme de l'administration envisagée n'est donc pas prête de rétablir des niveaux de salaires à la hauteur des besoins, et encore moins d'envisager des recrutements. Il reste ainsi hypothétique d'envisager d'une part que la fonction publique cambodgienne disposera sous peu d'agents motivés et assidus capables d'assurer par eux-mêmes la démultiplication des activités et programmes financés par l'aide internationale et ainsi d'aider la paysannerie cambodgienne à dépasser la crise à laquelle elle est confrontée.

D'autre part, sans perspective de croissance de salaire, les meilleures formations du monde restent inefficaces, car qui accepterait, après avoir été formé, d'assumer des travaux plus compliqués ou nécessitant plus de responsabilités sans compensations salariales ? Le *capacity building* au sein de l'administration devrait donc rester un tonneau des Danaïdes pour encore longtemps.

Dans ces conditions, et en l'absence d'investisseurs privés offrant des services aux paysans, on comprendra que l'administration cambodgienne n'a pas d'autres solutions, pour aider son secteur rural, que de chercher dans les

sociétés rurales les moyens d'organiser des relais et de démultiplier son action qui restera encore longtemps limitée.

4.1.2. Alors que le Cambodge adhère à l'OMC : des espoirs pour le développement des exportations...

Lors de la dernière conférence de Cancun en septembre 2003, le Cambodge a été admis comme membre de l'OMC. Cette adhésion a été saluée en fanfare : il s'agissait du premier pays en développement à adhérer officiellement depuis la transformation du mécanisme du GATT en l'OMC. La communauté internationale y trouvait un faire valoir important : les grands ne laissaient pas les pays en développement au bord de la route des grandes négociations internationales.

L'accord d'adhésion a été signé *in extremis* en septembre 2004 par la nouvelle assemblée nationale. Cela étant, la majorité des paysans cambodgiens n'a pas la moindre idée des puissantes implications de cette adhésion.

Comme a pu le rappeler une étude récente du GRET sur l'impact de l'adhésion du Cambodge à l'OMC : « La plupart des marchés sont déjà ouverts au Cambodge en raison de son statut de PMA. L'entrée à l'OMC ne change pas réellement la situation de ce point de vue » (Hermelin, 2004).

Toutefois, l'adhésion à l'OMC vise pour ses promoteurs au Cambodge à lever « deux obstacles majeurs au développement des exportations cambodgiennes », à savoir, d'une part, « la concurrence avec les autres pays exportateurs (vers les marchés de l'Union européenne et des USA, les principaux concurrents étant les voisins immédiats du Cambodge, ainsi que la Chine) » et, d'autre part, « surtout la non-satisfaction des normes de qualité, le Cambodge connaissant un important retard vis à vis des autres pays de la zone ».

Mais l'adhésion à l'OMC ne se suffit pas à elle-même. B. Hermelin énumère les nombreux efforts à consentir pour atteindre ces objectifs : « Les besoins pour remplir ces critères sont nombreux : investissement et formation dans la chaîne d'approvisionnement (de la production à la commercialisation), emballage, investissements (chaîne du froid, laboratoires), fourniture d'informations sur les marchés, etc. Il semble difficile, dans un premier temps, de

cibler les grands marchés internationaux déjà saturés, pour les filières cambodgiennes encore trop peu développées (maïs, sucre, café, noix de cajou, etc.). Seuls les marchés du caoutchouc et du tabac semblent accessibles, voire le riz, si le gouvernement encourage la structuration de la filière. L'international, les marchés de niche ou régionaux semblent de fait plus prometteurs, et encore trop peu exploités : produits de l'agriculture biologique, commerce équitable, appellations d'origine, sont autant de marchés potentiels pour les produits cambodgiens [...]. Mais, là encore, une réelle organisation de la production doit être promue ».

Il est vrai que l'OMC ouvre la possibilité au Cambodge de favoriser le développement d'une agro-industrie : « Dans le cadre de l'OMC et des accords du GATT, il est possible de protéger la nouvelle agro-industrie grâce à une clause de protection pour les industries dites « dans l'enfance ». Le Cambodge pourrait y avoir recours dans le secteur agroalimentaire, encore très peu développé ». Mais de quels moyens financiers et techniques dispose le Cambodge pour cela ?

Enfin, l'adhésion à l'OMC devrait permettre au Cambodge de réduire les coûts d'importations et donc les coûts de certains facteurs de production. Beaucoup d'espoirs sont fondés sur la réduction des prix des intrants agricoles qui peuvent avoir un effet considérable dans les zones rurales (cf. chapitre 4.2.4.).

4.1.3. ...et des risques pour une paysannerie tournée vers l'autosubsistance

Nous avons précédemment décrit les moyens limités des services techniques d'appui à l'agriculture du Royaume du Cambodge. Dans ces conditions on peut s'inquiéter des moyens dont dispose le Cambodge pour appuyer l'organisation des filières indispensable pour saisir les opportunités offertes par l'OMC.

En outre, il est clair que nombre de fonctions dans ces filières réorganisées peuvent (et doivent même) être tenues par le secteur privé. Or, tous s'accordent pour reconnaître que les politiques de soutien aux exportations, elles aussi, ne se suffiront pas à elles-mêmes pour assurer le développement du secteur privé et qu'elles nécessiteront « de mettre en place des outils favorisant les

investissements étrangers, les transferts de savoir-faire et l'emploi local. Il est pour cela indispensable d'avoir un cadre réglementaire clair et de pouvoir garantir les droits des Cambodgiens comme des investisseurs étrangers, ce en particulier concernant les questions foncières. La société civile a sur ces questions un rôle de conseil important à jouer auprès du gouvernement, comme garde-fou face aux dérives possibles de certains acteurs économiques, politiques ou militaires en position de pouvoir ». Force est de constater que le secteur privé ne rencontre pas au Cambodge le « cadre réglementaire clair » en question.

De même, s'agissant des intrants, comme le note B. Hermelin, la seule libéralisation du marché ne suffit pas car : « ..., une entrée massive d'intrants, sans contrôle, peut avoir un impact négatif sur les revenus des paysans. Des intrants coûteux, mal utilisés faute d'étiquetage en cambodgien ou faute de conseil technique approprié ne permettent pas le gain de rendement espéré et peuvent au contraire endetter davantage le paysan. Des intrants frelatés accentuent davantage les pertes pour le paysan. Là encore, le rôle du gouvernement est primordial. »

Plus généralement, la même étude récente du GRET rappelle que : « Les pays signataires acceptent les accords de l'OMC dans leur intégralité. En théorie, tous les membres sont égaux et les décisions sont prises à la majorité simple ou qualifiée. En réalité, les décisions sont prises par consensus, et les négociations se caractérisent par leur manque de transparence et d'équité. La plupart des pays en voie de développement ou sous-développés, faute de moyens, n'ont qu'un faible pouvoir de négociation. Les décisions sont prises au niveau de la Conférence ministérielle composée des représentants de tous les pays (ministres du Commerce le plus souvent), qui se réunissent au moins tous les deux ans (Cancun en septembre 2003, Hongkong en décembre 2005) ».

Il en résulte qu'avec la faiblesse des moyens du Cambodge, celui-ci risque de ne pas avoir les moyens de tenir un rang d'égal à égal lors des négociations à venir. Et de fait, la plupart des moyens mobilisés par le Cambodge pour satisfaire à ses nouvelles obligations à l'OMC reposent sur des ressources mises à disposition par l'aide internationale dont la durabilité est loin d'être assurée²⁵.

4.2. Pourtant, il n'y a pas de malédiction mais de réelles opportunités à saisir

La société rurale cambodgienne doit imaginer de nouveaux modes d'exploitation de l'espace quasiment sans soutien de l'Etat, et alors qu'elle sera très bientôt soumise à une concurrence accrue de ses voisins plus développés.

Dans de telles conditions, pour lutter contre la pauvreté rurale, l'administration cambodgienne doit maintenant favoriser d'importants gains de productivité tout en cherchant dans les sociétés rurales les moyens d'organiser des relais et de démultiplier l'action qu'elle ne peut mener à grande échelle.

Ce n'est pas en effet l'administration avec ses faibles moyens, ses capacités techniques limitées et ses problèmes de gouvernance qui va initier à elle seule le changement. C'est donc bien la société rurale elle-même, en refondant le cadre des relations individuelles et collectives, qui peut espérer créer de nouvelles dynamiques de développement.

Or, les paysans cambodgiens disposent bien d'importantes marges de gains de productivité.

4.2.1. L'amélioration de l'agriculture irriguée : des effets sensibles reposant sur un processus de construction sociale...

De nos jours encore, l'aménagement d'infrastructures hydro-agricoles peut apporter des améliorations sensibles à la riziculture inondée traditionnelle. Il doit permettre aux paysans de s'affranchir des contraintes climatiques et de rassembler les conditions minimales permettant d'adopter des améliorations techniques largement connues à travers le monde et ne nécessitant pas de nouveaux efforts importants de recherche-développement.

L'expérience certainement la plus avancée et la plus documentée d'amélioration de l'agriculture irriguée au Cambodge se situe dans les polders de Prey Nup, dans le cadre d'un projet financé par l'AFD depuis 1998. Même s'il est vrai qu'il s'agit plus ici de gestion d'inondations annuelles que d'une véritable irrigation avec maîtrise complète de l'eau (adduction et drainage), cette expérience apporte un éclairage sur les perspectives que laissent entrevoir de nouveaux modes d'organisation sociale et technique de l'agriculture.

Située dans le district de Prey Nup, l'aire des polders qui constitue la zone d'intervention du projet comprend six grands « casiers » de près de 2 000 ha chacun, essentiellement rizicoles, autour desquels vit une population d'environ 51 600 habitants. Entre octobre et février, les hautes marées envahiraient la partie basse de ces rizières, en l'absence de digues protectrices.

Un premier aménagement, dans les années 1930 a rendu possible la mise en valeur de 12 000 hectares bruts. Malgré une première réhabilitation en 1956, les digues et ouvrages se sont, faute d'entretien, gravement détériorés, laissant entrer l'eau salée et conduisant à l'abandon d'une grande part de la surface cultivée.

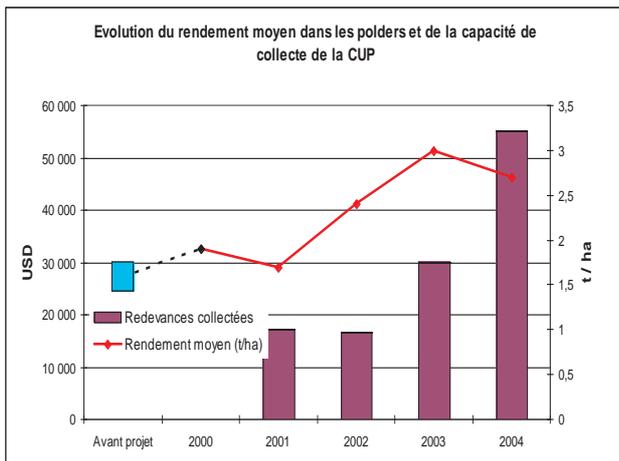
Dans le cadre de l'appui au développement, les phases 1 et 2 du projet ont permis l'émergence, dans le cadre d'un processus participatif à la base, d'une « Communauté des Usagers des Polders de Prey Nup » (CUP), chargée de la gestion technique et de l'entretien des casiers, de la perception des redevances, ainsi que du relevé quotidien des postes pluviométriques. Aujourd'hui, après une phase d'apprentissage, la CUP est opérationnelle ; en 2001, la première collecte de redevance a enregistré un taux de recouvrement de plus de 85 %, niveau qui après une baisse conjoncturelle en 2002 s'est stabilisé en 2003 (83 %).

Contrairement aux expériences passées de gestion collective, le mode d'organisation, s'il a été induit, n'a pas été « forcé » et imposé par les autorités politiques. Par ailleurs, il vise la gestion et l'entretien d'une infrastructure d'intérêt collectif et n'implique pas de mise en commun du foncier ou des moyens de production agricole.

L'équipe d'assistance technique du GRET s'est fortement impliquée dans la composante institutionnelle et a mobilisé pour ce faire une expertise externe juridique (sur le processus de transfert, sur le cadre légal de la mise en place du fonds de maintenance et du système de recouvrement). Elle a également mobilisé un bureau d'étude spécialisé pour formaliser les actes de transfert, les statuts de la CUP (reconnue par décret en 2003), la mise en application des règles de gestion et leur approbation par les autorités locales et nationales. La composante mise en valeur a permis d'obtenir des accroissements significatifs

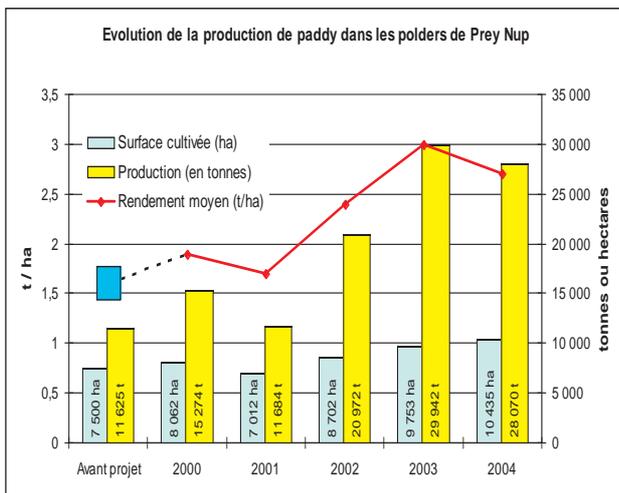
des rendements rizicoles (de 1,5 à 3 t/ha en moyenne) et la remise en culture de la majorité des terres abandonnées dès la seconde année (+ 2 300 ha sur un total cultivé en 2003 de 9 800 ha).

Graphique 4 : Evolution du rendement moyen dans les polders et de la capacité de collecte de la CUP



Source : Rapport trimestriel d'activité du projet de réhabilitation des polders de Prey Nup. GRET.

Graphique 5. Evolution du rendement moyen dans les polders et de la capacité de collecte de la CUP



Source : Rapport trimestriel d'activité du projet de réhabilitation des polders de Prey Nup. GRET.

Il est important de noter que, malgré ces hausses massives de production du riz dans la zone des polders, même en 2004, le

prix d'achat du riz aux producteurs reste stable, aux alentours de 400 à 500 riels/kg, confirmant l'insertion du Cambodge dans une économie ouverte, notamment régionale si ce n'est mondialisée²⁶.

Selon une récente étude d'impact, la valeur ajoutée par hectare a augmenté de 104 à 126 % entre 1999 et 2002 se situant aux alentours de 175 USD/ha. Il existe donc des marges considérables pour financer l'entretien des polders, la redevance d'entretien s'élevant à ce jour à environ 7 USD/ha soit seulement 7 % du gain de valeur ajoutée lié au projet²⁷.

La plupart des travaux complémentaires d'aménagement prévus sont en cours d'achèvement, et l'ingénieur de contrôle et surveillance assure également la formation tant des futurs agents de maintenance de la CUP que des agents nationaux qui auront à assurer la pérennité technique de la part de maintenance des infrastructures primaires (digues) relevant de la compétence de l'Etat (la CUP ayant choisi de prendre à sa charge et sous sa responsabilité la maintenance des digues intermédiaires et des ouvrages).

Enfin, les acquis de Prey Nup (foncier, organisation, réglementation) font partie du référentiel mis à disposition d'un nouveau projet sectoriel en cours de démarrage (BASt/AFD) et devant permettre au Cambodge de se doter d'un cadre réglementaire opérationnel à court terme.

On notera donc que, contrairement aux expériences passées de « collectivisation », ce nouveau mode d'organisation commence à donner des résultats tangibles aux paysans dans le cadre d'une exploitation qui reste purement individuelle de leurs parcelles.

4.2.2. ... qui nécessitent un engagement dans la durée

D'aucuns en restent à considérer que le riz étant une spéculation peu rémunératrice, il n'est pas opportun d'investir dans l'agriculture irriguée pour lutter contre la pauvreté au Cambodge. C'est évidemment vrai en principe dans des conditions d'accès libre au marché, de complète maîtrise des moyens de production, et d'information pure et parfaite. Encore faut-il se poser la question de la réalité de ce « moment » du développement et de confronter ces conditions à la réalité de la dynamique actuelle de développement des campagnes cambodgiennes. Or, pour la majorité des

campagnes, ce « moment » n'est certainement pas encore venu.

En effet, pour une grande majorité de paysans cambodgiens, la première priorité reste de sécuriser à tout prix la survie de leurs familles par une production de riz pour leur autoconsommation, avant d'envisager une quelconque diversification et, *a fortiori*, un quelconque risque d'innovation. De plus, nier la logique des paysans, c'est ignorer également que, pour le « moment » actuel, un accroissement conséquent de production de riz contribue à l'amélioration du revenu global des ménages, par de moindres dépenses ou un moindre endettement à la soudure pour s'approvisionner en riz blanc (au moment où les prix sont les plus élevés).

En effet, une étude de Murshid en 1998 mettait déjà en évidence que 70 % des très pauvres et 62 % des pauvres empruntent pour acheter du riz. Il est connu que les populations les plus pauvres du Cambodge sont souvent obligées de vendre une grande partie de leur riz à la récolte pour faire face à des dépenses monétaires d'urgence ou rembourser des emprunts de campagne à des taux usuraires. Il est établi qu'en moyenne 90 % des ménages ruraux du Cambodge enregistrent chaque année une perte de revenus, s'élevant à près de 30 % des revenus en raison d'aléas et de chocs externes (World Bank, 2005). Il en résulte qu'au moindre aléa social (accident grave de santé) ou climatique amenant à une réduction drastique des rendements, ils ne disposent plus des réserves suffisantes pour assurer une année entière d'autoconsommation et sont contraints de s'endetter pour acheter du riz blanc au pire moment, celui de la soudure, où les prix du riz sont les plus élevés.

C'est ainsi que les propres données du ministère de l'Agriculture en arrivent à établir le constat contradictoire d'un excédent de production nationale par rapport aux besoins alimentaires de la population alors que les statistiques continuent à enregistrer qu'une majorité de paysans cambodgiens ne parvient pas à assurer l'autosuffisance alimentaire du foyer sur l'ensemble de l'année. En effet, le document de stratégie de réduction de la pauvreté indique que près des deux tiers des 1,6 million de ménages ruraux sont victimes d'insuffisance alimentaire chaque année et que 50 % des enfants âgés de moins de 5 ans montrent un déficit pondéral. Alors que le pays est censé avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, les paysans pauvres continuent

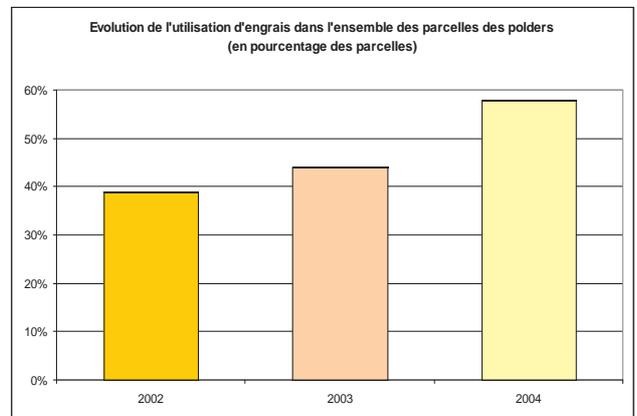
de consacrer 25 à 30 % de leurs revenus monétaires en moyenne à l'achat de riz.

C'est aussi dans ce contexte qu'il est possible de constater une amélioration radicale des conditions de vie des populations des polders de Prey Nup, sans que cela se traduise par des accroissements considérables de revenus monétaires. Une récente étude d'impact auprès des paysans des polders de Prey Nup décrit un phénomène de très fort désendettement et de moindres dépenses de consommation alimentaire au bénéfice d'un réinvestissement des revenus globaux dans les activités productives ou les biens d'équipements.

De même, une récente mission de post-évaluation du même projet est restée perplexe en constatant que, malgré la faiblesse des revenus monétaires, les paysans semblent « utiliser l'engrais sans recours au crédit » et que « l'intensification rizicole se fait par autofinancements ».

Le graphique 6 montre que l'usage des engrais commence à connaître un développement sensible en 2004, alors que le projet lui-même n'a été initié qu'en 1998.

Graphique 6. Evolution de l'utilisation d'engrais dans l'ensemble des polders



Source : Rapport trimestriel d'activité du projet de réhabilitation des polders de Prey Nup. GRET.

Si le nombre de personnes recourant aux engrais ne commence à croître que maintenant, les doses utilisées restent toutefois limitées. Outre que cette « intensification » n'est pas porteuse en elle-même de risques pour l'environnement (pour le moment), le phénomène est intéressant en lui-même car il apparaît bien comme la résultante d'un effet « boule de neige ». Il illustre une dynamique initiée depuis 1998 ayant permis de lever un certain nombre de « limites techniques » et d'ouvrir la voie

à un processus de développement en chaîne qui se développe sur un pas de temps dépassant le « mandat triennal » qui est habituellement la durée jugée normale d'un projet de développement de l'AFD.

Tout concorde pour montrer que lever une des contraintes majeures sur l'exploitation agricole, à savoir, à défaut de maîtriser le climat, la maîtrise du facteur eau dans le processus de production agricole, semble être un préalable pour déclencher une spirale vertueuse de développement.

Le projet de la coopération australienne qui a permis de développer des variétés de riz à haut rendement le confirme. Dans certaines provinces, l'adoption de ces variétés améliorées pour le principal cycle de culture de riz, qui se déroule pendant la saison des pluies, est limité à 4 % (la moyenne se situant à 25 %), alors que là où l'approvisionnement en eau a été sécurisé en saison sèche, le taux d'adoption explose littéralement pour atteindre 98 % (AQIP, 2003).

Cela étant, au-delà de la seule perspective de recouvrement de la sécurité alimentaire des ménages pauvres, le développement d'une riziculture commerciale à valeur ajoutée accrue apparaît bel et bien possible (et le choix du « moment » opportun pour s'y tourner reste entre les mains des exploitants). Pour mesurer les marges de progrès et de revenus, il convient de noter que certains agriculteurs des polders de Prey Nup ont commencé à se lancer dans la production de variétés de riz parfumé qui se vendent entre 1 200 et 1 300 riels/kg de riz blanc (soit dans la gamme des riz de Battambang, considéré comme le haut de gamme). A titre de comparaison, les variétés classiques cultivées dans les polders se vendent à environ 600-700 riels / kg de riz blanc. Or une récente étude du marché confirme que la ville toute proche de Sihanoukville peut absorber aujourd'hui plusieurs milliers de tonnes de ces riz parfumés.

Pour autant que la démarche participative d'association des usagers des polders à la maintenance des infrastructures hydro-agricoles soit consolidée et suffisamment soutenue dans la durée, les effets de l'amélioration de l'agriculture irriguée sur la lutte contre la pauvreté semblent donc bien vérifiables.

4.2.3. Diversifier l'agriculture sur les terres exondées

Les marges de mise en valeur des espaces ruraux cambodgiens sont considérables, les méthodes d'agriculture

en semis direct sous couverture végétale (ou agriculture de conservation) pourraient même probablement apporter des solutions complémentaires en ouvrant de vastes champs d'opportunités complémentaires pour les espaces peu ou pas irrigables.

En effet, le Cambodge dispose d'importantes surfaces de terres qui ne sont pas favorables au développement de l'agriculture inondée ou même irriguée, sur lesquelles des spéculations rentables et diversifiées sont en plein développement, créant peu à peu un système agraire très particulier, où persiste un petit paysannat au milieu de plantations plus ou moins étendues « d'investisseurs privés » (militaires, fonctionnaires urbains, petits commerçants).

C'est le cas du développement de l'hévéaculture familiale, dans la province de Kompong Cham, qui est en train de connaître une accélération sans précédent au Cambodge. Le rythme des plantations d'hévéas mises en oeuvre en autofinancement et sans aucun soutien technique par des petits planteurs est passé de 400 ha par an entre 1991-1995, à 600 ha/an entre 1996-1999 pour atteindre 1 500 ha/an en 2000-2004. Finalement, les derniers recensements estiment que près de 2 500 ha d'hévéas auront été plantés en 2005 (SOFRECO, 2004).

En 2004, la surface moyenne d'hévéa plantée par ces agriculteurs se situait entre 8 et 9 ha. Toutefois, cette moyenne cache de grandes disparités. S'il existe des zones où les surfaces plantées peuvent atteindre 100 ha, il en est d'autres où ces plantations privées sont encore le fait de petits planteurs pour des surfaces allant de 1 à 10 ha (Provinces de Chamcar Loeu et Memot).

Alors qu'auparavant la production de bois de greffe d'hévéa et de plants greffés était totalement entre les mains des grandes plantations publiques, un tissu de producteurs paysans et de pépiniéristes opère maintenant en de nombreux endroits de la province. La promotion de « jardins à bois » d'hévéa de qualités certifiées gérés par des paysans a été soutenue par l'AFD dans le cadre d'un projet pilote qui est en grande partie à l'origine de la dynamique actuelle. Les fonds nécessaires à la mise en place des premiers jardins à bois ont été avancés par le projet, puis ces derniers ont été mis en location auprès de paysans volontaires, ce qui a permis de rembourser en 3 ans l'avance réalisée (le projet étant le seul acheteur à l'époque des greffons produits par ces jardins). Ces jardins à bois

sont donc maintenant totalement « privatisés » et gérés par les paysans qui ont accepté de les prendre en charge. L'activité est extrêmement rentable puisque dans le cas du jardin à bois de Damber, il est estimé que le paysan gérant encaisse un chiffre d'affaires de près de 4 250 USD sur son jardin de 0,5 ha ! La durée de vie du jardin à bois est de 8 à 10 ans. Les charges du paysan sont limitées à l'arrosage du jardin, au nettoyage des interlignes (limité car la densité des plants réduit l'enherbement) et aux traitements phytosanitaires. Du point de vue financier la rentabilité est largement avérée.

Il est encore plus révélateur de constater qu'aujourd'hui, une demande pour du bois de greffe de qualité s'est créée là où il n'existait même pas de marché. En effet, alors que en 1999 le projet était l'unique acheteur, les gérants de jardins à bois se voient offrir en 2005 des offres d'achat (par des petits planteurs) du double du prix offert par le projet. Plus récemment, c'est aussi tout le secteur aval (intermédiaires pour l'achat aux planteurs et unités de premier traitement du caoutchouc issus des hévéas de petits planteurs) qui a commencé à se mettre en mouvement. Alors qu'en décembre 2002 il n'existait que deux chaînes de traitement de caoutchouc de petits planteurs, on compte maintenant six unités opérationnelles dans la seule province de Kompong Cham.

Malheureusement, cette formidable dynamique est à nouveau contrainte par un manque d'encadrement et de soutien à la qualité des intrants agricoles. En effet, en l'absence d'encadrement technique, de conseil et d'appui plus important au développement de jardins à bois et de pépiniéristes, l'usage de bois de greffes de qualité et d'origine certifiée reste très insuffisant. De ce fait, les productions de caoutchouc issues des très nombreuses plantations d'hévéas non ou mal greffés seront très médiocres. La simple plantation d'arbres de mauvaise qualité a pour effet que le déficit de production de ces plantations médiocres, cumulé sur 20 ans, s'élève à 380 000 tonnes. Pour un prix moyen à 1 000 USD/t, il en résulte un manque à gagner pour la filière de 380 millions USD sur cette même période, soit une perte moyenne annuelle de 19 millions d'USD par an pour le Cambodge ! Sur ces terres hautes et non propices à l'irrigation, des recherches ont également débuté et laissent espérer de nouvelles voies d'avenir telles que le développement de

parcelles de riz non irriguées avec des techniques de semis sans labour sous couverture permanente ou encore de parcelles « agroforestières » qui associent sur le même terrain des plants d'hévéas, de bananiers et d'anacardier par exemple. Ces techniques permettent notamment d'améliorer la fertilité des sols (par des apports de biomasse améliorant les caractéristiques des sols et leur capacité d'utilisation et de stockage de l'eau de pluie), tout en reposant sur le recours à des systèmes de cultures à enracinement profond qui mobilisent donc les éléments nutritifs et les ressources en eau dans des volumes de sols beaucoup plus importants. Malheureusement, en raison des moyens limités, ces innovations ne font que débuter et n'ont pas encore commencé à être véritablement diffusées au sein du paysannat cambodgien.

De nombreuses autres spéculations connaissent un développement fulgurant qui peut paraître parfois peu raisonné sur toutes ces terres exondées (maraîchage, arboriculture fruitière, maïs, soja, manioc, sésame, anacardier, etc...). Ainsi, une évaluation externe indépendante a montré que les effets des formations prodiguées par un projet de développement de l'agriculture péri-urbaine mené par l'ONG AGRISUD avec le soutien de l'AFD s'étaient traduits, tous ateliers confondus, par une diversification importante des productions (accroissement significatif des surfaces maraîchères, amélioration de l'élevage porcin ou avicole, plantation de vergers). Ces activités nouvelles ou mieux conduites entraînent en moyenne plus que le doublement des revenus annuels (782 USD/exploitation bénéficiaire, en moyenne, contre 334 USD/producteur hors projet) avec pour conséquence des conditions socio-économiques beaucoup plus favorables (diminution de l'endettement, accroissement des capacités d'épargne et d'investissement, amélioration de l'habitat et de son équipement). Plus de 80 % des bénéficiaires estiment que leur situation a progressé depuis leur implication dans le projet, tandis que, dans le même temps, 73 % des producteurs hors projet déclarent avoir vu leur situation se dégrader. Les analyses montrent en outre que les impacts du projet doivent être majorés par l'effet d'une diffusion spontanée de certaines techniques dans les villages, sans aucun support financier (AFD, 2003).

Il s'agit ici de bons exemples de capacité d'innovation purement individuelle, même si au cours du même projet de

nombreuses organisations paysannes ont pu être initiées parallèlement. Un grand nombre d'entre elles gèrent en commun par exemple des groupes motopompes pour fournir une irrigation d'appoint à leurs parcelles de maraîchage.

Tous ces exemples démontrent que des paysans sans aucun bagage technique sont prêts à se lancer dans des innovations et à rechercher des gains de productivité considérables pour peu qu'ils soient accompagnés et sécurisés dans leur démarche. Ils prouvent bien que la société rurale cambodgienne est réceptive à des innovations introduites par l'extérieur. Ils confirment que cette société soi-disant réfractaire est en pleine mutation et capable de se tourner vers des innovations techniques nouvelles pour peu qu'elle soit convaincue des bénéfices qu'elle peut en retirer, et ce, même sur les terroirs non rizicoles traditionnels.

Ils montrent également à nouveau, que ce ne sont pas tant les difficultés des solutions techniques (qui existent et qui sont éprouvées) mais beaucoup plus les investissements structurants et les moyens de vulgarisation de ces innovations qui freinent le développement des zones rurales cambodgiennes.

Ce ne sont probablement pas les agents de l'Etat, avec leurs faibles moyens et leurs compétences limités, qui parviendront à fournir les services d'appui dont ont besoin les paysans cambodgiens, mais beaucoup plus un savant mélange d'un entrepreneuriat privé et d'organisations de producteurs structurées qui pourra relayer ces innovations. Ce genre d'intervention modifie potentiellement le système social productif : il est donc bien illusoire d'imaginer créer du changement sans modifier les structures sociales traditionnelles.

4.2.4. Des gains potentiels de productivité par les seuls intrants

Que l'innovation s'inscrive dans l'espace de l'agriculture irriguée ou non, on ne le répètera jamais assez : les paysans cambodgiens n'ont pas forcément besoin de plus d'intrants, mais de mieux d'intrants agricoles.

D'une part, l'usage d'engrais naturel ou chimique, bien qu'en développement, reste largement anarchique. L'usage d'engrais naturels est très limité (notamment du fait des difficultés et des risques liés à la pratique de l'élevage)

alors que la plupart des engrais chimiques restent très chers et de qualité souvent catastrophique. Outre les frais d'importation prohibitifs, la plupart des engrais (qui sont importés en vrac au Cambodge) sont, en l'absence de tout contrôle, dilués avant d'être revendus au détail aux paysans (Konishi, 2003). Ainsi, une analyse réalisée sur un échantillon de revendeurs de Phnom Penh a montré que près de 70 % des engrais vendus au détail sont dilués, de sorte que les paysans n'ont aucune garantie de qualité et ne peuvent jamais savoir à quelle dose il serait adéquat d'appliquer ces produits. Des tests plus poussés en laboratoire sur certains échantillons ont montré qu'un engrais NPK 15-15-15 importé de Thaïlande ne contenait en fait qu'un tiers des doses en azote, potassium et phosphore annoncées à la vente. Le système de licence d'importation normalement destiné à contrôler la qualité des produits importés a de fait été détourné, puisque aujourd'hui seuls cinq importateurs opèrent sur ce marché limitant ainsi la concurrence qui serait nécessaire pour favoriser l'amélioration de la qualité des services rendus aux paysans.

Par ailleurs, plusieurs études récentes ont montré que les pesticides disponibles au Cambodge sont d'origine et de qualité douteuses (étude du ministère de l'Agriculture, en collaboration avec le CEDAC). Plus de 108 marques de pesticides seraient en vente au Cambodge, la majorité d'entre elles étant d'origine thaïlandaise. La plupart du temps, les dates d'expiration des produits sont illisibles ou absentes de sorte que ni les vendeurs, ni les paysans ne peuvent savoir si ces produits sont utilisables. En outre, les étiquetages des produits ne sont quasiment jamais en khmer, ce qui ne permet pas aux utilisateurs d'en reconnaître les matières actives, les prescriptions d'utilisation ou les précautions d'emplois.

Les pesticides les plus employés au Cambodge sont le *mevinphos* et le *methyl-parathion*, qui sont des produits de très haute toxicité (classe 1 selon l'OMS).

Il est inutile d'espérer empêcher les paysans d'utiliser des produits interdits et qui sont en accès libre à la vente : il faut par contre faire respecter les interdictions de mise en marché de produits interdits. Ce n'est pas ici la solution technique qui est en cause mais bien la gouvernance par les autorités cambodgiennes du respect de la législation en vigueur.

Pour les produits autorisés, il y a un besoin considérable de

sensibilisation et de formation des paysans aux précautions d'emploi. Il suffirait de réguler un étiquetage adéquat et lisible pour les paysans, de distribuer des feuillets didactiques et de mener quelques campagnes de sensibilisation, pour limiter les risques d'intoxication et les usages déraisonnables de ces produits.

En effet, les pesticides sont utilisés par les paysans sur des périodes limitées aux épisodes d'attaques par les ravageurs de cultures (il n'y a donc pas de traitements préventifs visant à limiter les doses nécessaires et la pression des ravageurs). Dans ces conditions, le plus souvent les paysans ne respectent aucune prescription d'application, soit en sous-dosant les applications (pour réduire les coûts, mais générant au mieux la nécessité d'un nouveau traitement ou au pire une perte des récoltes en raison de l'inefficacité du sous-dosage) soit en sur-dosant (parfois du double de la dose nécessaire, particulièrement en période d'attaque espérant ainsi terrasser les ravageurs). Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que nombre de paysans ne disposent même pas de pulvérisateurs adéquats pour appliquer les pesticides (certains utilisant des bambous percés).

Des gains de productivité considérables sont donc possibles en utilisant, à bon escient, des produits de qualité à des doses raisonnables au moment opportun. Le projet AFD de développement de l'agriculture péri-urbaine a fait la preuve que les paysans sont tout à fait capables d'assimiler ce type de formations et d'en retirer des hausses considérables de revenus (dans de nombreux cas doublement de la valeur ajoutée à l'hectare).

Pour mettre en oeuvre ces appuis, les autorités cambodgiennes ont besoin de mobiliser les quelques techniciens compétents dont elle dispose (quitte à en former de nouveaux, pour autant que leurs salaires soient ensuite revalorisés) ou aient recours à des prestataires compétents pour mener ces actions. Il n'y a pas de recherche-développement ou de transfert de technologie ardu à mener : c'est de nouveau une question de gouvernance et de gestion des finances publiques pour mobiliser des moyens techniques et diffuser un soutien technique tout à fait standard.

Mais surtout, l'administration cambodgienne n'a pas d'autres solutions à moyen terme que de chercher dans les sociétés rurales les moyens d'organiser des relais et de démultiplier

l'action qu'elle ne peut mener à grande échelle.

Cela nécessite à nouveau d'investir le champ de la remise à plat des relations de solidarité et d'organisation collective au Cambodge, en sus des efforts considérables à mener en matière de gouvernance pour réformer en profondeur l'environnement des affaires actuel qui désincite l'investissement privé dans le secteur rural.

4.2.5. Des relations sociales et de solidarité en pleine recomposition

Sans nier les effets dévastateurs tant des événements de la fin du XXème siècle que ceux de la pauvreté sur le délabrement des relations sociales dans certaines zones rurales du Cambodge, il ne faut néanmoins pas ignorer l'existence de recompositions fructueuses de certains liens sociaux.

Ainsi, les auteurs qui écrivent sur les liens de solidarité dans la société rurale cambodgienne n'ont jamais pris en compte jusqu'à présent la réussite de EMT, la première institution de microfinance du pays. En effet, cette institution, qui enregistrait en 2002 plus de 84 000 clients et plus de 4 millions d'USD d'encours brut, octroie des crédits à des groupements de caution solidaire. Or, les taux de recouvrement frôlent les 100 % depuis plusieurs années, ce qui prouve bien à nouveau que des groupes de paysans qui se choisissent entre eux peuvent tisser des liens de solidarité très solides même sur des fonctions financières hautement sensibles. De nouveau la solidarité fonctionne lorsqu'elle se traduit par des résultats tangibles : 81 % de bénéficiaires de crédit considèrent que leur situation socio-économique s'est fortement améliorée grâce aux services d'EMT.

Enfin, dans la province de Takéo²⁸, des initiatives privées diverses sont en jeu pour la réalisation et la gestion d'infrastructures communes. C'est ainsi que sans aucune aide d'un quelconque projet, un investisseur privé a réhabilité un périmètre irrigué et sa station de pompage qu'il exploite dans le cadre d'une concession plus ou moins formelle du ministère de l'Agriculture des Forêts et de la Pêche. Cet exemple, moins démonstratif en termes d'investissement collectif, est la preuve d'une capacité autonome à rompre avec le passé pour innover et modifier les rapports tant sociaux que de gestion de l'espace. Cette initiative privée fait entrer un nouvel opérateur économique et refonde la structure du *système social productif*.

Encadré 3**Un projet d'irrigation privé**

Village de Kbal Po, commune de Samrong, district de Treang, province de Takéo, Cambodge.

Contexte

En 2003, un entrepreneur en bâtiment à Takéo a repris la gestion d'un ancien système d'irrigation (construit du temps de Polpot) dans le village de Kbal Po dans la province de Takéo. Le réseau consiste en une station de pompage (quatre pompes de 200 Cv), un canal principal de 800 mètres en béton, et des canaux secondaires. Le système appartient au ministère de l'Agriculture (et non au ministère des Ressources en Eaux et de la Météorologie normalement en charge de l'irrigation). Cet entrepreneur a repris ce réseau suite à la demande des villageois, à qui le maire avait fait des promesses quant à la réhabilitation de ce réseau.

Couverture

La zone réhabilitée couvre actuellement 600 ha. L'entrepreneur - exploitant envisage d'étendre rapidement la zone irriguée à 1 200 ha en 2004 puis ensuite 1 500 ha (ce sera sans doute le maximum) par la réhabilitation des canaux secondaires et le creusement de canaux tertiaires. A cet effet, il vient d'acheter une machine spéciale pour creuser des petits canaux.

La longueur totale des canaux est la suivante:

- Canaux primaires 800 m
- Canaux secondaires 12 000 m
- Canaux tertiaires 6 000 m

Investissement

L'entrepreneur a investi, jusqu'à ce jour, 70 000 USD sans compter l'achat de deux camions et d'une pelleteuse qui lui servent aussi à d'autres activités. Il compte investir encore 20 000 USD pour étendre la surface d'irrigation de 600 à 1 200 ha. Pour se financer, il a contracté deux crédits, un de 20 000 USD déjà remboursé et un autre crédit de 40 000 USD auprès de la banque ACLEDA (22 % sur 2 ans) qu'il rembourse à plus de 2000 USD/mois. Sa situation financière est actuellement tendue en raison des taux et surtout de la durée très courte des prêts qui lui ont été octroyés. Selon lui, il lui aurait fallu un crédit d'environ 5 ans pour envisager de rembourser sereinement.

Aspects institutionnels

L'entrepreneur n'a pas encore obtenu de licence d'exploitation du ministère de l'Agriculture bien qu'il ait versé près de 1 000 USD de commission à ce jour. Il dispose d'autorisations locales du chef de district et du chef de commune et surtout d'une liste de signatures (empreintes de doigts) de la part de tous les villageois de la zone concernée. Il souhaiterait obtenir une concession en bonne et due forme, si possible de 25 ans, qui lui permettrait de sécuriser ses revenus jusqu'à la retraite. Pour financer le risque dû à ce manque de sécurité, il doit aussi augmenter les tarifs.

Tarifs

Les clients du système d'irrigation sont organisés en groupe, supervisés par des chefs de groupe ou des chefs de villages. Le tarif de vente est de :

- 1 000 riels/are (0,25 USD/are) en saison des pluies (essentiellement pour épinières) ;
- 150 000 riels/ha (37,5 USD) en saison sèche.

Les tarifs ont été basés sur l'exemple d'une autre compagnie privée qui exploite un réseau similaire dans une commune adjacente mais qui fait payer 62 USD/ha.

L'entrepreneur appliquait avant un tarif inférieur à ceux qui creusaient eux-mêmes les canaux tertiaires, mais devant le peu de succès de cette mesure, il préfère maintenant creuser lui-même les canaux tertiaires et se faire payer le plein tarif.

Gestion de la clientèle

De manière générale, l'entrepreneur – exploitant ouvre les vannes quand 70 % des gens d'un groupe souhaitent être irrigués, mais la totalité des gens du groupe doivent payer. Afin de contrôler la distribution d'eau, chaque vanne est équipée d'un cadenas.

Le chef de village ou le chef de groupe est responsable de la collecte. Pour cela il perçoit 2,5 USD (6.6 %) par ha. Lors des deux dernières campagnes, le taux de collecte a été de 96 %. Les 4 % restant sont déduits sur la commission des chefs de groupe.

Pour la dernière saison des pluies 2003, l'entrepreneur a collecté 3 000 USD, essentiellement de la part des gens qui ont utilisé l'eau pour leur pépinière. Considérant que la moyenne de superficie dans la zone est de 0,5 ha cela représente une charge de 2,5 USD par famille.

Selon lui, le rendement moyen par ha est de 2,5 tonnes/ha en saison des pluies et de 3,5 tonnes/ha en saison sèche. La saison des pluies assure essentiellement le vivrier alors que la récolte de saison sèche est entièrement vendue. En saison sèche, il s'agit essentiellement d'un riz court terme à haut rendement (IR66 ou Nam Kong Pong). Si l'on considère un prix de vente à la récolte de 400 riels/kg, les frais d'irrigation en saison sèche représentent en moyenne 1 % en saison des pluies et 11 % en saison sèche.

Pour la prochaine culture de saison sèche, il souhaite que les villageois payent la moitié de la cotisation (20 USD/ha) par avance. Pour inciter les gens, il va organiser des loteries avec comme lots le remboursement des frais d'irrigation. De plus, il offre des lots pour les plus gros clients, bicyclettes ...

En conclusion, l'entrepreneur n'a apparemment pas de souci dans la gestion de la clientèle ni dans les aspects techniques, mais il doit se débattre avec des problèmes de crédits et de reconnaissance du secteur public. Ces deux aspects résolus auraient un impact certain sur le tarif de vente de l'eau.

GRET/KOSAN (février 2004)

Pour conclure, les caractères d'individualisme et d'historicité des sociétés rurales cambodgiennes plongent leurs racines dans un fonds culturel reposant sur des conditions d'exploitation du milieu révolues alors que la faible capacité à se projeter dans des modèles novateurs est une donnée dans un cadre socio-politique fixé mais pas

une tare sociologique. Sans chercher à démontrer les théories d'E. Boserup (1970), il s'agit bien de considérer, parmi d'autres facteurs de développement, que la faible et lente dynamique démographique a été déterminante dans l'histoire et la tradition rurales du Cambodge, mais qu'elle n'a pas débouché sur un déterminisme culturel.

Conclusion

Face des contraintes démographiques et environnementales jamais rencontrées jusqu'alors dans l'histoire agraire cambodgienne, la société rurale cambodgienne doit imaginer de nouveaux modes d'exploitation de l'espace quasiment sans soutien de l'Etat, et alors qu'elle sera très bientôt soumise à une concurrence accrue de ses voisins plus développés.

Pour lutter contre la pauvreté rurale, l'administration cambodgienne doit maintenant favoriser d'importants gains de productivité tout en cherchant dans les sociétés rurales les moyens d'organiser des relais et de démultiplier l'action qu'elle ne peut mener à grande échelle. Cette lutte doit s'appuyer sur la sécurisation ou une meilleure maîtrise de l'accès aux principaux facteurs de production que sont l'eau, la terre et le capital, tant humain que financier, pour engager des processus de changement.

Il existe de nombreux exemples à l'échelle locale d'effets sensibles de projets ou d'interventions contribuant à réduire la pauvreté et à engager des processus de changement des systèmes agraires traditionnels cambodgiens. Dès lors, la question se pose de savoir pourquoi, si le développement existe à l'échelle locale, il ne s'exprime pas à l'échelle nationale ?

En définitive, se donner les moyens de prendre en compte les caractéristiques des sociétés rurales pour concevoir les interventions de développement reste d'actualité, dans un contexte postérieur à une période de « réduction de l'aide » qui a généré le débat utile sur l'efficacité de l'aide et la recherche « d'économies » d'aide. L'usage abusif de ratios empiriques, assez répandus chez tous les bailleurs de fonds, du type « pas d'étude de faisabilité coûtant plus de 10 % du financement de l'intervention » est typiquement dangereux. Si l'objectif de l'intervention est clair, plus que les moyens, c'est le jugement sur la qualité des études et l'adéquation des informations nécessaires à une bonne

conception des interventions qui est nécessaire. Or, ce même type de comportement à risque se rencontre pour les dispositifs de suivi évaluation (sur lesquels s'opèrent en premier les recherches d'économies).

A l'inverse, il est bien pratique de chercher dans les affaires des cultures locales les prétextes pour ne pas s'engager sur les enjeux majeurs de développement ou pour justifier *a posteriori* des échecs qui étaient prévisibles en raison des seules insuffisances de préparation ou de constance des interventions. Le « mandat triennal » ou la chasse à la « logique d'abonnement » de projets²⁹ devraient être appliqués de manière plus raisonnée que dogmatique comme cela est trop souvent le cas.

Il apparaît crucial de recentrer le débat sur l'efficacité de l'aide et de dépasser le seul questionnement des risques et de la complexité des projets, au risque d'oublier que l'atteinte de résultats de développement reste le principal objectif.

Le cas du Cambodge est particulièrement illustratif à ce titre. Au regard de la persistance de la pauvreté rurale cambodgienne en dépit d'une aide internationale soi-disant « massive », on en est venu à questionner, à juste titre, l'efficacité de l'aide elle-même.

Premier écueil : il est frappant de constater qu'aucune étude indépendante sérieuse ne permet d'évaluer ce qui a bien pu amener aux faibles résultats constatés. Sur les 60 USD « massifs » d'aide annuelle par famille rurale évoqués précédemment, combien ont vraiment été mobilisés au profit direct des populations paysannes ? Indépendamment du poids de la lutte contre la corruption et les risques de détournements de fonds qui mobilise des moyens et une énergie permanente, personne n'est allé soulever les masses considérables de moyens mobilisés pour simplement reconstruire une infrastructure d'Etat laminée (infrastructures de base, bâtiments administratifs,

etc.), une administration civile exterminée (moyens de fonctionnement, reconstitution et formation d'une élite, etc.), voire un simple cadre de développement (réécriture complète *ex nihilo* d'un cadre légal et réglementaire dans de nombreux secteurs, nombreuses études préalables aux choix d'investissements³⁰) comparativement aux moyens réellement mobilisés pour générer des revenus en zone rurale.

Certes, un récent rapport du FMI pointait que probablement plus de la moitié de l'aide internationale a été mobilisée au profit d'experts ou de diverses assistances techniques internationales. Mais quelles sont les études comparatives d'efficacité de ces experts ? Comment s'assure-t-on qu'ils n'agissent pas en substitution totale mais qu'ils assurent bien une fonction de transfert de technologie ? Quelles pourraient être les solutions alternatives qui donnent des garanties suffisantes en matière d'efficacité et d'absence de détournement de l'aide ?

Second écueil : ce juste débat n'a pas du tout permis de s'interroger sur les besoins et les méthodes d'atteintes de résultats de développement mais a littéralement servi de prétexte pour détourner majoritairement les discussions sur les seules méthodes de mise en oeuvre : on s'intéresse aujourd'hui plus aux « tuyauteries » de mobilisation de l'aide qu'aux modalités d'utilisation finale de l'aide elle-même.

En effet, la méthode de mise en oeuvre de l'aide doit être au service de la méthode d'atteinte d'un résultat de développement. Or aujourd'hui, la plupart des bailleurs de

fonds cherchent à atteindre des résultats avec des méthodes de mise en oeuvre simplifiées de l'aide publique au développement. Le développement rural s'inscrit dans un pas de temps qui n'est pas souvent celui des bailleurs de fonds. Il implique également une capacité, que n'accepte pas toujours la communauté des bailleurs de fonds, à inscrire son action sur le long terme. Comme tout processus de changement qui comporte, outre l'innovation technique souvent assez bien maîtrisée, une modification des relations sociales, le développement rural a recours à des processus itératifs où la certitude de succès n'est jamais acquise, alors que l'opinion publique et le pouvoir politique poursuivent un idéal d'intervention de développement infaillible.

Dans ce contexte, refuser d'accompagner la société rurale cambodgienne dans ces processus progressifs et itératifs de changement, c'est refuser de s'attaquer aux vrais enjeux de la lutte contre la pauvreté rurale cambodgienne, sous prétexte de complexité, de risques d'échec dans le processus itératif, et donc de refus de l'inscription de l'action de développement dans le moyen et long terme.

Ce serait refuser ce que la Chine, le Vietnam et la Thaïlande ont eu eux-mêmes à endurer au cours de leur longue histoire et qui serait refusé au Cambodge pour des raisons de confort de bailleurs de fonds et de manque de courage des politiques de développement.

Or, c'est ce type de refus qui génère les inégalités apparentes et qui n'est pas de nature à construire un développement durable³¹.

Glossaire

D'après : **Analyse systémique et concept de crise de système agraire (Mazoyer et Roudart, 1997)**

Système agraire :

« Analyser et concevoir en termes de système agraire l'agriculture pratiquée à un moment et en un lieu donnés consiste à la décomposer en deux sous-systèmes principaux, l'*écosystème cultivé* et le *système social productif*, à étudier l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces sous-systèmes, et à étudier leurs interrelations ».

Ecosystème cultivé :

L'organisation de l'écosystème cultivé est composée « de plusieurs sous-systèmes complémentaires et proportionnés, par exemple les jardins, les terres labourables, les prés de fauche, les pâturages et les forêts. Chacun de ces sous-systèmes est aménagé, entretenu et exploité d'une manière particulière, et il contribue pour sa part à la satisfaction des besoins des animaux domestiques et des hommes ». L'analyse de son fonctionnement vise essentiellement à évaluer de quelle manière il se renouvelle. Cette analyse est cruciale pour évaluer la durabilité environnementale d'un système agraire.

Système social productif :

« Le système social productif (ou système technique, économique et social) est composé des moyens humains (force de travail, savoir et savoir-faire), des *moyens inertes* (instruments et équipements productifs) et des moyens vivants (plantes cultivées et animaux domestiques) dont dispose la population agricole pour développer les *activités* de renouvellement et d'exploitation de la fertilité de l'écosystème cultivé, afin de satisfaire directement (par l'autoconsommation) ou indirectement (par les échanges) ses propres besoins. Ces moyens de production et ces activités productives sont organisés dans des unités de production qui sont caractérisées par le système de production qu'elles pratiquent et par la catégorie sociale à laquelle elles appartiennent. [...] En regroupant et en classant les exploitations d'après le système de production qu'elles pratiquent, puis en classant les exploitations pratiquant un même système de production par catégorie sociale, le système social productif d'un système agraire apparaît comme une combinaison particulière d'un nombre limité de types d'exploitations, définis techniquement, économiquement et socialement ».

Système de production :

« Le système de production d'une exploitation agricole se définit par la combinaison (la nature et les proportions) de ses activités productives et de ses moyens de production ».

Dufumier (1996) définit ce même concept de la manière suivante : « le système de production peut être défini comme la combinaison (dans l'espace et dans le temps) des ressources disponibles et des productions elles-mêmes : végétales et animales. Il peut être conçu comme une combinaison plus ou moins cohérente de divers sous-systèmes productifs :

- les systèmes de culture, définis au niveau des parcelles ou groupes de parcelles traitées de façon homogène, avec les mêmes itinéraires techniques et successions culturales ;

- les systèmes d'élevage définis au niveau des troupeaux ou fragments de troupeaux ;
- les systèmes de première transformation des produits agricoles « à la ferme » : décorticage des céréales, fabrication de bière de bananes, élaborations de beurre et fromages fermiers, etc. ».

Système de culture :

La définition actuelle du système de culture donnée par M. Sebillote dans l'Encyclopaedia Universalis intègre les divers facteurs intervenant dans l'utilisation de l'espace pour en obtenir une production, facteurs qui, de ce fait, jouent sur l'évolution de la fertilité du milieu. Le système de culture, « sous-ensemble du système de production, est défini, pour une surface de terrain traitée de manière homogène, par les cultures pratiquées avec leur ordre de succession et les itinéraires techniques (combinaison logique et ordonnée des techniques culturales) mis en oeuvre. »

Système d'élevage :

Le Landais (1992) définit le système d'élevage comme « un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour en obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs ».

Catégorie sociale :

La catégorie sociale d'une exploitation se définit par le statut social de sa main-d'oeuvre (familiale, salariale, coopérative, esclave, serve), par le statut de l'exploitant et par son mode d'accès à la terre (libre accès aux terres communes, réserve seigneuriale, tenure serve, tenure censitaire, faire-valoir direct, fermage, métayage...), et par la dimension de l'exploitation.

Dynamique et crise des systèmes agraires :

« Le développement d'un système agraire résulte de la dynamique de ses unités de production. Nous disons qu'il y a développement général quand tous les types d'exploitations progressent, en acquérant de nouveaux moyens de production, en développant leurs activités, en accroissant leurs dimensions économiques et leurs résultats. Le développement est inégal quand certaines unités progressent beaucoup plus vite que d'autres ; il est contradictoire quand certaines unités progressent alors que d'autres unités sont en crise et régressent. La crise d'un système agraire est générale quand tous les types d'unités de production régressent et tendent à disparaître.

Dans certains cas, les exploitations qui progressent peuvent adopter de nouveaux moyens de production, développer de nouvelles pratiques et de nouveaux systèmes de culture et d'élevage, et donc engendrer un nouvel écosystème cultivé : ainsi émerge un nouveau système agraire. On appelle révolution agricole un tel changement de système agraire ».

Bibliographie

- AFD, (février 2003), *Aide-mémoire de l'évaluation externe des projets d'appui au développement de l'agriculture périurbaine menés au Cambodge de 1995 à 2002 avec AGRISUD par MM. A. FARATS et T. BAERT – BDPA*,. AFD Phnom Penh.
- Agriculture Quality Improvement Project (AQIP), (2003), *Annual household crop production survey*, AusAID Phnom Penh.
- Agrifood Consulting International, (August 2002), *Rice Value Chain Study: Cambodia - A Report for the World Bank*. Phnom Penh.
- BOSERUP, E. (1970), *Evolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris.
- BRAUDEL, F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVème-XVIIIème siècle. 1 – Les structures du quotidien*, Le livre de poche références. Armand Colin. Paris.
- BRL ingénierie, (décembre 2002), *Etude de faisabilité du projet de réhabilitation du périmètre irrigué de Stung Chi Kraeng – Faisabilité de la tranche prioritaire – Rapport définitif*, ministère des Ressources en Eaux et de la Météorologie, Phnom Penh.
- CHANDLER, D. (1996a), *A history of Cambodia*, Westview Press, 2nd Update edition, Boulder.
- CHANDLER, D. (1996b), *Facing the Cambodian Past*, Silkworm Books, Thailand.
- CROCHET, S. (1997), *Le Cambodge*, Karthala, Paris.
- DAGENS, B (2003), *Les Khmers* ; Collection Guide Belles Lettres des Civilisations. Ed Les Belles Lettres, Paris.
- DE CARNE, L. (2003), *Voyage en Indochine et dans l'empire chinois. L'exploration du Mékong par la mission E. Doudart de Lagrée – F. Garnier*, Ed Olizane, Genève.
- DELVERT, J. (1983), *Le Cambodge* ; Ed. PUF, Paris.
- DELVERT, J. (1994), *Le paysan cambodgien*, L'Harmattan,. Paris.
- DUFUMIER, M. (1996), *Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise*, CTA Karthala, Paris.
- FONTENELLE, JP. (juillet 2004), *Dynamiques agraires, irrigation et institutions dans le delta du Fleuve Rouge (Vietnam) – Une analyse multi-scalaire de la gestion agricole de l'eau*, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Louvain.
- FOREST, A. (1980), *Le Cambodge et la colonisation française 1897-1920*, L'Harmattan, Paris.
- FRINGS, V. (1994), Cambodia after Decollectivisation (1989-1992), *Journal of contemporary Asia*, Vol. 24 n° 1.
- GIOVALUCCHI, F. (2003), *Communauté, pouvoir et développement dans les campagnes cambodgiennes : brève revue de la littérature disponible*, note interne AFD.
- GOUROU, P. (1982), *Terres de bonne espérance, le monde tropical*, Terre Humaine - Plon, Paris.
- GUERIN, M; HARDY, A; CHINH, NV; HWEE. STB. (2003), *Des montagnards aux minorités ethniques. Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Vietnam et du Cambodge ?*, Collection analyse en regard. L'Harmattan – IRASEC, Paris – Bangkok.
- GRET-IRAM-CEDAC Consortium, (December 2000), *Scenarios for the rural sector of Cambodia and the agricultural education system*, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries. Agriculture productivity Improvement Project (APIP), Phnom Penh.
- GROSLIER, BP. (1979), *La cité hydraulique angkoriennne, exploitation ou surexploitation du sol ?*, BEFEO, Tome LXVI, Paris.
- HALCROW et al. (1994), *Irrigation rehabilitation study in Cambodia, Inventory and Analysis of existing systems*, Mekong Secretariat / UNDP, Phnom Penh.
- HEMERY, D. et BROCHEUX, P. (2001), *Indochine, la colonisation ambiguë*, Editions la Découverte, 2ème édition, Paris.

- HERMELIN, B. (2004), *Cambodian Agriculture and WTO à partir de la présentation faite au Centre culturel français le 22 janvier 2004 par le GRET*, finalisée par Olivier RENARD, représentant du GRET au Cambodge.
- KIERNAN, B. (1998), *Le génocide au Cambodge 1975-1979*, Gallimard, Paris.
- KONISHI, Y. (June 2003), *Towards A Private Sector -Led Growth Strategy for Cambodia - Volume 1: Value Chain Analysis*, GDS LLC, prepared for the World Bank..
- LEDGERWOOD, J. (2000), *Rural development in Cambodia: a view from the village*, Asia society publication.
- LEDGERWOOD, J. et VIGHJEN (2002) Decision making in Khmer village, *Cambodia emerges from the past : eight essays*, J. LEDGERWOOD Ed., Publisher: DeKalb, IL, Southeast Asia Publications, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University.
- LE LANDAIS, E. (1992), « Principes de modélisation des systèmes d'élevage » in Les cahiers de la recherche développement, n° 32, Montpellier .
- LEMEILLEUR, S. (septembre 2004), *Dynamiques et modes de coordination entre les acteurs du secteur rizicole cambodgien : Etude de cas dans la province de Battambang, Districts de Mong Russei et Tmor Kol. Cambodge.*, mémoire de DEA « Economie du développement agricole, agro-alimentaire et rural » ENSAM - Université Montpellier 1.
- LUCO, F. (2002), *Entre le tigre et le crocodile - Approche anthropologique sur les pratiques traditionnelles et nouvelles de traitement des conflits au Cambodge*, UNESCO Phnom Penh / Paris.
- MAZOYER, M. et ROUDART L. (1997), *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine* ; Ed Seuil, Paris.
- MOLLE, F. et THÉ TUÂN, D. (August 2001), Water control and agricultural development: crafting deltaic environments in Southeast Asia, *paper presented at the IWHA 2nd conference: "The role of water in history and Development"*, Bergen.
- MOUHOT, H. (1999), *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indochine*, Ed Olizane, Genève.
- NESBITT, H.J. (1997), *Rice production in Cambodia*, IRRI, Manila, Philippines.
- O'LEARY, M. et NEE, M. (2001), *Learning for transformation. A study of relationship between culture, values, experience and development practice in Cambodia*, OXFAM, Phnom Penh
- OULDAM, P. et COUTURIER, J. (July 2004), *Report of study tour in Thailand on agricultural cooperatives. A case study: Chantaburi and Chonburi provinces*, Projet FSP 2001-61, Appui à la définition de politiques agricoles sectorielles au Cambodge., Department of Agriculture, Forestry and Fisheries, Office of Agricultural extension, Battambang province. ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, Phnom Penh.
- OVESEN, J ; TRANDEL, I.B. ; OJENDAL, J. (1996), *When every household is an island / social organisation and power structures in rural Cambodia*, Uppsala University, Uppsala, Sweden.
- PELT, J.-M. ; MAZOYER, M. ; MONOD, T. et GIRARDON, J. (1999), *La plus belle histoire des plantes*, Ed. Seuil, Paris.
- PILLOT, D. *L'agriculture du Cambodge*, à paraître chez Karthala.
- PONCHAUD, F. (1998), *Cambodge année zéro*, Kailash éditions, Paris.
- RAUNIYAR, G. et PURCELL, T. (avril 2005), *Cambodian Agrarian Structure Study*, Agrifood Consulting International for the Ministry of Agriculture Forestry and Fisheries, Phnom Penh.
- Royal Government of Cambodia. (2004), *Rectangular strategy for Growth, Employment, Equity and Efficiency*, Phnom Penh.
- Royal Government of Cambodia, (October 2005), *National Strategic Development Plan, 2006-2010 (NSDP)*. Discussion Draft, Phnom Penh.
- SIDDIQUI, F. STRICKLER, C. VINDE, P. (February 2004), *Capacity building practices of Cambodia's development partners – Results of survey – A discussion paper*, prepared for the Government-Donor Partnership Working Group – CRDB –CDC, Phnom Penh.
- SOFRECO, (décembre 2004), *Etude sur l'évolution du secteur hévécicole cambodgien*, rapport provisoire (2 volumes), ministère de l'Agriculture des Forêts et de la Pêche, Phnom Penh.

- SOPHAL, C. et ACHARYA, S. (December 2002), *Facing the Challenge of rural livelihoods – A perspective from nine villages in Cambodia* – Working Paper 25, CDRI, Phnom Penh.
- THION, S. (September 1999), *What is the meaning of community ?* Cambodia development review, Phnom Penh.
- THION, S. (1993), *Watching Cambodia*, White Lotus, Bangkok.
- TICHIT, L. (1981), *L'agriculture du Cambodge*, Ed ACCT, Paris.
- VAN LIERE, W.-J. (1980), Traditional water management in the lower Mekong basin in *World archaeology*, 11(3): 265-280.
- World Bank, (February 2005), *Cambodia Rural Sector Strategy Note: Towards a rural sector strategy – Final draft*, World Bank, Phnom Penh.
- YATHAY, P. (1980), *L'utopie meurtrière, un rescapé du génocide cambodgien témoigne*, Robert Laffont, collection Vécu, Paris.

Notes

1. *L'agriculture du Cambodge*, à paraître chez Karthala.
2. Cf. définition de « système agraire » dans le glossaire.
3. En 1993, le taux de pauvreté était estimé à 39 % à partir d'enquêtes réalisées sur 65 % du territoire, en raison de la persistance de maquis khmers rouges. L'étude réalisée en 2004 sur la totalité du territoire établit un taux de pauvreté de 34,68 % mais qui se situe à seulement 28 % sur les 65 % du territoire enquêté en 1993.
4. A comparer avec 80 % des surfaces au Laos, 62 % au Vietnam, 57 % en Thaïlande, 38 % en Indonésie, 32 % aux Philippines et 12 % en Malaisie, d'après des données de 2001 de l'*International Rice Research Institute (IRRI)*.
5. Ces estimations reposent sur un besoin énergétique minimum de 2 100 kilocalories par jour, auquel le riz contribuerait à hauteur de 75 % (le riz contenant 360 kilocalories pour 100 gr).
6. On notera au passage que ce doublement de la productivité de la terre reflète le processus en cours de mutation du système agraire sous contrainte et les marges de progrès qui existent (cf. chapitre 4.2.). Il confirme aussi la capacité de la société rurale cambodgienne à intégrer des innovations techniques et démontre que cette société soi-disant traditionnelle est loin d'être immuable.
7. Avec deux adultes par famille de cinq personnes.
8. D'après un échantillon de 32 communes représentant 361 295,5 ha répartis entre quatre zones agro-écologiques. G. Rauniyar, T. Purcell, (avril 2005) op. cité.
9. Cf. définition de « développement contradictoire d'un système agraire » dans le glossaire.
10. Cf. définition de « crise des systèmes agraires » dans le glossaire.
11. On notera que le mot *Kha* signifie « esclave » en laotien, désignant bien les relations que les Khmers ont tissé avec eux pendant des siècles. Les *kha* englobent les ethnies Braou, Tampuon, Krâvet notamment (Delvert, 1983).
12. Voir notamment l'article emblématique Groslier, 1979.
13. L'Ambassade chinoise de Tchéou Ta Kouan (1296-1297) est formelle : les angkoriens ignorent, voire refusent pour des raisons « idéologiques et religieuses », l'utilisation du fumier dans l'agriculture. Or, l'usage du fumier est une innovation technique classique pour reconstituer la fertilité des parcelles et augmenter les rendements. Alors que son usage est un facteur d'intensification, l'absence de sa pratique dénote au contraire une agriculture plutôt extensive. Ceci ne veut pas dire que les Khmers pratiquaient une agriculture irrationnelle et vouée à l'échec par l'épuisement progressif des sols. On verra plus loin que la manne nourricière de la crue du Mékong et du Tonle Sap explique qu'à cette époque, les Khmers n'avaient pas besoin, pour se suffire à eux-mêmes, de mobiliser plus de force de travail pour développer la production de fumier.
14. Le Champa était un royaume installé sur les hauts plateaux et les plaines de l'actuel Vietnam central.
15. 68 hab/km² selon le recensement de 1998, mais ces innovations puisent leur origine à l'époque d'Angkor où la densité a pu atteindre 200 hab/km².
16. 194 hab/km² selon le recensement de 1998.
17. 185 puis 301 hab/km² selon respectivement les recensements de 1962 et 1998.
18. Littéralement « l'organisation » en khmer, terme utilisé sous le régime khmer rouge pour désigner le Parti communiste du Kampuchea et cacher ainsi sa véritable identité.

19. On notera qu'en matière de décentralisation, l'un des principaux sujet de discussion entre le gouvernement et les bailleurs de fonds qui soutiennent ce processus de réforme de l'Etat, concerne justement l'effectivité et la transparence des transferts de fonds correspondant aux budgets dévolus aux communes.
20. L'un des plus illustres monarques angkoriens qui régna de 1181 à 1218.
21. Voir aussi Van Liere, W.J. (1980).
22. La décentralisation administrative procède de la hiérarchie suivante : la province (*khet*), le district (*srok*), la commune (*khum*) et le village (*phum*).
23. Il ne s'agit pas ici d'un jugement de valeur quant à la nécessaire sujétion de la nature : on peut comprendre et « maîtriser » la nature pour vivre en harmonie avec elle.
24. Cela renforce au passage l'idée que les contraintes liées aux conditions du milieu agissant sur les conditions de production constituent l'un des facteurs agissant sur les changements socio-économiques.
25. Le Cambodge a fait partie des trois pays pilotes qui ont bénéficié de l'initiative du « cadre intégré » visant à les aider à tirer partie de leur adhésion à l'OMC. Cette aide s'est essentiellement traduite en « investissements » (études sectorielles, expertises ponctuelles de consultants internationaux, formations théoriques générales des cadres de l'administration cambodgienne) fort utiles au demeurant mais qui n'ont permis que de faire face aux besoins criant qui ont accompagné la période récente d'adhésion. Dans le futur, si de nouveaux besoins d'études ou d'expertises se font jour, il n'est pas du tout certain que le Cambodge dispose des ressources propres pour participer pleinement et de manière « éclairée » aux négociations de l'OMC.
26. Les informations disponibles laissent entendre que les excédents de riz écoulés seraient dirigés vers le Vietnam voire vers l'étranger *via* le port d'Ho Chi Minh Ville.
27. Les 19 USD/ha de redevance optimum à terme, ne représentent que 20 % du gain de valeur ajoutée lié au projet, ce qui est tout à fait acceptable (habituellement on estime que 30 % est un maximum). De plus, il semble probable que des économies soient encore possible sur ce coût optimal estimé à 19 USD/ha.
28. 222 hab/km² selon le recensement de 1998.
29. Juste chasse, en principe, si elle consiste bien à éviter les projets qui se répètent indéfiniment en un lieu donné ou sur une thématique donnée sans pour autant servir de prétexte à interrompre de manière catastrophique ceux qui s'inscrivent dans une perspective de moyen terme ou dans l'initiation d'une dynamique de développement nécessitant plusieurs années à s'enclencher.
30. Dans de nombreux cas, il a même été nécessaire de reconstituer les informations de base en matière démographique ou géographique qui avaient été complètement perdues ou qui n'étaient plus collectées, et sans lesquelles il était pour le moins hasardeux de construire des schémas voire de simples projets de développement.
31. il est à noter qu'en fin d'année 2005, la signature controversée de traités frontaliers entre le Vietnam et le Cambodge a été la source de tensions politiques considérables au Cambodge qui ont abouti à l'emprisonnement de plusieurs responsables d'organisations de défense des Droits de l'Homme suscitant des réactions vives des diplomaties internationales. Ces tensions ont, pour origine, des débats sur l'existence ou non d'empiètement vietnamien, à vocation d'extension agricole, sur le territoire cambodgien.